UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION

DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Juin 2021

Table des matières

Liste des graphiques 5
Liste des tableaux 5
Liste des encadrés 5
INTRODUCTION 9
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 10
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 15
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 15
2.1.1. PRODUCTION 15
2.1.2. PRIX ET INFLATION 17
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 17
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 19
2.1.5. SITUATION MONETAIRE 19
2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 19
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 20
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 22
2.2.1. PRODUCTION 22
2.2.2. PRIX ET INFLATION 24
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 25
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 26
2.2.5. SITUATION MONETAIRE 26
2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 27
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 28
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 30
2.3.1. PRODUCTION 30
2.3.1. PRIX ET INFLATION 32
2.3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 32
2.3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 34
2.3.4. SITUATION MONETAIRE 34
2.3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 34
2.3.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 35
2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 38
2.4.1 PRODUCTION 38

2.4.2 PRIX ET INFLATION 40
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 40
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 41
2.4.5. SITUATION MONETAIRE 42
2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 42
2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 43
2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 45
2.5.1. PRODUCTION 45
2.5.2. PRIX ET INFLATION 47
2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 47
2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 49
2.5.5. SITUATION MONETAIRE 49
2.5.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 50
2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51
2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 53
2.6.1. PRODUCTION 53
2.6.2. PRIX ET INFLATION 55
2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 55
2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 56
2.6.5. SITUATION MONETAIRE 57
2.6.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 57
2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 58
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 60
2.7.1. PRODUCTION 60
2.7.2. PRIX ET INFLATION 62
2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 62
2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 64
2.7.5. SITUATION MONETAIRE 64
2.7.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 65
2.7.7. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 66
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 68
2.8.1. PRODUCTION 68
2.8.2. PRIX ET INFLATION 70
2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 70
2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 71

2.8.5. SITUATION MONETAIRE 72
2.8.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 72
2.8.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 73
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 75
3.1. PRODUCTION 75
3.1. PRIX ET INFLATION 77
3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 77
3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 80
3.4. SITUATION MONETAIRE 84
3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 85
3.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 88
4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2022 91

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 12
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel au Bénin 17
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso 24
Graphique 1 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire 32
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau 40
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali 47
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger 54
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal 62
Graphique 9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo 70
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union 77

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2018 à 2021 11
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 21
Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 29
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 37
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 44
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 52
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 59
Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 67
Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 74
Tableau 10 : Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %) 83
Tableau 11 :Situation d'exécution des plans de riposte à la COVID-19 et de relance économique dans l'Union ... 87
Tableau 12 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2020 90

Liste des encadrés

Encadré 1 : Etat d'exécution du plan de riposte à la COVID-19 au Bénin 20
Encadré 2 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Burkina Faso 27
Encadré 3 : Etat d'exécution du plan de riposte à la COVID-19 de la Côte d'Ivoire 35
Encadré 4 *:* Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 de la Guinée-Bissau 42
Encadré 5 : : Etat d'exécution du plan de riposte à la COVID-19 du Mali 50
Encadré 6: Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Niger 57
Encadré 7 : Exécution du Plan de riposte et de relance économique du Sénégal 65
Encadré 8 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Togo 72
Encadré 9 : Interventions sur les marchés de capitaux 80
Encadré 10 : Compétitivité extérieure dans l'Union en 2020 83
Encadré 11 : Synthèse des plans de riposte à la COVID-19 et la relance économique 86

RESUME

En 2020**,** sous l'effet de la propagation à l'échelle mondiale de la maladie à coronavirus, l'économie mondiale a enregistré, selon les estimations du FMI publiées en avril 2021, une récession de 3,3%, après la croissance de 2,8% enregistrée en 2019. Pour 2021, les prévisions tablent sur une croissance économique de 6,0%.

En Afrique subsaharienne, après la contraction de 1,9% enregistrée en 2020, l'activité économique progresserait à un rythme de 3,4% en 2021. Dans la Zone CEDEAO, après 3,1% en 2019, le taux de croissance économique a été de -0,8% en 2020 et serait de 3,5% en 2021. Au Nigeria, le taux de croissance économique a été de -1,9% en 2020, sous l'effet conjugué de la pandémie et de la baisse des cours du pétrole. Il est projeté à 2,5% en 2021.

Le taux d'inflation dans les pays avancés s'est situé à 0,7% en 2020 contre 1,4% en 2019, en lien avec le repli de la demande. Il remonterait à 1,6% en 2021 alors que la reprise s'installe. En Afrique subsaharienne, après l'atténuation des pressions inflationnistes qui a fait ressortir le taux d'inflation à 8,5% en 2019, la hausse des prix a connu une accélération pour se situer à 10,8% en 2020. Il ralentirait à 9,8% en 2021.

Sur les marchés des matières premières, les cours des principaux produits de base exportés par les pays de l'Union ont évolué de façon contrastée, comparés à leurs niveaux de 2019. Les prix du pétrole, du café robusta, du caoutchouc, du coton, de la noix de cajou et du phosphate ont affiché des baisses, tandis que ceux du cacao, de l'or, de l'huile de palme et de l'huile de palmiste se sont inscrits en hausse.

Au plan monétaire, en réponse au choc inédit lié à la pandémie de COVID-19, les banques centrales ont considérablement assoupli, à partir du mois de mars 2020, leur politique monétaire, en appui aux interventions budgétaires pour atténuer les effets de la crise.

Sur les marchés de changes, au terme de l'année 2020, l'euro a évolué de façon contrastée face aux principales devises. Ainsi, il s'est raffermi par rapport au dollar des Etats-Unis, à la livre sterling et au yuan chinois, tandis qu'il s'est replié face au franc suisse et au yen japonais.

Dans l'Union, le taux de croissance économique en 2020 est ressorti à 1,6%, après 5,7% en 2019. Ce ralentissement de la croissance s'explique par l'impact négatif de la crise sanitaire sur tous les secteurs de l'économie. Par Etat, le taux de croissance économique s'est présenté comme suit : Bénin (+3,8%), Burkina Faso (+2,5%), Côte d'Ivoire (+1,8%), Guinée-Bissau (-1,4%), Mali (-1,2%), Niger (+1,2%), Sénégal (+1,5%) et Togo (+1,8%).

Pour 2021, le taux de croissance économique est projeté à 5,7%, sous l'hypothèse d'une reprise économique mondiale et d'une maîtrise de la pandémie de COVID-19. Tous les secteurs d'activité contribueraient à cette évolution. Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+7,0%), Côte d'Ivoire (+6,5%), Guinée-Bissau (+3,3%), Mali (+4,6%), Niger (+5,4%), Sénégal (+3,7%) et Togo (+4,8%).

Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les incertitudes liées à la sortie de la crise sanitaire, au regard de la seconde vague de la propagation du virus qui a cours depuis la fin de l'année 2020. Les autres risques qui pèsent sur ces perspectives

concernent, entre autres, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, ainsi que l'évolution défavorable des cours des matières premières.

L'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union en 2020 s'est caractérisée par un taux d'inflation annuel moyen de +2,1% contre -0,7% en 2019. Cette situation s'explique par la hausse des niveaux des prix des principales fonctions de consommation, du fait de la crise sanitaire.

Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée en 2020 par une aggravation des déficits, en raison de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur les finances publiques des Etats membres. Le déficit budgétaire global a représenté 5,5% du PIB contre 2,4% en 2019. Le déficit global hors dons est ressorti à 7,4% du PIB contre 4,2% en 2019. Les recettes totales et dons ont progressé de 2,1% pour représenter 17,3% du PIB contre 17,5% en 2019. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 0,6%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 13,1% en 2020 contre 13,4% en 2019. Les recettes non fiscales ont augmenté de 1,6% pour représenter 1,8% du PIB comme en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 18,0% pour représenter 22,7% du PIB en 2020 contre 19,9% en 2019. Cette évolution a été portée par la hausse de 14,3% des dépenses courantes et l'augmentation de 23,3% des dépenses en capital. La hausse des dépenses courantes est imputable, principalement, aux dépenses salariales en progression de 8,9% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 20,7%. La progression des dépenses en capital est en rapport avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres.

Le taux d'endettement de l'Union en 2020 est ressorti à 49,7% contre 43,3% en 2019. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Son service a représenté plus de 50% du service total de la dette dans six (6) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers (1/3) des recettes totales dans quatre (4) Etats membres.

Pour 2021, le déficit budgétaire global représenterait 5,1% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 7,2% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2020 serait liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 7,2% pour représenter 17,3% du PIB comme en 2020, tirées, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 9,6%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 13,4%. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire. La hausse de 3,0% des dons s'expliquerait par les appuis budgétaires attendus au titre de l'aide à la riposte à la pandémie.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,5% pour représenter 22,6 % du PIB en 2021. Cette évolution s'expliquerait par l'effet conjugué de l'accroissement de 14,7% des dépenses en capital et de la baisse de 1,6% des dépenses courantes. L'augmentation des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des

travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 51,7% en 2021 contre 49,7% en 2020. Il convient de relever la forte progression du service de la dette, en liaison avec l'augmentation de la dette intérieure.

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont déroulés dans un environnement économique international et régional marqué notamment par la crise sanitaire mondiale de la COVID-19. Dans ce contexte, le solde global excédentaire de la balance des paiements est estimé à 15,8 milliards en 2020, après un excédent de 1.635,1 milliards enregistré un an plus tôt. Cette évolution est liée à la baisse des entrées nettes des capitaux au titre du compte financier, conjuguée à une aggravation du déficit courant, dont les effets ont été atténués par la consolidation de l'excédent du compte de capital.

Le solde courant est ressorti à -5.101,9 milliards contre 4.373,1 milliards en 2019, soit une dégradation de 16,7% par rapport à 2019, en lien essentiellement avec l'aggravation du déficit de la balance des biens et services (-1.017,7 milliards), atténuée par un redressement des entrées nettes au titre des comptes des revenus primaire et secondaire (+288,8 milliards).

Pour l'année 2021, les échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un solde global excédentaire de 753,3 milliards, après un excédent de 15,8 milliards une année plus tôt. La consolidation du solde positif de la balance des paiements serait consécutive à la bonne tenue du compte financier, dont l'excédent devrait plus que compenser la détérioration du déficit des transactions courantes.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2020, comparée à celle à fin décembre 2019, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire consécutif à la progression à la fois des actifs extérieurs nets et des créances intérieures. Ainsi, la masse monétaire s'est consolidée de 5.012,3 milliards ou 16,4%, pour ressortir à 35.612,8 milliards.

En 2021, il est prévu une hausse de la masse monétaire de 14,0%, tirée par la progression de 4.052,2 milliards des créances des institutions de dépôt sur les secteurs résidents de l'Union et l'amélioration des actifs extérieurs nets de 753,3 milliards.

Pour conforter les perspectives macroéconomiques, il convient de veiller à une mise en œuvre effective des mesures contenues dans les plans de riposte à la pandémie adoptés par les Etats membres. Par ailleurs, au regard, entre autres, du faible niveau de mobilisation des ressources intérieures et de la nécessité de poursuivre la transformation structurelle des économies, il convient de mener des réformes dans le sens de la réalisation d'infrastructures de qualité et résilientes. Ainsi, les orientations de politique économique pour l'année 2022 portent, particulièrement, sur la gouvernance des infrastructures publiques en situation post-crise.

INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2020, caractérisée par les effets de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur les économies de l'Union. Il fournit également des indications sur les prévisions pour l'année 2021.

Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2022, portant essentiellement sur les actions à prendre pour renforcer la gouvernance des investissements publics et améliorer la résilience des économies.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. L'environnement international ;
2. La situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. La situation économique et financière de l'Union ;
4. Les orientations de politique économique pour l'année 2022.

Le rapport est élaboré conformément aux dispositions de la Recommandation N°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale. A ce titre, il donne l'état de mise en œuvre des plans de relance économique des Etats membres.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont arrêtées au 18 juin 2020. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique.

Par ailleurs, il convient d'indiquer que dans le cadre du présent rapport, les données de tous les Etats membres de l'Union, à l'exception de celles du Mali, sont produites conformément au Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008).

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL[1]

En 2020, sous l'effet de la propagation à l'échelle mondiale de la maladie à coronavirus, l'économie mondiale a enregistré, selon les estimations du FMI publiées en avril 2021 (cf. tableau 1), une récession de 3,3%, après la croissance de 2,8% enregistrée en 2019. La riposte de santé publique nécessaire pour ralentir la transmission de la maladie, conjuguée à des changements de comportement, s'est traduite, pour les secteurs de commerce de gros et de détail, de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, ainsi que l'art et le spectacle, par des contractions plus fortes que dans le secteur manufacturier.

Pour 2021, les prévisions tablent sur une croissance économique de 6,0%. Ces perspectives ne dépendent pas uniquement de l'issue des plans de vaccination, mais elles reposent aussi sur la capacité des mesures économiques déployées à limiter efficacement les dommages durables provoqués par la crise sanitaire dans un climat de grande incertitude.

Dans les pays avancés, le taux de croissance économique, qui s'est situé à -4,7% en 2020, rebondirait à 5,1% en 2021. Aux Etats-Unis, le PIB réel s'est contracté de 3,5% et progresserait de 6,4% en 2021. Pour la Zone euro, après la baisse de 6,6% en 2020, les projections envisagent une reprise en 2021 avec un taux de croissance de 4,4%. Au Royaume-Uni, l'augmentation du PIB réel serait de 5,3% après la forte contraction de 9,9% enregistrée en 2020. Au Japon, le taux de croissance passerait de -4,8% en 2020 à 3,3% en 2021.

Dans les pays émergents et pays en développement, le taux de croissance économique est ressorti à -2,2% en 2020 et remonterait à 6,7% en 2021. Les perspectives pour la Chine sont bien meilleures que pour la plupart des autres pays. Après avoir bien résisté en 2020 avec un taux de croissance économique de 2,3%, le PIB réel chinois serait en hausse de 8,4% en 2021.

En Afrique subsaharienne, après la contraction de 1,9% enregistrée en 2020, l'activité économique progresserait à un rythme de 3,4% en 2021. Dans la Zone CEDEAO, après 3,5% en 2019, le taux de croissance économique a été de -0,8% en 2020 et serait de 3,5% en 2021. Au Nigeria, le taux de croissance économique a été de -1,9% en 2020, sous l'effet conjugué de la pandémie et de la baisse des cours du pétrole. Il est projeté à 2,5% en 2021. En Afrique du Sud, après la forte contraction de 7,0% enregistrée en 2020, l'activité économique augmenterait de 3,1% en 2021.

[1] FMI, Perspectives Économiques Mondiales (Avril 2020) mises à jour en juin 2020.

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2018 à 2021

	2018	2019	2020	2021 (p)
Monde	**3,6**	**2,8**	**-3,3**	**6,0**
Pays avancés	**2,2**	**1,6**	**-4,7**	**5,1**
- *USA*	*2,9*	*2,2*	*-3,5*	*6,4*
- *Zone euro*	*1,9*	*1,3*	*-6,6*	*4,4*
- *Japon*	*0,3*	*0,3*	*-4,8*	*3,3*
Pays émergents et pays en développement	**4,5**	**3,6**	**-2,2**	**6,7**
- *Chine*	*6,7*	*5,8*	*2,3*	*8,4*
Afrique Subsaharienne	**3,3**	**3,2**	**-1,9**	**3,4**
- *Afrique du Sud*	*0,8*	*0,2*	*-7,0*	*3,1*
- *CEDEAO*	*3,5*	*3,5*	*-0,8*	*3,5*
• *Nigéria*	*1,9*	*2,2*	*-1,9*	*2,5*
• *Ghana*	*6,3*	*6,5*	*0,9*	*4,6*

Source : FMI, WEO avril 2021 ; (p) prévision

L'inflation globale en 2020 a décéléré dans les pays avancés et stagné dans les pays émergents et les pays en développement. L'économie des pays tournerait en forte sous-capacité jusqu'en 2022 et les tensions sur les prix resteraient minimes dans les secteurs sensibles à la conjoncture.

Dans les pays avancés, le taux d'inflation s'est situé à 0,7% en 2020 contre 1,4% en 2019, en lien avec le repli de la demande. Il remonterait à 1,6% en 2021 alors que la reprise s'installe. Dans le groupe des pays émergents et des pays en développement, le taux inflation est ressorti à 5,1% en 2020, comme en 2019. Il fléchirait légèrement à 4,9% en 2021.

En Afrique subsaharienne, après l'atténuation des pressions inflationnistes qui a fait ressortir le taux d'inflation à 8,5% en 2019, la hausse des prix a connu une accélération pour se situer à 10,8% en 2020. Il ralentirait à 9,8% en 2021. En Afrique du Sud, le taux d'inflation est ressorti à 3,3% en 2020 et serait de 4,3% en 2021. En revanche, au Nigéria et au Ghana, la hausse des prix s'est accélérée pour ressortir, respectivement, à 13,2% et 9,9% en 2020, après 11,4% et 7,2%, un an plus tôt. Dans ces deux pays, le taux d'inflation est projeté, respectivement, à 16,0% et 9,0% en 2021.

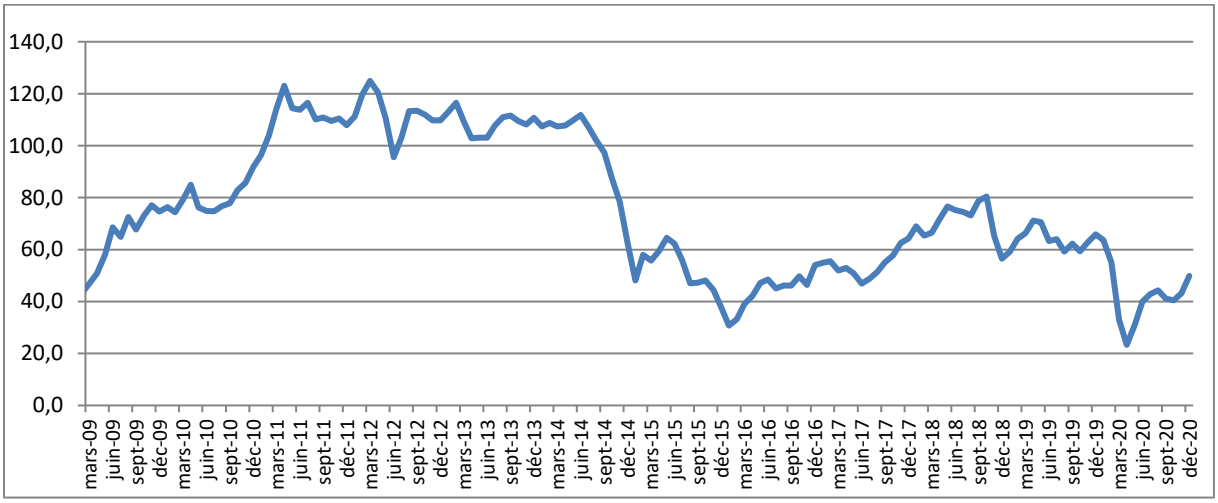
Après l'augmentation de 0,9% enregistrée en 2019, le volume du **commerce mondial** s'est contracté de 8,5% en 2020. A mesure que la reprise se renforce en 2021, le commerce mondial devrait s'accélérer et sa croissance atteindrait 8,4%, principalement, grâce au rebond du volume des marchandises. Le commerce international de services (tourisme, transport) demeurerait morose tant que la pandémie n'est pas maîtrisée partout. Les restrictions aux voyages internationaux liées à la pandémie et plus généralement, la crainte de voyager, devraient avoir des effets durables sur les revenus des exportations de services.

Le marché des matières premières en 2020 a été marqué, par une évolution contrastée des cours des principaux produits de base.

En lien avec la forte contraction observée au premier semestre du fait de l'impact de la pandémie à coronavirus, le cours du pétrole est ressorti à 42,3 dollars en 2020, en moyenne, soit une baisse de 33,9% par rapport à 2019. Nonobstant la remontée des cours enregistrée au second semestre, la demande est apparue nettement plus faible

que l'offre mondiale, en dépit de l'accord de réduction de la production conclu en avril 2020 entre l'OPEP et d'autres grands producteurs mondiaux. Sous l'effet de la reprise attendue de l'activité mondiale, les cours du pétrole augmenteraient en 2021 pour se situer à près de 58,5 dollars le baril, en partie du fait de la baisse de l'offre de l'OPEP et des autres pays exportateurs de pétrole non membres, dont la Russie.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque Mondiale

Après avoir baissé de 5,0% en 2019, les cours des métaux ont progressé, en moyenne, de 0,8% en 2020, dans un climat d'incertitude concernant l'impact à long terme de la pandémie. Ils se redresseraient en 2021 grâce à une reprise plus vigoureuse de la production industrielle.

S'agissant des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, les cours se sont redressés durant le second semestre 2020, en liaison avec l'amélioration de l'activité économique à l'échelle mondiale, après deux trimestres consécutifs de baisse, sous les effets de la pandémie de COVID-19. Au terme de l'année, les cours ont évolué de façon contrastée, comparés à leurs niveaux de 2019. Les prix du café robusta (-6,5%), du caoutchouc (-5,6%), du coton (-7,8%), de la noix de cajou (-41,1%) et du phosphate (-13,6%) ont affiché des baisses, tandis que ceux du cacao (+1,3%), de l'or (+27,2%), de l'huile de palme (+24,4%) et de l'huile de palmiste (+24,1%) se sont inscrits en hausse.

Au plan monétaire, en réponse au choc inédit lié à la pandémie de COVID-19, les banques centrales ont, à travers le monde, adopté à partir du mois de mars 2020, des mesures de soutien pour faire face à la crise, en appui aux interventions budgétaires. Elles ont procédé à plusieurs baisses des taux directeurs. Outre ces baisses de taux, elles ont adopté des mesures spécifiques visant à injecter les liquidités nécessaires au soutien de l'activité économique.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (FED) a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux à 0,0% – 0,25%, après les deux baisses cumulées de 150 points de base intervenues en mars 2020. Elle a réaffirmé, lors de sa réunion ordinaire du 16 décembre 2020, sa volonté de poursuivre sa politique expansionniste qui vise à atteindre ses objectifs de plein emploi et de stabilité des prix. Par ailleurs, elle a indiqué la poursuite de son programme d'achat d'obligations, à travers les injections de liquidités dans l'économie pour contrer le risque de récession.

Dans la Zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu inchangés le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que les taux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt respectivement à 0,00%, 0,25% et -0,50%. L'Institution a renforcé sa politique monétaire accommodante au quatrième trimestre 2020, en vue d'accroître son soutien à l'économie et d'assurer la stabilité des prix à moyen terme. Elle a augmenté de 500 milliards d'euros son programme d'achats d'urgence face à la pandémie (Pandemic Emergency Purchase Programme, PEPP), portant le montant total à 1.850 milliards d'euros (soit 15% du PIB de 2019). Dans le même temps, la BCE a prolongé de neuf mois l'échéance initiale de ce programme pour la repousser à mars 2022.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre (BoE) a laissé stable son principal taux d'intérêt de référence à 0,10%, niveau historiquement le plus bas, après les deux baisses consécutives en mars 2020, pour un cumul de 65 points de base. Le montant de son programme d'achats d'actifs sur les marchés s'élève à 895 milliards de livres sterling (996 milliards d'euros). La BoE a également annoncé qu'elle prévoit de laisser au même niveau le rythme de ses achats d'obligations souveraines britanniques, tout en réaffirmant qu'elle pourrait l'accélérer si les marchés traversent de nouvelles turbulences comparables à celles subies en mars 2020.

Au niveau des pays émergents, les banques centrales ont, depuis l'apparition de la pandémie, pris des mesures en vue d'en limiter les impacts négatifs. En Chine, la Banque Centrale a décidé de laisser inchangé à 3,85% depuis avril 2020, le taux préférentiel des prêts bancaires à un an, après deux baisses cumulées de 30 points de base. Au Brésil, la Banque Centrale a maintenu le taux directeur à son niveau plancher historique de 2,00%, après un cycle de neuf baisses consécutives, en vue de relancer l'activité économique fortement affectée par la pandémie. En Inde, la Banque Centrale (RBI) a fixé son principal taux directeur à 4,00%, après deux baisses effectuées durant l'année 2020. En Russie, la Banque Centrale a laissé son principal taux directeur à 4,25%, son niveau en vigueur depuis le 24 juillet 2020 après quatre baisses successives. En Afrique du Sud, la Banque Centrale a maintenu son principal taux directeur à 3,5%, après la baisse de 25 points de base intervenue le 23 juillet 2020.

Dans la sous-région ouest africaine, la Banque du Ghana (BoG) a gardé son taux directeur fixé à 14,5%, depuis la réduction de 150 points de base intervenue en mars 2020, soulignant que les perspectives indiquent une évolution de l'inflation vers sa cible et une normalisation progressive de l'activité économique. De même, la Banque Centrale du Nigeria (CBN) a fixé son principal taux directeur à 11,50% après les baisses successives de 100 points de base intervenues en mai et septembre 2020.

Au niveau de la Zone CEMAC, la BEAC a maintenu inchangés ses principaux taux directeurs, après les baisses intervenues en mars 2020 de 25 points de base du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et de 100 points de base du taux de la facilité de prêt marginal pour les ramener à 3,25% et à 5,00% respectivement. La BEAC a également lancé des opérations de rachats de titres publics, sur le marché secondaire, pour un montant total de 600 milliards de FCFA, sur une période de 6 mois, renouvelable au besoin.

Sur les marchés de changes, au terme de l'année 2020, l'euro a évolué de façon contrastée face aux principales devises. Ainsi, il s'est raffermi par rapport au dollar des Etats-Unis (+1,9%), à la livre sterling (+1,3%), et au yuan chinois (+1,8%), tandis qu'il s'est replié face au franc suisse (-3,8%) et au yen japonais (-0,1%).

Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié par rapport aux principales monnaies. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées face au naira nigérian (+12,0%), au leone sierra léonais (+11,3%) et au cedi ghanéen (+9,8%). L'appréciation a été également notable face au franc guinéen (+6,2%), au dollar libérien (+4,6%) et au dalasi gambien (+3,8%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2020, en dépit des effets de la crise de la COVID-19 sur les activités économiques, le taux de croissance économique s'est établi à 3,8% contre 6,9% en 2019. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,0% contre -0,9% en 2019. Le taux de croissance en 2021 est projeté à 6,0%.

Le déficit budgétaire global s'est creusé pour se situer à 4,7% du PIB en 2020 contre 0,5% en 2019, du fait d'une augmentation des dépenses totales et prêts nets plus importante que celle des recettes totales et dons. Pour 2021, le déficit budgétaire global serait de 5,1%.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique, d'un coût global de 675,5 milliards, près de 70,2 milliards ont été exécutés au 10 septembre 2020.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant s'est situé à 3,9% du PIB en 2020 contre 4,0% en 2019.

La masse monétaire s'est établie à 2.751,9 milliards, en augmentation de 405,9 milliards ou 17,3% par rapport à fin décembre 2019.

2.1.1. PRODUCTION

En 2020, le taux de croissance du PIB s'est situé à 3,8%, après 6,9% en 2019 (cf. graphique 2), porté, notamment, par les secteurs secondaire et tertiaire. Ce ralentissement de la croissance s'explique par les effets de la crise de la COVID-19 sur l'activité économique. En dépit de la crise, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des projets prioritaires de son Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment, dans le domaine des infrastructures.

Du côté de l'offre, l'activité dans le secteur primaire a progressé de 1,8% en 2020 contre 5,2% en 2019, en raison des mesures de cordon sanitaire, de distanciation et de fermeture des frontières prises au plan sous régional pour contrôler la pandémie de COVID-19. La production vivrière s'est accrue de 1,9%. La production de coton est ressortie en hausse de 11,9% pour atteindre 800.000 tonnes au cours de la campagne 2020/2021 contre 714.900 tonnes lors de la campagne précédente.

Le taux de croissance de l'activité du secteur secondaire a été de 5,2% en 2020, après 13,6% en 2019, soutenu, principalement, par les branches de l'énergie, des activités extractives et des BTP. La production d'énergie a augmenté de 13,4% profitant de la pleine activité de la nouvelle centrale démarrée en août 2019. Les activités extractives ont progressé de 9,1% en rapport avec la hausse de la production des matériaux de construction. L'activité de BTP s'est accrue de 7,1%, sous l'effet de la poursuite des travaux de réalisation des infrastructures socioéconomiques. Quant aux industries agroalimentaires, elles ont progressé de 2,4%. Cette évolution s'explique par le ralentissement de l'agriculture vivrière ainsi que la faiblesse de la demande.

La pandémie de COVID-19 et les mesures de riposte qu'elle a induites ont ralenti l'activité du secteur tertiaire affichant un taux de croissance de 4,5% en 2020, après

6,0% en 2019. Les activités des branches du secteur marchand se sont contractées, particulièrement, celle de la restauration et de l'hôtellerie a reculé de 1,2%. L'activité commerciale a subi les répercussions de la baisse de 16,0% du trafic de marchandises au Port Autonome de Cotonou. Quant à la production du secteur non marchand, elle a progressé de 14,4%, en lien avec les actions de soutien aux familles et entreprises impactées par les effets de la crise sanitaire.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de 0,5 point, 0,8 point et 2,5 points.

Du côté des emplois, la croissance en 2020 a été portée par la consommation finale et la Formation Brute de Capitale Fixe (FBCF). La consommation finale a progressé de 4,7%, tirée par ses deux composantes. La consommation finale publique a augmenté de 14,4% sous l'effet des actions de soutien de l'État aux ménages impactés négativement par la crise. La consommation privée a progressé de 3,2%. La FBCF a augmenté de 2,1%. Cette évolution est consécutive à la progression de 88,4% de la FBCF publique, en lien avec l'accélèration des travaux d'infrastructures économiques. La FBCF privée quant à elle, a connu une baisse de 7,1%. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont baissé de 25,0% et les importations de 19,8% en 2020.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de 3,7 points, 0,5 point et -0,4 point.

Le taux d'investissement global en 2020 s'est établi à 25,6% comme en 2019 et le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 20,5% contre 21,2% en 2019.

Pour 2021, le taux de croissance est projeté à 6,0% après 3,8% en 2020, en relation avec les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de la résilience de l'économie. Le taux de croissance de l'activité du secteur primaire serait de 4,6%. La valeur ajoutée du secteur secondaire s'accélererait pour s'afficher à 10,2% et les activités du secteur tertiaire croitraient de 5,5%.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2021 seraient, respectivement, de 1,3 point, 1,6 point et 3,1 points.

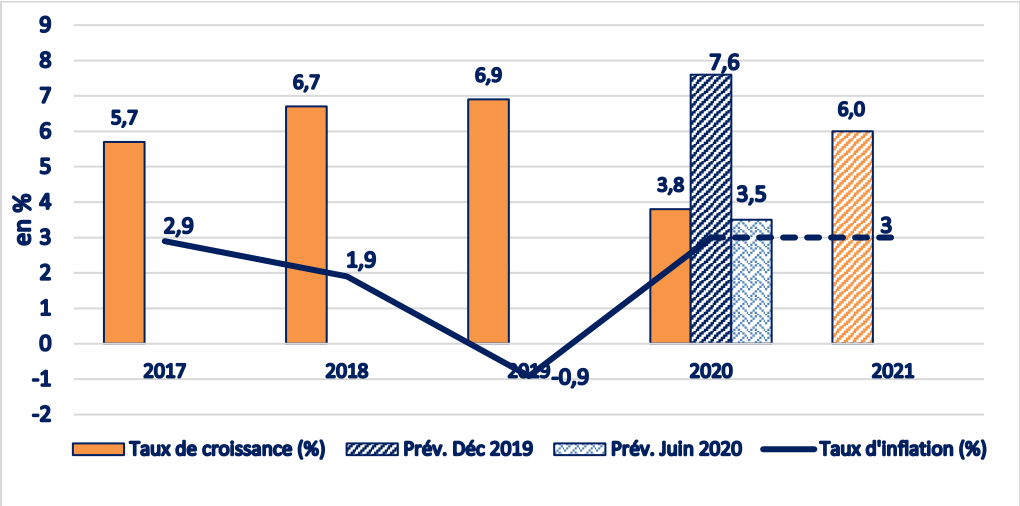
Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 3,4%, sous l'effet de la hausse de la composante privée de 4,5%, atténuée par la baisse de la composante publique de 3,1%. La FBCF progresserait de 13,7%, sous l'effet de l'augmentation de 15,2% de la FBCF privée et de 6,8% de la composante publique.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations seraient en hausse, respectivement, de 17,9% et 15,0%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2021 seraient, respectivement, de 2,7 points, 3,6 points et -0,3 point.

Le taux d'investissement global en 2021 serait de 27,9% contre 25,6% en 2020 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 22,7% contre 20,5% en 2020.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel au Bénin



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

2.1.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2020 s'est affiché à 3,0% contre -0,9% en 2019. Cette hausse est consécutive à l'augmentation du niveau des prix observée pour toutes les fonctions de consommation de l'IHPC. Ainsi, les biens et services se sont renchéris principalement pour les fonctions suivantes : « Transport » (+8,0%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,0%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+2,9%), « Restaurants et hôtels » (+2,8%), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+2,8%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+2,0%).

Au cours des trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen est ressorti à 0,8% contre 0,3% à la même période de 2020. Pour toute l'année, le taux d'inflation s'établirait en dessous de 3,0%.

2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, les opérations financières de l'État ont été marquées par les effets négatifs de la crise sanitaire sur les finances publiques. Les principaux déficits se sont aggravés sous l'effet de la hausse des dépenses et prêts nets plus importante que celle des recettes totales et dons.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 9,2% pour représenter 14,4% du PIB contre 14,1% en 2019, impulsés par la hausse des recettes fiscales et des dons. Les recettes fiscales ont progressé de 6,1% en 2020, soit un taux de pression fiscale de 10,5% contre 10,6% en 2019, soutenues par la performance enregistrée au niveau des recettes fiscales intérieures. Cette performance s'explique par les retombées des réformes portant, entre autres, sur les téléprocédures (télé déclaration et télépaiement des impôts et taxes par les grandes et les moyennes entreprises), la réforme des factures normalisées et la déclaration sur le bordereau unique des impôts sur salaires et des cotisations sociales. Les recettes non fiscales ont reculé de 0,3% pour représenter 2,2% du PIB en 2020, après 2,3% en 2019.

Les dons ont augmenté de 56,0% en 2020, représentant 1,7% du PIB contre 1,2% en 2019, en rapport avec le soutien des partenaires dans la lutte contre la pandémie et l'augmentation des dons projets.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 40,1% en 2020 pour s'établir à 19,1% du PIB contre 14,6% en 2019, en lien avec l'augmentation de 21,6% des dépenses courantes et de 88,4% des dépenses en capital. La hausse des dépenses courantes est expliquée par les dépenses engagées au titre des mesures du plan de riposte sanitaire. En effet, les transferts et subventions ont augmenté de 20,1%. La masse salariale a progressé de 6,9% et les intérêts au titre de la dette publique de 30,9%. L'augmentation des dépenses en capital est en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures routières et les investissements dans le cadre de la riposte à la pandémie.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons en 2020 s'est établi à 6,4% du PIB contre 1,7% en 2019. Quant au déficit budgétaire global, dons compris, il est ressorti à 4,7% du PIB contre 0,5% en 2019.

L'encours de la dette publique a progressé de 19,6% en 2020, sous l'effet de la hausse de la composante intérieure de 24,8% et de la composante extérieure de 15,8%. L'encours de la dette publique a représenté 46,1% du PIB contre 41,2% en 2019.

Le service dû de la dette publique totale en 2020 a baissé de 6,6% et a représenté 52,9% des recettes totales, après 59,5% en 2019. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la baisse de 15,7% de sa composante intérieure, le service de la dette extérieure ayant augmenté de 63,0%.

En 2021, les opérations financières de l'Etat se dérouleraient dans un contexte marqué par la persistance des effets négatifs de la crise sanitaire sur les finances publiques avec une détérioration du solde budgétaire global.

Les recettes totales et dons baisseraient de 3,0% pour représenter 12,9% du PIB contre 14,4% en 2020, du fait, principalement, de la forte contraction des dons, qui serait atténuée par la hausse des recettes totales. Les recettes fiscales seraient en hausse de 6,9% pour représenter 10,4% du PIB et les recettes non fiscales augmenteraient de 2,1%. Les dons passeraient de 152,2 milliards en 2020 à 41,3 milliards en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 2,0% après la hausse de 40,1% en 2020 pour s'établir à 18,0% du PIB. Les dépenses courantes augmenteraient de 5,6%, sous l'effet de l'accroissement des dépenses salariales de 4,2% et des intérêts sur la dette publique de 25,3%. Les dépenses en capital reculeraient de 4,1% en 2021 pour représenter 6,1% du PIB. Les dépenses en capital sur ressources propres enregistreraient une hausse de 5,4%.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 5,5% du PIB contre 6,4% en 2020 et le déficit budgétaire global, dons compris, représenterait 5,1% du PIB contre 4,7% un an plus tôt.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 43,7% du PIB en 2021, après 46,1% en 2020. Le service de la dette publique totale s'établirait à 874,9 milliards, soit une augmentation de 44,8% par rapport à 2020. Il représenterait 67,5% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 74,1% du total du service de la dette publique totale.

2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2020, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 307,0 milliards contre 45,6 milliards en 2019, en liaison notamment avec la bonne orientation du compte financier.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 353,5 milliards en 2020 contre un déficit de 340,2 milliards en 2019, en lien principalement avec une aggravation du déficit du compte des revenus primaires. Le déficit des biens et services a stagné sous l'effet conjugué d'une baisse des exportations nettes, induite par un recul des exportations plus importante que celui des importations. Le déficit des revenus primaires a augmenté en liaison avec des paiements d'intérêts de la dette plus élevés. Cette évolution a été atténuée par l'accroissement des revenus secondaires, impulsés par les dons-programme. Le compte courant a dégagé un déficit représentant 3,9% du PIB contre 4,0% en 2019, quand le déficit courant hors dons s'est situé à 5,3% du PIB contre 4,6% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré pour ressortir à 134,1 milliards en 2020 contre 116,3 milliards en 2019, en lien avec les transferts de capital des administrations publiques. Quant au compte financier, il a été excédentaire de 526,4 milliards en 2020, en hausse de 260,9 milliards par rapport au niveau de 2019, soutenu principalement par l'augmentation des entrées au titre des autres investissements.

Pour 2021, il est attendu un recul du solde global qui ressortirait excédentaire de 50,7 milliards, en raison, principalement, d'une réduction de l'excédent du compte financier.

2.1.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont établis à 1.539,7 milliards à fin décembre 2020, en hausse de 307,0 milliards (24,9%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2019.

L'encours des créances intérieures est ressorti à 1.714,4 milliards, en accroissement de 271,0 milliards ou 18,8%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale ont augmenté de 259,4 milliards pour s'établir à 52,3 milliards contre -207,1 milliards au 31 décembre 2019. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 11,6 milliards ou 0,7%, pour se situer à 1.662,1 milliards.

La masse monétaire s'est établie à 2.751,9 milliards, en augmentation de 405,9 milliards ou 17,3% par rapport à fin décembre 2019.

2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti en 2020 à -4,7% contre -0,5% en 2019. Il s'afficherait à -5,1% en 2021 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 3,0% en 2020 contre -0,9% en 2019. Il serait en dessous de 3,0% en 2021 ;

- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 47,3% en 2020 contre 41,6% en 2019. Le ratio s'établirait à 43,7% en 2021 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 41,7% contre 41,4% un an plus tôt. Il serait de 40,6% en 2021 ;
- **le taux de pression fiscale** est passé de 10,6% en 2019 à 10,5% en 2020. Le taux serait de 10,4% en 2021.

Encadré 1 : Etat d'exécution du plan de riposte à la COVID-19 au Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre la COVID-19, le Bénin a adopté à l'instar des autres pays membres de l'UEMOA, un plan de riposte sanitaire. Les différentes mesures contenues dans ledit plan sont estimées à 389,6 milliards pour la période allant de mars à août 2020. Ensuite, il est prévu 76, 8 milliards pour faire face aux dépenses urgentes de lutte contre la COVID-19 sur la période d'août à décembre 2020. A la date de 10 septembre, les dépenses engagées au titre des mesures du plan de riposte sanitaire sont évaluées à 55,1 milliards.

En réponse aux effets socio-économiques de la pandémie, le Bénin a aussi élaboré et mis en œuvre un plan de riposte socio-économique. Les différentes actions contenues dans ce plan s'articulent autour de trois grandes mesures : (i) mesures pour les moyennes et grandes entreprises, (ii) mesures pour les artisans et les petites unités de services et (iii) autres mesures. Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces mesures du plan de riposte socio-économique est évalué à 209, 1 milliards. Au 10 septembre 2020, l'exécution des dépenses relatives à ce plan est évaluée à 15,1 milliards.

Le montant des ressources mobilisées auprès des partenaires techniques et financiers, notamment, le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM), la Banque Ouest Africaine de Développement BOAD) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'élève à 31,0 milliards.

Source : CSPEF, octobre 2020.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2020 a subi les effets négatifs de la crise sanitaire liée au coronavirus. La dynamique de croissance a ralenti dans un contexte de hausse modérée de l'inflation. La situation des finances publiques s'est caractérisée par une aggravation des déficits budgétaires. Toutefois, les fondamentaux de l'économie ont été préservés grâce aux actions conjuguées des partenaires au développement et du gouvernement dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG).

En vue d'améliorer la résilience et soutenir la relance de l'économie, les Autorités béninoises sont invitées à poursuivre les actions suivantes :

- la lutte contre les effets de la crise sanitaire, notamment, par l'intensification des campagnes de vaccination et la sensibilisation en faveur des mesures barrières ;
- la modernisation et la gestion des chaînes de valeur agricole par la promotion des industries de transformation agricole ;
- le renforcement de la gestion des finances publiques à travers :
  - l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures par l'intensification de la digitalisation du recouvrement des impôts et taxes, et la maitrise des dépenses fiscales ;
  - la rationalisation des dépenses publiques en améliorant, entre autres, la gouvernance des investissements publics ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique en veillant, notamment, à la maitrise de son service.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal.	Prév (1).	Prév (2)	
Solde global/PIB	-4,3	-2,7	-0,5	-4,7	-1,8	-3,4	-5,1
Taux d'inflation	1,7	0,8	-0,9	3,0	≤ 3,0	≤ 3,0	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	39,7	34,6	41,6	47,3	38,7	43,1	43,7
Masse salariale/Recettes fiscales	47,3	44,0	41,4	41,7	39,4	44,1	40,6
Taux de pression fiscale	9,7	10,2	10,6	10,5	11,2	10,5	10,4
Taux de croissance du PIB	**5,7**	**6,7**	**6,9**	**3,8**	**7,6**	**3,5**	**6,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020 ; Réal : Réalisation)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2020, l'activité économique a enregistré une croissance de 2,5% contre 5,8% en 2019. La décélération du rythme de croissance s'explique par les effets négatifs des crises sanitaire et sécuritaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,9%, après la baisse de 3,2% en 2019. Pour 2021, le taux de croissance est projeté à 7,0%.

En ce qui concerne les finances publiques, la situation a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global, qui a représenté 5,2% du PIB en 2020 contre 3,2% en 2019, en lien avec la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses suite aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Il s'établirait à 5,0% en 2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique, d'un coût global de 488,9 milliards, près de 152,2 milliards ont été exécutés en 2020 sur une programmation de 156,1 milliards.

S'agissant des échanges extérieurs, la balance courante est ressortie déficitaire pour s'établir à 1,0% du PIB en 2020 contre un déficit de 3,3% en 2019.

La masse monétaire a augmenté de 17,8%, pour se situer à 4.779,2 milliards à fin décembre 2020.

2.2.1. PRODUCTION

En 2020, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 2,5%, contre 5,8% en 2019 (cf. graphique 3), portée par les secteurs primaire et secondaire. Elle s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire de la COVID-19 et la persistance des attaques terroristes.

La valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une progression de 5,7% en 2020, après 1,7% en 2019, tirée par la hausse de 6,9% de l'agriculture (+14,2% pour l'agriculture de rente et +4,6% pour l'agriculture vivrière) et de 2,3% de l'élevage.

La croissance de l'agriculture de rente a été impulsée par la filière sésame et celle du coton. La production de sésame a augmenté de 2,6% en raison essentiellement d'un prix au producteur incitatif. La production cotonnière, quant à elle, a connu une augmentation de 2,1% pour atteindre 472 340 tonnes. Cette hausse est expliquée, entre autres, par l'accessibilité aux intrants et les réformes du cadre institutionnel de la filière. S'agissant de l'agriculture vivrière, l'accroissement de sa valeur ajoutée a été impulsé par la hausse de la production céréalière de 4,8% en lien avec une pluviosité favorable et des mesures gouvernementales de soutien au monde rural. L'activité dans le sous-secteur de l'élevage a profité de l'aménagement de superficies sylvopastorales, la mise à la disposition des producteurs de 2 346,2 tonnes d'aliments complets et l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 7,7%, après 2,3% en 2019. Le secteur a profité, essentiellement, du regain d'activité des industries extractives qui ont connu une progression de 16,7% en lien avec la hausse de 20% de la production d'or. Cette situation favorable s'explique par l'entrée en production de la mine d'or de Sambrado (SOMISA). En effet, la production de l'or industriel qui est passée de 50,3 tonnes en 2019 à 62,1 tonnes en 2020, soit une hausse de 23,5%. Les activités des BTP, quant à elles, ont connu une baisse de 3,5%. Cette baisse s'explique par les arrêts de chantiers et les retards dans l'exécution des travaux de construction et de réhabilitation du fait de l'insécurité ainsi que par le ralentissement des travaux de

construction de bâtiments au niveau du secteur privé, en lien avec les effets de la crise de la COVID-19.

L'activité du secteur tertiaire a baissé de 0,8% contre une hausse de 10,2% en 2019. Cette évolution s'explique, principalement, par le recul de l'activité dans la plupart de ses sous-secteurs dont « l'hébergement et la restauration » qui a connu une baisse de 28,8%, suite aux conséquences des mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie de COVID-19. Les autres activités affectées sont, entre autres, celles du transport de passagers et d'organisation de manifestations (annulation du SIAO, SNC, Tour du Faso, de la SAMAO et d'autres grandes rencontres).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire, et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de 1,2 point, 1,7 point et -0,4 point.

Du côté de la demande, la croissance en 2020 a été portée par l'ensemble de ses composantes. La consommation finale a augmenté de 1,2% contre 7,2% en 2019, portée par ses deux composantes. La consommation publique a connu une hausse de 0,5%. Quant à la composante privée, elle a enregistré une hausse de 1,4% en lien avec l'amélioration du niveau des revenus des ménages suite à la bonne tenue des productions vivrière et de rente.

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a connu une hausse de 1,4% contre une hausse de 18,7% en 2019, sous l'effet, principalement de la hausse de la FBCF publique de 30,6% soutenue par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socioéconomiques et le financement de la relance économique en lien avec la crise sanitaire induite par la Covid-19.

La hausse des exportations de 12,2% et celle des importations de 4,9% ont caractérisé les échanges extérieurs en 2020. Les exportations ont profité de l'augmentation des ventes d'or et de coton.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2020 sont ressorties, respectivement, à 1,0 point, 0,6 point et 0,9 point.

En 2020, le taux d'investissement s'est chiffré à 24,4% contre 23,3% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 24,1%, après 17,0% en 2019.

Pour l'année 2021, l'activité économique connaitrait une hausse du taux de croissance de 7,0% après 2,5% en 2020, en relation avec les performances de l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 3,5% qui s'expliquerait, principalement, par la hausse de la production vivrière et de rente.

Le taux de croissance du secteur secondaire serait de 8,3% en 2021. Cette progression se justifierait principalement par la hausse de l'activité d'extraction, des activités manufacturières et des travaux de construction.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire croîtrait de 7,9%, en liaison, principalement, avec la hausse des services marchands, « hébergement et restauration », « activités immobilières », « service financier et assurance », « commerce et réparation »,tirant profit de la reprise attendue des activités au cours du second semestre de l'année 2021.

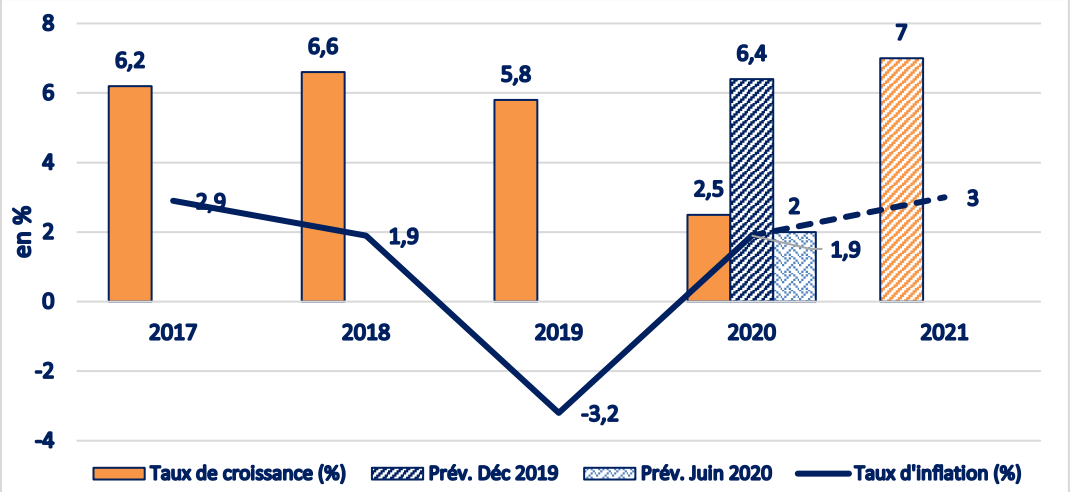
Les contributions des secteurs primaire, secondaire, et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 seraient, respectivement, de 0,8 point, 2,0 points et 4,2 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 7,9%, en lien avec la progression de 9,4% de la consommation finale privée, la consommation finale publique n'augmentant que de 4,4%. La FBCF serait en hausse de 4,1%, imputable aussi bien à la FBCF privée (+5,8%) que celle publique (2,6%). Quant aux échanges extérieurs, elles seraient marqués par une hausse des exportations des biens et services (+6,8%) plus importante que celle des importations de biens et services (+5,1%).

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2021 ressortiraient, respectivement, à 6,6 points, 0,7 point et -0,3 point.

Le taux d'investissement serait de 24,6% en 2021 contre 24,4% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 22,6% contre 24,1% en 2020.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

2.2.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,9% en 2020 contre -3,2% en 2019. Le niveau d'inflation s'explique, essentiellement, par la hausse des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,7%), « Communications » (+0,2%), « Restaurant et hôtel » (+0,3%) et « Enseignement » (+2,1%). Ces hausses ont été atténuées par les baisses des indices de prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles» et « Transports » respectivement, de 1,5% et 0,5%.

Au cours des trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 2,4% contre -0,3% à la même période de 2020. Pour toute l'année, le taux d'inflation s'établirait en dessous de 3%.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, les nouvelles priorités pour contenir les effets de la pandémie de COVID-19, conjuguées aux efforts pour la lutte contre les attaques terroristes ont impacté la gestion des finances publiques, caractérisée par une augmentation du déficit budgétaire global.

Les recettes totales et dons ont connu une hausse de 4,9% pour se situer à 19,5% du PIB, contre 20,1% en 2019. Les recettes fiscales ont baissé de 3,4%. Le taux de pression fiscale s'est situé à 13,6% contre 15,2% un an plus tôt. La baisse des recettes fiscales est imputable, essentiellement, à l'incidence des mesures d'allègements fiscaux prises en atténuation des effets néfastes de la COVID-19 sur les entreprises et les ménages. Les recettes non fiscales ont connu une baisse de 12,6% pour représenter 2,8% du PIB en 2020 contre 3,4% en 2019. Ce fléchissement s'explique, essentiellement, par la baisse des recettes au titre de la licence pour téléphonie mobile qui sont passées de 120,0 milliards de FCFA en 2019 à 45,6 milliards de FCFA en 2020.

Les dons ont enregistré une hausse de 135,3% pour représenter 3,1% du PIB en 2020 contre 1,4% en 2019, du fait de l'accompagnement des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la lutte contre les crises sanitaire et sécuritaire.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 14,8% pour se situer à 24,7% du PIB en 2020 contre 23,2% du PIB en 2019, du fait de la hausse des dépenses courantes et en capital. Les dépenses courantes ont progressé de 4,9% tirées par la hausse de 6,2% des dépenses de personnel et l'augmentation des dépenses de transferts courants de 5,3%. Les charges d'intérêts de la dette sont en hausse de 20,1% en 2020. La hausse des dépenses de personnel s'explique, essentiellement, par l'incidence des mesures gouvernementales adoptées dans le cadre de l'amélioration des statuts des enseignants, de la police nationale et de la fonction publique hospitalière. Quant à l'augmentation des transferts, elle s'explique principalement par l'appui aux Collectivités Territoriales (CT) et au Fonds Spécial d'entretien routier ainsi que les subventions des prix des hydrocarbures. Les dépenses d'investissement public ont connu une hausse de 40,1% en rapport avec la hausse des investissements financés sur ressources extérieures.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire global dons compris qui est passé de 3,2% du PIB en 2019 à 5,2% en 2020. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 8,3% du PIB en 2020 contre 4,6% en 2019.

En 2020, l'encours de la dette publique s'est établi à 47,1% du PIB contre 42,2% en 2019. Le service de la dette publique a atteint 558,5 milliards, soit une progression de 61,9% par rapport à 2019. Il a représenté 34,1% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 84,8% du total du service de la dette publique.

En 2021, les recettes totales et dons augmenteraient de 7,4% pour représenter 19,6% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 16,0% pour se situer à 14,8% du PIB. Cette hausse s'expliquerait par la mise en œuvre des mesures et actions visant l'amélioration de l'efficacité des régies financières en matière de recouvrement des recettes. Les recettes non fiscales baisseraient de 25,5% pour représenter 1,9% du PIB. Les dons, après la hausse remarquable de 2020, connaitraient une baisse de 0,5% pour représenter 2,9% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 6,5% pour représenter 24,6% du PIB, en relation avec la mise en œuvre des mesures sociales et des autres mesures d'appui à l'économie contenues dans le plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique ainsi que pour faire face à la crise sécuritaire. Les dépenses courantes progresseraient de 2,1%, en lien avec les augmentations de la masse salariale de 5,9% et des charges d'intérêt sur la dette publique de 23,5%. Les dépenses en capital augmenteraient de 16,9%, en lien avec la hausse des dépenses d'investissement sur ressources propres de 26,3%, représentant 5,1% du PIB en 2021.

Au total, le déficit global hors dons s'élèverait à 7,9% du PIB contre 8,3% en 2020. Quant au déficit global, il s'établirait à 5,0% contre 5,2% en 2020.

En 2021, l'encours de la dette publique est projeté à 46,5% du PIB contre 47,1% en 2020. Le service de la dette publique s'établirait à 638,4 milliards, soit une progression de 14,3% par rapport à 2020. Il représenterait 36,0% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 82,3% du total du service de la dette publique.

2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs au titre de l'année **2020** se sont soldés par un excédent global de 475,1 milliards contre 67,7 milliards en 2019. Cette amélioration s'explique par l'évolution favorable de l'ensemble des comptes.

Le compte courant a été marqué par une réduction du déficit en liaison avec la bonne orientation des biens et services, des revenus primaires et des revenus secondaires. Le repli du déficit commercial résulte de la hausse des exportations (+8,8%), tirée par les ventes d'or (+10,2%), conjuguée à un recul des importations de biens (-0,9%). Le déficit des revenus primaires a baissé sous l'action du repli des intérêts sur la dette. L'excédent des revenus secondaires a augmenté en liaison avec la hausse des appuis budgétaires. En conséquence, le déficit du compte courant de la balance des paiements a représenté 1,0% du PIB en 2020 contre 3,3% en 2019. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 2,7% du PIB contre 4,2% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 152,8 milliards en rapport avec la hausse des transferts aux administrations publiques. Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 297,4 milliards en 2020 contre 252,9 milliards en 2019, en liaison avec la hausse observée au niveau des investissements de portefeuille et des autres investissements.

Pour 2021, il est attendu un repli de l'excédent du solde global qui ressortirait à 183,3 milliards, sous l'action notamment de la dégradation du compte courant.

2.2.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2020, se sont consolidés de 475,1 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2019, pour s'établir à 1.983,7 milliards.

Les créances intérieures ont enregistré une hausse de 312,8 milliards ou 10,2% par rapport à fin décembre 2019, pour s'inscrire à 3.380,8 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui se situait à 151,8 milliards à fin décembre 2019, s'est accru de 40,5 milliards, pour s'établir à 192,4 milliards à fin décembre 2020. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 272,3 milliards ou 9,3%, pour ressortir à 3.188,5 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 17,8%, pour se situer à 4.779,2 milliards à fin décembre 2020.

2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -5,2% 2020 contre -3,2% en 2019. Il s'établirait à -5,0% en 2021 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,9% en 2020 contre -3,2% en 2019. Le taux serait en dessous de 3,0% en 2021 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 47,1% en 2020 contre 42,2% en 2019. Il serait de 46,5% en 2021 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 65,2% en 2020 contre 59,3% en 2019. Le ratio s'établirait à 59,5% en 2021 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 13,6% en 2020 contre 15,2% en 2019. Le taux serait de 14,8% en 2021.

Encadré 2 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Burkina Faso

Dans le cadre de la lutte contre les effets de la crise liée au coronavirus, le Burkina Faso a adopté un plan de riposte qui a pour objectifs : (i) la mise en adéquation du potentiel du système sanitaire et des besoins de réponse sanitaire (dépistage, prise en charge, suivi biologique) ; (ii) l'accroissement de la participation des individus, des familles et des communautés dans la réponse à la crise sanitaire (adhésion aux mesures prises, engagement citoyen à travers des initiatives nouvelles etc.) ; (iii) la mise en œuvre des mesures d'atténuation des conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire et ; (iv) la mise en œuvre des mesures de relance économique et sociale.

L'évaluation financière de ce plan sur la période 2020-2022 s'élève à près de **488,9 milliards.**

Situation d'exécution des lignes spécifiques pour la prise en charge des effets de la COVID-19 du budget de l'Etat, exercice 2020 et 2021 (à fin mars), en milliards de FCFA

Actions et secteurs concernés	2020			2021 (à fin mars)		
	Prog	Réal	Taux	Prog	Réal	Taux
Mesures sociales	**40,620**	**40,620**	**100,0%**	**23,639**	**23,639**	**100%**
Distribution de vivres aux personnes vulnérables, prise en charge psychosociale, Kit d'hygiène et de dignité	10,870	10,870	100,0%	7,730	7,730	100%
Soutien aux acteurs de la culture	1,250	1,250	100,0%	-	-	
Transfert au profit du FONAFI, FASI, FAPE et FAARF (inclusion financière, secteur informel, emploi jeunes et femmes)	15,000	15,000	100,0%	10,000	10,000	100%
Prise en charge des factures d'eau, d'électricité	13,500	13,500	100,0%	5,909	5,909	100%
Préparation et riposte contre la maladie	**38,173**	**33,948**	**88,9%**	**-**	**-**	**-**
Communication pour la riposte	0,500	0,492	98,4%			
Prise en charge des cas, prévention, coordination, Surveillance, Recherche, prise en charge des équipes d'intervention rapide, logistique et sécurité	32,673	28,456	87,1%			
Financement de la recherche et la production de médicaments	5,000	5,000	100,0%			
Relance économique	**77,600**	**77,600**	**100,0%**	**30,000**	**0.000**	**0%**

Acquisition d'intrants agro-pastoraux	15,600	15,600	100,0%			
Règlement de la dette intérieure dans le secteur de l'hôtellerie, du tourisme des arts et de la presse	2,000	2,000	100,0%			
Relance des entreprises en difficulté	60,000	60,000	100,0%			
TOTAL	**156,393**	**152,168**	**97,3%**	**53,639**	**23,639**	**44,1%**

NB :

- A ces éléments s'ajoutent également l'incidence des mesures d'allègements fiscaux prises dans le sens d'atténuer les effets néfastes de la COVID-19 sur les entreprises. Le plan de riposte et de mitigation est en cours de revision. Les données pour l'année 2021 sont donc provisoires.
- La riposte à la pandémie étant inscrite désormais dans le système de santé de routine, le montant prévu pour la riposte n'est donc pas désagrégé pour être inscrit dans le tableau ci-dessus.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Malgré le contexte socioéconomique marqué par les crises sanitaire et sécuritaire, la croissance économique au Burkina Faso s'est poursuivie avec un taux de 2,5% en 2020 contre 5,7% en 2019, et une hausse modérée de l'inflation. En ce qui concerne les finances publiques, la situation a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global en lien avec la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses publiques.

Pour renforcer les performances économiques et limiter l'incidence socio-économique des effets des crises sanitaire et sécuritaire sur l'économie, les Autorités burkinabè sont invitées à prendre les dispositions visant :

- la poursuite des mesures de relance pour atténuer les conséquences de la pandémie sur l'activité économique ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire à travers, notamment :
  - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maitrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;
  - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes, notamment, la masse salariale ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal	Prév (1)	Prév (2)	
Solde global/PIB	-6,9	-4,3	-3,2	-5,2	-3,0	-5,0	-5,0
Taux d'inflation	2,9	1,9	-3,2	1,9	≤ 3,0	≤ 3,0	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	33,4	37,3	42,2	47,1	43,4	47,1	46,5
Masse salariale/Recettes fiscales	49,9	52,1	59,3	65,2	53,2	62,9	59,5
Taux de pression fiscale	15,1	15,2	15,2	13,6	17,9	16,1	14,8
Taux de croissance du PIB	**6,2**	**6,6**	**5,8**	**2,5**	**6,4**	**2,0**	**7,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso ; (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020 ; Réal : Réalisation)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2020, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 1,8%, après 6,2% en 2019. Le ralentissement de l'activité économique est imputable aux effets de la crise sanitaire de la COVID-19. L'activité s'est déroulée dans un contexte d'inflation modérée. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,4% en 2020 contre 0,8% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global qui est passé de 2,3% en 2019 à 5,6% du PIB en 2020, en liaison avec les répercussions de la COVID-19, notamment, le faible niveau de recouvrement des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses courantes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique d'un montant global de 1 796,9 milliards, le montant total décaissé est de 117,2 milliards au titre des quatre fonds et de 53,9 milliards pour le soutien agricole à fin décembre 2020.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est établi à 3,4% du PIB en 2020 contre 2,3% un an plus tôt.

Au plan monétaire, la masse monétaire a augmenté de 21,1% en glissement annuel, en s'inscrivant à 13 042,6 milliards à fin décembre 2020.

2.3.1. PRODUCTION

En 2020, l'activité économique a été impactée négativement par la crise sanitaire de la COVID-19. En effet, la croissance du PIB a fortement ralenti pour se situer à 1,8% contre 6,2% en 2019.

Le secteur primaire a enregistré une hausse de 2,2%, après 5,3% en 2019 en relation avec la hausse de l'agriculture d'exportation (+3,0%) et de l'agriculture vivrière et l'élevage (+2,0%) en dépit de la baisse de la pêche (-0,2%) et de la sylviculture (-10,0%). La bonne tenue de l'agriculture est liée, notamment, aux meilleures conditions agronomiques (pluviométrie, nouvelles variétés, techniques nouvelles d'élagage et de greffage) ainsi qu'à la réduction des sorties frauduleuses du fait de la fermeture des frontières terrestres et de la poursuite de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la contrebande. .

L'activité du secteur secondaire n'a progressé que de 1,6%, après 11,5% en 2019. Ce ralentissement résulte de la baisse de la production de l'industrie agroalimentaire (-5,2% en 2020 contre +5,6% en 2019), de la forte baisse des produits pétroliers (-25,7% en 2020 contre +19,0% en 2019), du ralentissement du BTP (+5,5% 2020 contre +23,8% en 2019) et du ralentissement de l'industrie d'extraction minière et pétrolière (+6,2% en 2020 contre +17,5% en 2019).

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 1,7% en 2020 contre 4,8% en 2019 en lien principalement avec la hausse des télécommunications (+30,3%), en dépit de la baisse des activités de transport (-2,0%), du commerce (-2,5%) et des autres services (-2,2%).

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020, ont été, respectivement, de 0,3 point, 0,3 point et 1,2 point.

Au niveau de la demande globale, la croissance a été tirée, principalement, par les investissements (+8,7%) tandis que la consommation a connu une légère baisse de 0,3%.

La baisse de la Consommation finale est en lien avec la baisse des revenus des ménages aussi bien du privé que du public et surtout de la perte d'un certain nombre d'emplois en relation avec les mesures de lutte contre la pandémie, notamment, la fermeture des commerces non essentiels.

Les investissements ont été soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment, ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (vi) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vii) de construction du 4ème pont d'Abidjan et (viii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

Au niveau de la demande extérieure nette, les exportations de biens et services ont enregistré une baisse de 1,3% en 2020, après une hausse de 10,2% en 2019, en raison d'une mévente des produits transformés (-5,2%) et des produits miniers (-5,4%). Quant aux importations, elles se sont affichées en hausse de 8,8% après une baisse de 0,4% en 2019 en lien avec l'accroissement des volumes importés en relation avec la progression des volumes achetés de biens intermédiaires (+15,2%), de biens d'équipement (+13,9%) et de biens de consommation autres que les produits alimentaires (+10,4%).

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de -0,2 point, 4,3 points et -2,3 points.

Le taux d'investissement global en 2020 est ressorti à 22,6% contre 21,1% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 21,3% contre 21,2% en 2019.

Pour l'année 2021, les projections tablent sur un taux de croissance économique de 6,5% soutenu par la performance de tous les secteurs de l'économie.

Le secteur primaire enregistrerait une décroissance de 1,3% après une croissance de 2,2% en 2020, en rapport, principalement, avec la baisse de la production de l'agriculture vivrière (-1,4%) et celle de l'agriculture d'exportation (-1,4%).Toutefois, ce secteur bénéficierait, également, de la poursuite des investissements dans le secteur agricole dans le cadre du PNIA et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier.

Le secteur secondaire progresserait de 11,2% contre 1,6% en 2020. L'activité serait soutenue par le dynamisme des BTP (+19,4%), des industries agroalimentaires (+6,6%) et de l'énergie (+14,9%).

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité resterait dynamique avec un taux de croissance de 6,9% en liaison avec une bonne tenue de l'ensemble de ses composantes. Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

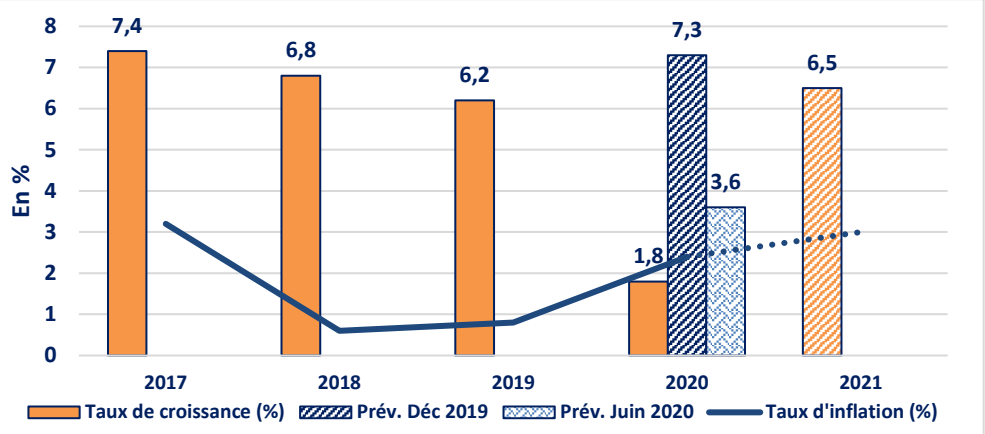
Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021, seraient, respectivement, de -0,2 point, 2,4 points et 4,4 points.

En ce qui concerne la demande globale, elle serait tirée par la demande intérieure (FBCF et consommation finale). S'agissant de la FBCF, elle enregistrerait une hausse de 6,9% en 2021, après 8,7% en 2020. Les exportations et les importations de biens et services seraient en hausse, respectivement, de 6,5% et 7,0% en 2021.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2021 seraient, respectivement, de 4,0 points, 3,0 points et -0,5 point.

Le taux d'investissement global en 2021 se situerait à 22,9% et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 22,5%.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire



Sources : *CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA*

2.3.1. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,4% en 2020 contre 0,8% en 2019, en lien, essentiellement, avec le renchérissement des produits comestibles suite à la mesure gouvernementale d'isolement du grand Abidjan pour freiner la propagation de la COVID-19. Les hausses les plus élevées ont été relevées pour les fonctions « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées » (+4,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+3,0%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,8%), « Transport » (+2,1%), « Enseignement » (+1,8%) et « Restaurants et hôtels » (+1,7%).

Sur les trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen s'est situé à 3,0% contre 2,3% à la même période de l'année dernière. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation annuel moyen pourrait se situer au-dessus de 3,0%.

2.3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020 l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une dégradation des principaux soldes budgétaires, en liaison avec les effets néfastes de la pandémie à coronavirus sur l'économie.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 2,5% pour représenter 15,1% du PIB contre 15,0% en 2019. Cette évolution est rendue possible grâce à un effort de mobilisation de l'ensemble des recettes. Les recettes fiscales ont connu une

croissance de 3,6% pour ressortir à 12,4% du PIB. Toutefois, elles ont été affectées par le ralentissement des activités et les effets des mesures fiscales prises pour soutenir les entreprises dans le cadre du Plan de riposte à la pandémie de COVID-19. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont progressé de 9,1% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,0% en 2019. Quant aux dons, ils ont chuté de 29,7% pour s'établir à 0,6% du PIB contre 0,8% en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 22,1% pour représenter 20,7% du PIB contre 17,3% en 2019, tirés aussi bien par les dépenses courantes que par les dépenses en capital, sous l'effet de la mise en œuvre des mesures contenues dans le Plan de riposte à la pandémie.

Les dépenses courantes se sont accrues de 17,1%, sous l'impulsion de la hausse des intérêts sur la dette publique (+27,4%) et des dépenses de fonctionnement (+21,1%). Les dépenses de personnel ont progressé de 7,3%, en liaison avec la prise en charge des avancements indiciaires. S'agissant des dépenses en capital, elles ont augmenté de 27,7%, en liaison avec l'accélération des travaux de construction des infrastructures prévues dans le PND 2016-2020 et le renforcement des infrastructures sanitaires.

Au total, le solde budgétaire global, dons compris, s'est établi à -5,6% du PIB en 2020 contre -2,3% en 2019. Le solde budgétaire global hors dons est ressorti à -6,2% du PIB, après -3,1% en 2019.

A fin décembre 2020, l'encours de la dette publique totale sur le PIB nominal s'est établi à 47,6% du PIB en 2020, après 38,8% en 2019. Le service de la dette publique totale a progressé de 8,9% par rapport à 2019, pour représenter 37,8% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 60,3% du total du service de la dette publique totale.

En 2021, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires, en liaison avec la reprise économique, un effort soutenu en matière de recouvrement des recettes fiscales et une meilleure maitrise des dépenses courantes.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 6,1% pour représenter 14,9% du PIB contre 15,1% en 2020. Les recettes fiscales seraient en hausse de 8,0% pour ressortir à 12,5% du PIB. Les recettes non fiscales baisseraient de 5,7% pour représenter 1,9% du PIB. S'agissant des dons, ils enregistreraient une hausse de 9,8% pour s'établir à 0,6% du PIB comme en en 2020.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 6,7% pour représenter 20,6% du PIB contre 20,7% en 2020. Ils seraient tirés par les dépenses en capital qui seraient en hausse de 12,7%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Quant aux dépenses courantes, elles baisseraient de 5,7%, en liaison, principalement, avec la diminution des dépenses de fonctionnement (-6,3%) malgré la hausse des intérêts sur la dette publique (+15,6%) et de la masse salariale (+0,2%).

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2021 se caractériserait par un solde budgétaire global de -5,7% contre -5,6% en 2020. Le solde budgétaire global hors dons ressortirait à -6,2% du PIB comme en 2020.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 51,8% du PIB en 2021. Le service de la dette publique totale progresserait de 15,7% par rapport à 2020, pour représenter 41,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 56,4% du total du service de la dette publique totale.

2.3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2020, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 642,3 milliards contre 477,7 milliards en 2019. Cette amélioration est liée, principalement, à la bonne tenue du compte de capital et du compte financier dont l'effet a été atténué par l'augmentation du déficit courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 1.191,8 milliards en 2020 contre un déficit de 790,3 milliards en 2019, en liaison avec un repli de l'excédent commercial, dont l'effet a été aggravé par la progression du déficit des revenus primaires du fait des paiements plus élevés d'intérêts sur la dette extérieure. L'excédent commercial a baissé de 218,4 milliards sous l'effet d'un repli des exportations (-7,3%) plus important que celui des importations (-5,7%). Les exportations ont été affectées, principalement, par la réduction des recettes tirées des ventes de cacao et de pétrole tandis que la baisse des importations est liée, notamment, aux achats de produits pétroliers.

Le déficit du compte courant a représenté 3,4% du PIB en 2020 contre 2,3% en 2019. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 3,7% du PIB contre 2,8% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 71,7 milliards pour ressortir à 177,0 milliards en 2020 grâce aux dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'est inscrit en hausse de 492,9 milliards pour ressortir à 1.667,1 milliards en 2020, en liaison notamment avec les entrées de capitaux au titre des investissements de portefeuille.

Pour 2021, l'excédent du solde global se réduirait à 511,6 milliards, après 642,3 milliards en 2020, en liaison essentiellement avec une augmentation du déficit courant.

2.3.4. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont améliorés de 642,3 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 3.139,7 milliards à fin décembre 2020.

L'encours des créances intérieures s'est situé à 12.040,4 milliards, en hausse de 1.804,4 milliards ou 17,6% par rapport à fin décembre 2020. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale s'est accru de 1.117,0 milliards, pour se chiffrer à 3.908,8 milliards. Les créances sur l'économie ont enregistré une hausse de 687,3 milliards ou 9,2%, pour s'établir à 8.131,7 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 21,1% en glissement annuel, en s'inscrivant à 13.042,6 milliards à fin décembre 2020

2.3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -5,6% contre -2,3% en 2019. En 2021, il se situerait à -5,7% ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 2,4% contre 0,8% en 2019. Il serait en dessous de 3,0% en 2021 ;

- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** est ressorti à 47,6% contre 38,8% en 2019. En 2021, il est projeté à 51,8% ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est ressorti à 42,0% contre 40,5% en 2019. En 2021, il s'établirait à 38,9% ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 12,4% contre 12,3% en 2019. Il est projeté à 12,5% en 2021.

Encadré 3 : Etat d'exécution du plan de riposte à la COVID-19 de la Côte d'Ivoire

La stratégie du Gouvernement dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pandémie à Coronavirus repose sur le plan de riposte sanitaire d'un coût de 95,88 milliards et le Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) d'un coût de 1 700 milliards.

Le PSESH est bâti autour de plusieurs mesures regroupées en trois axes, à savoir (i) les mesures de soutien à la continuité des activités des entreprises, (ii) les mesures de relance de l'économie et (iii) les mesures d'atténuation de l'impact social de la crise sanitaire. L'exécution de ce plan devrait se poursuivre jusqu'en 2021.

Dans le cadre du PSESH, il a été mis en place :

- le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE) doté de 100 milliards ;
- le Fonds de Soutien aux PME (FSPME) doté de 150 milliards ;
- le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) doté de 100 milliards ;
- le Fonds de solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire (FSS) doté de 170 milliards ;
- le Programme d'Urgence Agricole (PURGA) doté de 300 milliards.

A fin décembre 2020, le montant total décaissé est de 117,246 milliards au titre des quatre fonds et de 53,94 milliards pour le soutien agricole. Les opérations réalisées se présentent par fonds comme suit :

- Au titre du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE), 23,579 milliards de FCFA ont été octroyés dont 23,017 de prêts directs et 562,5 millions de couverture de garantie ;
- Au titre du Fonds de Soutien aux PME (FSPME), 590 PME ont bénéficié de 25,55 milliards ;
- Au titre du Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur informel (FASI) : 77 646 acteurs du secteur ont bénéficié de l'appui du fonds pour un montant total de 17,26 milliards ;
- Au titre du Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire (FSS) : l'appui du fonds s'élève à un montant de 38,536 milliards pour des transferts monétaires au profit de 194 245 ménages vulnérables, un soutien financier à 18 909 personnes licenciées ou mises au chômage et la prise en charge des factures d'électricité de 1 052 749 ménages abonnés au tarif social d'électricité et des factures d'eau de 472 972 ménages abonnés au tarif social de la SODECI, sur une période de trois mois ;
- Au titre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA) : Les activités ont été financées à hauteur de 53,94 milliards comprenant 45 milliards de FCFA part Etat et 8,94 milliards de FCFA part bailleurs.

Source : *CNPE Côte d'Ivoire*

2.3.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2020, l'économie ivoirienne a été marquée par les conséquences de la pandémie à coronavirus qui ont ralenti son rythme de croissance observé ces dernières années. En effet, le taux de croissance est ressorti à 1,8%, après 6,2% en 2019. Toutefois, les perspectives sur la période 2021-2025 indiquent une reprise rapide de l'économie dès 2021 avec un taux de croissance projeté à 6,5%% en 2021 et un retour à la consolidation budgétaire dès 2023.

Pour atteindre ces objectifs et ramener l'économie sur un sentier de croissance durable, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions suivantes :

- la consolidation du climat sociopolitique ;
- la poursuite des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment, par la rationalisation des exonérations en matière de TVA et les mesures fiscales prévues dans le code minier et le code des investissements ;
- la poursuite des actions et réformes en vue de la diversification de l'économie ;
- la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal	Prév (1)	Prév (2)	
Solde global/PIB	-3,3	-2,9	-2,3	-5,6	-3,0	-5,1	-5,7
Taux d'inflation	0,4	0,6	0,8	2,4	<=3,0	<=3,0	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	33,5	36,0	38,8	47,6	46,7	40,4	51,8
Masse salariale/Recettes fiscales	41,5	41,8	40,5	42,0	37,3	41,9	38,9
Taux de pression fiscale	12,2	12,0	12,3	12,4	16,8	11,7	12,5
Taux de croissance du PIB	**7,4**	**6,9**	**6,2**	**1,8**	**7,3**	**3,6**	**6,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire. (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020; Réal : Réalisation)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2020, le PIB réel s'est contracté de 1,4%, après une croissance de 4,5% en 2019. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,5% en 2020 contre 0,2% en 2019. Pour 2021, il est prévu une reprise avec un taux de croissance économique de 3,3%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 s'est caractérisée par une aggravation du déficit global à 9,1% du PIB, du fait des effets de la crise sanitaire. Le déficit global est projeté à 4,5% en 2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique, d'un montant 47,0 milliards, près de 21,9 milliards ont été exécutés à fin décembre 2020.

S'agissant des échanges extérieurs, la balance des paiements s'est soldé par un excédent global de 52,7 milliards en 2020 contre un déficit de 15,3 milliards en 2019.

La masse monétaire s'est accrue de 9,1%, comparée à fin décembre 2019, pour se chiffrer à 399,2 milliards.

2.4.1 PRODUCTION

En 2020, l'activité économique s'est contractée de 1,4%, après une croissance de 4,5% en 2019 (cf. graphique 5). Ce recul s'explique, principalement, par la baisse de la valeur ajoutée du secteur tertiaire, celles des secteurs primaire et secondaire ayant augmenté légèrement.

Dans le secteur primaire, le taux de croissance a été de 3,2% contre 5,3% en 2019. Cette évolution est soutenue par la bonne production vivrière qui a plus que compensé la baisse de la production de cajou. La production vivrière a enregistré un taux de croissance de 10,1%, en liaison avec des conditions climatiques favorables et le soutien du Gouvernement aux agriculteurs (distribution des semences, des kits de petits matériels, des insecticides et de 62 tracteurs agricoles). La production céréalière brute s'est située à 257.500 tonnes, soit une hausse de 7,0% par rapport à 2019.

La production de la noix de cajou a reculé de 6,2% en 2020, en liaison avec des difficultés dans la filière. Outre l'ouverture tardive de la campagne, le faible niveau de préfinancement et la baisse des prix aux producteurs (le prix minimum de référence a été fixé à 375 FCFA/Kg contre 500 FCFA/kg lors de la campagne précédente) ont pesé sur l'activité. Les branches de l'élevage et de la pêche ont enregistré respectivement une croissance de 2,2% et 6,5% en 2020.

Le secteur secondaire a affiché une croissance de 0,6% en 2020 contre -0,1% en 2019. Cette évolution s'explique par la bonne orientation la branche « électricité, eau et assainissement » (+10,7%), des autres industries (9,3%) et des BTP (2,7%%). L'effet de ces hausses a été atténué par le repli des bracnches « industries agroalimentaires » (-10,4%) et « industries extractives » (-2,6%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est contractée de 4,6% en 2020 après une hausse de 5,9% en 2019, en rapport avec les effets de la pandémie de COVID-19. Les branches les plus touchées sont les « transports et entreposage » (-20,0%) et les « autres services » (-18,0%). Le « commerce » a également enregistré un repli de 3,3%. Toutefois, les branches des « télécommunications » (+5,0%), des « services financiers » (+3,0%) et des « services des administrations publiques » (+16,6%) se sont inscrites en hausse, en lien avec les activités déployées durant la crise.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de 1,1 point, 0,2 point et -2,8 points.

Du côté de la demande, la croissance a été impactée par le recul de l'ensemble des composantes. La consommation finale s'est inscrite en baisse de 3,4%, sous l'effet de sa composante privée (-7,9%), la composante publique ayant augmenté de 16,3%. La FBCF a enregistré un recul de 1,7% en 2020, en lien avec la baisse de 2,5% de la FBCF privée, la FBCF s'étant stabilisée à son volume de 2019. Les exportations ont reculé de 31,3%, sous l'effet de la contreperformance de la filière cajou, dont les exportations ont baissé de 28,0%. Les importations ont baissé de 13,8%, après une hausse de 10,8% en 2019. Ce recul s'explique par la diminution des importations de produits alimentaires, d'autres produits de consommation et de matériaux de construction.

Au total, en 2020, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB se sont établies, respectivement, à -3,0 points, 1,7 point et -0,1 point.

En 2020, le taux d'investissement global s'est établi à 25,2% contre 22,3% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute est passé de 8,2% en 2019 à 10,6% en 2020.

Pour l'année 2021, il est attendu une reprise économique avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait à 3,3% contre -1,4% en 2020. L'activité économique serait soutenue par la bonne orientation de la production de cajou ainsi que par la hausse de l'investissement public. Toutefois, ces perspectives macroéconomiques restent fortement dépendantes de l'évolution de la crise sanitaire.

Le taux de croissance du secteur primaire est projeté à 4,8% contre 3,2% en 2020, en ligne avec la bonne tenue de la production vivrière et la poursuite des projets en cours dans les secteurs financés, particulièrement, par la BOAD, l'Union européenne et le FIDA.

La valeur ajoutée du secteur secondaire baisserait de 1,9%, après une croissance de 0,6% en 2020, en rapport avec l'orientation à la baisse de l'ensemble des branches, à l'exception des « industries agroalimentaires » et de l'« électricité, eau et assainissement ».

Le secteur tertiaire croîtrait de 3,6% en 2021, après la contraction de 4,6% enregistrée en 2020. Les améliorations sont attendues dans les activités commerciales, de transport et des services financiers.

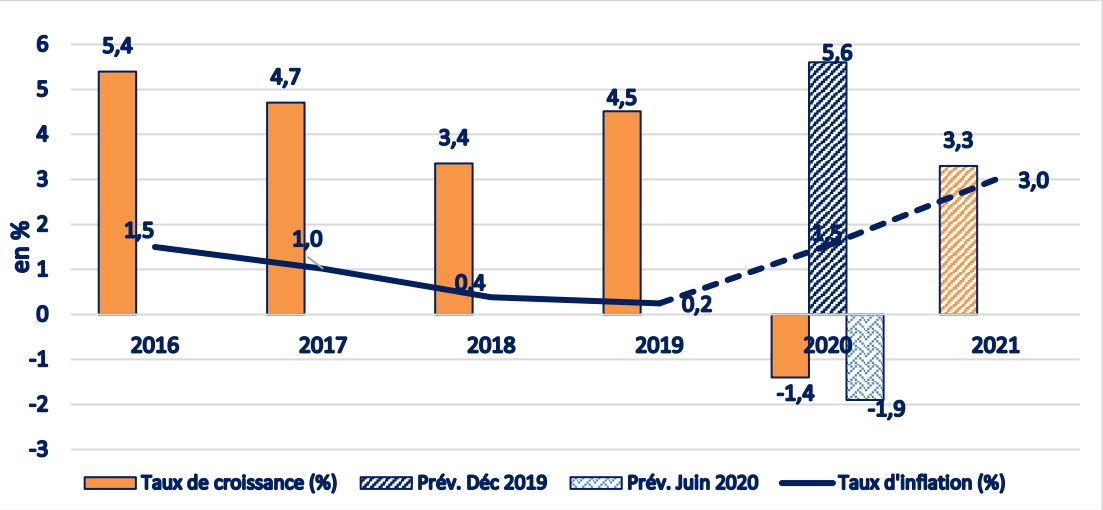
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 seraient, respectivement, de 1,8 point, -0,3 point et 1,8 point.

Du côté de la demande en 2021, la croissance serait tirée essentiellement par la consommation finale qui progresserait de 5,2% sous l'effet, principalement, de la consommation privée, en hausse de 6,2%, celle du public étant projetée en hausse de 1,7%. Les exportations progresseraient de 10,5%, en lien avec la bonne orientation du commerce de cajou, les importations augmentant de 6,9%. La FBCF baisserait de 7,4% en relation avec la contraction de sa composante privée (-11,7%), atténuée par l'augmentation de 2,3% de la FBCF publique.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2021 s'établiraient, respectivement, à 4,5 points, -0,5 point et -0,7 point.

Le taux d'investissement global en 2021 s'établirait à 23,2%, après 25,2% en 2020 et le taux d'épargne intérieure brute serait de 8,4% contre 10,6% en 2020.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau



Source : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,5% en 2020 contre 0,2% en 2019. Cette évolution s'explique, principalement, par la hausse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,4%), « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (+2,9%), « Communication » (+1,9%), « Enseignement » (+1,5%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+1,2%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des niveaux de prix de certaines fonctions, notamment, « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-5,9%), « Loisirs et culture » (-2,6%), « Autres biens et services » (-2,1%) et « Transport » (-0,4%).

Sur les trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,4% contre 3,0% à la même période de l'année dernière. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de 3,0% en 2021.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une aggravation du déficit global, du fait des effets de la crise sanitaire.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 2,1% pour se situer à 14,8% du PIB en 2020 contre 14,7% en 2019. Les recettes fiscales se sont repliées de 14,4%, induisant un taux de pression fiscale de 7,6% contre 8,9% en 2019. Par contre, les recettes non fiscales ont augmenté de 21,0%, en liaison avec la hausse des recettes provenant des redevances, des dividendes et de la vente de bois d'œuvre. Les dons ont augmenté de 34,7%, en liaison avec les appuis obtenus dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 32,2% pour représenter 23,9% du PIB en 2020 contre 18,3% en 2019 sous l'effet principalement des dépenses en capital qui ont progressé de 73,1%, en raison, notamment, des investissements réalisés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Les dépenses induites par la riposte sanitaire ont également soutenu les dépenses courantes qui ont progressé de

19,6%. La masse salariale a augmenté de 16,4% sous l'impulsion de la régularisation des salaires du personnel de santé, la mise en place des plans de carrière des enseignants et la reclassification de certaines catégories de fonctionnaires. Les intérêts sur la dette publique ont progressé de 50,0%.

Au total, en 2020, il s'est dégagé un solde budgétaire global, dons compris, de -9,1% du PIB contre -3,6% en 2019. En ce qui concerne le solde budgétaire global hors dons, il est ressorti à -12,8% du PIB contre -6,4% en 2019.

L'encours de la dette publique totale a représenté 33,2% du PIB en 2020 contre 40,1% en 2019. Le service de la dette publique totale s'est établi à 91,0 milliards, soit une augmentation importante de 77,4 milliards par rapport à 2019. Il a représenté 94,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 83,1% du total du service de la dette publique reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

Pour 2021, les recettes totales et dons augmenteraient de 21,5% et représenteraient 17,3% du PIB. Cette progression serait induite, notamment, par la hausse des recettes fiscales de 28,5% qui représenteraient 9,3% du PIB. Les recettes non fiscales augmenteraient de 7,3% et les dons progresseraient de 21,0%.

Les dépenses totales et prêts nets reculeraient de 5,1%, après la forte hausse de 2020. Les dépenses courantes se contracteraient de 4,6%, sous l'action du repli des transferts et subventions. Cependant, la masse salariale s'inscrirait en légère hausse (+0,3%) et les intérêts sur la dette publique augmenteraient de 5,5%. Après l'important niveau atteint en 2020, les dépenses en capital baisserait de 6,1%.

En conséquence de ces évolutions, le déficit budgétaire global, dons compris, se réduirait pour se situer 4,5% du PIB. Quant au solde budgétaire global hors don, il s'établirait à -8,7% du PIB.

Le taux d'endettement en 2021 serait de 52,8% après 33,2% en 2020. Le service de la dette publique totale s'établirait à 69,9 milliards, soit une baisse de 23,2% par rapport à 2019. Il représenterait 59,7% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 69,4% du total du service de la dette publique reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs se sont soldés en **2020** par un excédent global de 52,7 milliards contre un déficit de 15,3 milliards en 2019. Cette amélioration s'explique par la bonne tenue des différents comptes.

Le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 70,5 milliards contre -74,7 milliards en 2019, grâce à une réduction du déficit des services, conjuguée à une augmentation des revenus secondaires. La balance des biens et services est ressortie quasiment au même niveau qu'en 2019, la baisse des exportations et des importations ayant été de même ampleur. Le recul des exportations est amené par la chute des ventes de la noix de cajou. Le déficit courant a représenté 8,2% du PIB en 2020 contre 8,7% en 2019. Hors dons, le déficit s'est situé à 8,6% du PIB en 2020 après 8,9% un an plus tôt.

Le compte de capital a bénéficié de la progression des transferts de capital au profit de l'Administration publique et le compte financier a été soutenu par la hausse des

investissements de portefeuille et des autres investissements qui ont bénéficié des tirages publics.

En 2021, l'excédent du solde global se replierait à 4,6 milliards, en liaison avec une évolution défavorable du compte financier.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets sont ressortis à 270,3 milliards à fin décembre 2020, en hausse de 52,7 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2019. Cette évolution est liée à la consolidation de 72,2 milliards des actifs extérieurs nets des banques.

Les créances intérieures se sont contractées de 3,4 milliards ou 1,7% sur un an, pour s'établir à 194,4 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale a baissé de 11,6 milliards, passant de 58,8 milliards à fin décembre 2019 à 47,2 milliards à fin décembre 2020. Les créances sur l'économie ont augmenté de 8,2 milliards (+5,9%), pour se situer à 147,1 milliards en décembre 2020 contre 138,9 milliards à fin décembre 2019.

La masse monétaire s'est accrue de 9,1%, comparée à fin décembre 2019, pour se chiffrer à 399,2 milliards.

2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présentent comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établit à -9,1% contre -3,6% en 2019. Il serait de -4,5% en 2021 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressort à 1,5% contre 0,2% en 2019. Le taux en 2021 serait en dessous de 3% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établit à 33,2% contre 40,1% en 2019. Il est projeté à 52,8% en 2021 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** se situe à 78,1% contre 57,5% en 2019. Le ratio serait de 61,0% en 2021 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établit à 7,6% contre 8,9% en 2019. Le taux est attendu à 9,3% en 2021.

Encadré 4 : **Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 de la Guinée-Bissau**

La stratégie du Gouvernement dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pandémie à coronavirus repose sur le plan de riposte comportant trois (03) axes que sont : le volet sanitaire, le volet social et la relance économique. Le coût global de ce plan est de 47,0 milliards. La situation d'exécution à fin décembre 2020 s'élève à 21,9 milliards et se présente comme suit :

Au plan sanitaire, les besoins ont été évalués à 10,0 milliards et l'Etat a mobilisé et exécuté un montant de 4,2 milliards. Le Gouvernement a procédé à la réhabilitation et à l'équipement du principal centre hospitalier de Bissau (l'hôpital national Simão Mendes) et deux (02) installations hospitalières privées (Cumura et Bor) ont été équipées pour le traitement des malades de la COVID-19. Ce sont près de 222 millions supplémentaires qui sont alloués mensuellement au budget du secteur de la santé. Ces

ressources additionnelles sont destinées à l'acquisition des médicaments, des équipements pour les hôpitaux et la nourriture pour l'ensemble des malades.

Au plan social, les Autorités ont prévu un montant de 7,0 milliards dont 2,7 milliards ont été exécutés. Ces ressources ont bénéficié aux populations les plus vulnérables.

Au plan économique, les mesures de relance économique ont été évaluées à 30,0 milliards dont 15,0 milliards ont été exécutés dans le cadre du financement de la campagne de commercialisation de la noix cajou. Ainsi, l'Etat a pu contribuer à l'amélioration de la trésorerie des banques, ce qui a permis de financer certains exportateurs.

Avec la baisse attendue des recettes publiques, le Gouvernement a lancé une campagne de mobilisation de ressources auprès des partenaires au développement. Il a obtenu un financement de la Banque Islamique du Développement à hauteur de 9,0 milliards et de la BOAD à hauteur de 22,0 milliards. De même, des bons Covid ont également été émis à hauteur de 25,0 milliards dont 15,0 milliards arrivés à échéance.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2020, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à -1,4% contre 4,5% en 2019, du fait de l'impact de la pandémie de COVID-19. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une dégradation du solde budgétaire global, en lien avec le repli des recettes fiscales.

En vue de conforter la reprise et revenir rapidement à une consolidation budgétaire après la crise sanitaire, les Autorités bissau-guinéennes sont invitées à mettre en œuvre les actions suivantes :

- la conclusion rapide d'un programme financier avec le Fonds Monétaire International ;
- la poursuite de la diversification de la base productive afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou ;
- la poursuite du processus de restructuration du secteur de l'énergie et de la société de production d'énergie électrique ;
- l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en place de la TVA, la modernisation des administrations fiscale et douanière ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption ;
- le renforcement de la gestion des finances publiques et de la dette publique.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal	Prév (1)	Prév (2)	
Solde global/PIB	-1,4	-4,3	-3,6	-9,1	-2,8	-10,3	-4,5
Taux d'inflation	1,0	0,4	0,2	1,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	40,9	44,4	40,1	33,2	46,7	63,9	52,8
Masse salariale/Recettes fiscales	41,6	47,7	57,5	78,1	51,9	79,2	61,0
Taux de pression fiscale	9,5	9,1	8,9	7,6	8,0	7,4	9,3
Taux de croissance du PIB	**4,7**	**3,4**	**4,5**	**-1,4**	**5,6**	**-1,9**	**3,3**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020 ; Réal : Réalisations)

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2020, le taux de croissance s'est établi à -1,2% contre 4,8% en 2019. L'activité s'est déroulée dans un contexte d'inflation modérée. Pour 2021, le taux de croissance serait de 4,6%. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,5% en 2020 contre -3,0% en 2019.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global qui est passé de 1,7% du PIB en 2019 à 4,2% en 2020, en liaison avec les répercussions de la crise sanitaire de la COVID-19, notamment, la faible progression des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses courantes. Le déficit budgétaire global serait de 5,5% en 2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique, d'un montant global de 515,1 milliards, près de 65,5 milliards ont été exécutés au 30 octobre 2020.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit pour atteindre 3,7% du PIB en 2020 contre 7,5% un an plus tôt.

Au plan monétaire, la masse monétaire a progressé de 22,2%, pour ressortir à 3.657,1 milliards à fin décembre 2020.

2.5.1. PRODUCTION

En 2020, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de -1,2% contre 4,8% en 2019. L'activité économique a été fragilisée par les répercussions de la crise sanitaire et les effets néfastes de la crise sociopolitique récente.

La valeur ajoutée du secteur primaire a baissé de 4,8% en 2020 contre une hausse de 4,0% en 2019. Cette contreperformance s'explique principalement par la forte baisse de la production cotonnière du fait du dénouement tardif de la crise survenue au sein de la filière en lien avec la fixation du prix au producteur et les conditions de mise à disposition des intrants. L'agriculture d'exportation a ainsi baissé d'environ 77,8% sous l'effet de la chute de la production cotonnière par rapport à 2019. L'agriculture vivrière a connu également une baisse de 1,2%. Les productions des sous-secteurs « Elevage et chasse » et « Pêche » ont connu des hausses respectives de 2,7% et 2,2%.

L'activité du secteur secondaire a baissé de 0,1% contre une hausse de 3,7% en 2019. Cette baisse est imputable à celle de la production de l'industrie textile (-3,3%) et des BTP (-3,3%). Les productions des sous-secteurs « Industries agroalimentaires » et « Energie et eau » ont, quant à elles, connu des hausses respectives de 3,8% et 7,7%.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a augmenté de 0,7% en 2020 contre 5,6% en 2019. Ce secteur a été fortement impacté par la contreperformance enregistrée par le secteur primaire, les répercussions de la crise sociopolitique, notamment, celles de l'embargo de la CEDEAO et les effets de la crise sanitaire et sécuritaire. Ainsi, les productions des sous-secteurs «Commerce» et «Hôtellerie et restauration» ont connu des baisses respectives de 3,9% et 12,3%. Quant aux « Transports et communications et les « services bancaires », ils ont progressé, respectivement, de 4,2% et 0,2%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020, ont été, respectivement, de -1,6 point, 0,0 point et 0,4 point.

Du côté de la demande, la croissance économique en 2020 a été impactée par la baisse des investissements. La consommation finale a progressé de 2,3% en lien avec la hausse de ses composantes publique et privée qui ont augmenté, respectivement, de 4,5% et 1,6%. L'augmentation de la consommation finale publique s'explique en partie par la hausse des dépenses courantes induites par la mise en œuvre des mesures sociales contenues dans le plan de riposte à la COVID-19.

La FBCF a baissé de 1,2% en 2020, à la suite des baisses constatées au niveau de ses composantes. La baisse de 3,0% de la FBCF publique s'explique par l'arrêt ou le retard dans la mise en œuvre de certains projets de construction d'infrastructures en lien avec la crise sociopolitique consécutive aux évènements du 18 août 2020. La FBCF privée, quant à elle, a connu une légère hausse de 0,6%.

Les exportations ont enregistré une augmentation de 0,5% après 2,3% en 2019. Quant aux importations, elles ont baissé de 2,9% après une hausse de 5,9% en 2019.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de 2,1 point, -4,4 points et 1,1 point.

Le taux d'investissement s'est établi en 2020 à 21,4% contre 23,0% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 10,8% en 2020 contre 10,3% un an plutôt.

Pour l'année 2021, le Mali retrouverait une croissance positive avec un taux de croissance de 4,6%, portée par la reprise des activités dans tous les secteurs de l'économie.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 8,0% après la baisse de 4,8% en 2020. Après les difficultés rencontrées par la filière coton en 2020, la situation s'améliorerait en 2021, portée par la hausse des prix de « l'or blanc ». L'activité du secteur secondaire connaitrait une hausse de 1,0% après la baisse de 0,1% enregistrée en 2020. Le secteur minier devrait bénéficier d'un cours de l'or avantageux en 2021. Le secteur secondaire, bien qu'ébranlé par la crise, serait soutenu en 2021 par les investissements publics visant, notamment, à construire de nouvelles infrastructures routières et aéroportuaires ; ce qui relancerait les BTP. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait également en hausse de 3,9% après 0,7% en 2020, à la suite du regain des activités de commerce de 2,0% et des autres sous-secteurs. Le secteur tertiaire, qui a été particulièrement affecté par les mesures de restriction de mouvement devrait connaitre une reprise en 2021 à mesure que ces restrictions sont progressivement levées.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 seraient respectivement de 2,5 points, 0,2 point et 1,9 points.

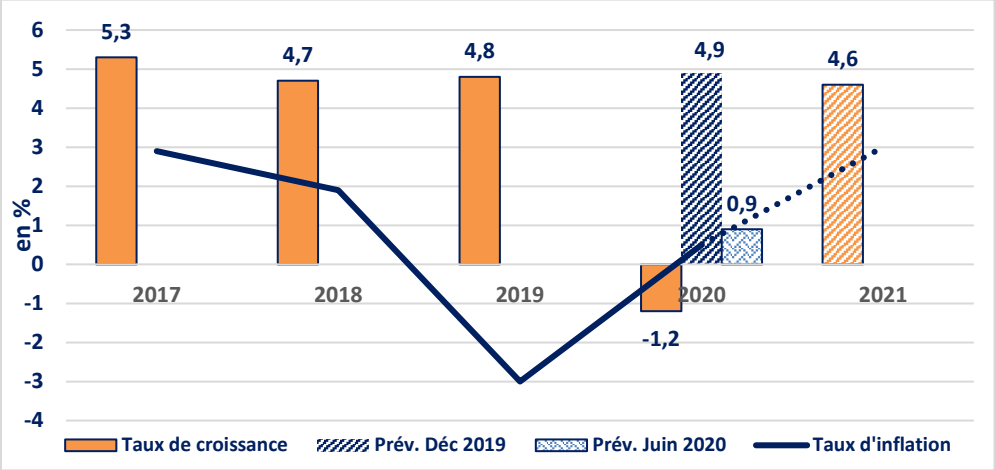
Du côté de la demande, la croissance en 2021 serait tirée par l'ensemble de ses composantes. La consommation finale augmenterait de 3,3%, tirée par la consommation privée (+3,0%) et la consommation publique (+5,0%). La hausse de la consommation privée s'explique par la bonne tenue de la production agricole qui permettrait l'augmentation des revenus des ménages. La consommation publique augmenterait en raison de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la pandémie du coronavirus. La formation brute de capital fixe progresserait de 4,8%. Sa composante privée augmenterait de 5,1% et celle publique de 4,5%. En ce qui

concerne les échanges extérieurs, les exportations baisseraient de 6,1% et les importations connaitraient une hausse de 4,8%.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2021 seraient respectivement de 3,2 points, 4,1 points et -2,7 points.

Le taux d'investissement s'établirait à 20,8% en 2021 après 21,4% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute s'afficherait à 12,1% contre 10,8% en 2020.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali



Sources : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA.

2.5.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,5% contre -3,0% en 2019, imputable principalement à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,2%), « Restauration et Hôtel » (+3,1%), « Articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,9%), « Biens et services divers » (+0,8%) et « Logement, eau, électricité, gaz » (+0,7%). Ces hausses ont été atténuées par la baisse du niveau des prix des fonctions « Communication » (-14,3%), « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (-3,2%), « Transport » (-3,2%) et « Santé » (-1,5%).

Au cours des trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 1,8% contre -0,8% à la même période de 2020. Pour l'année 2021, le taux d'inflation serait en dessous de 3%.

2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une aggravation du déficit budgétaire global en liaison avec les répercussions de la crise sanitaire de la COVID-19, notamment, la faible progression des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses courantes.

Les recettes totales et dons ont baissé de 1,9% en 2020, en lien avec la baisse des dons, pour représenter 21,9% du PIB contre 22,1% en 2019.

Les recettes fiscales ont progressé légèrement de 0,4% pour représenter 15,6% du PIB après 15,4% en 2019. En dépit du contexte sociopolitique et de la crise sanitaire avec les mesures d'allègements fiscaux à l'endroit des entreprises, des efforts se poursuivent en vue d'une mobilisation optimale des recettes fiscales. Il s'agit, entre autres, de la mise en œuvre des réformes visant la réduction progressive des exonérations, l'amélioration de la performance de l'administration fiscale, douanière et domaniale avec pour finalité l'élargissement de l'assiette fiscale, l'augmentation du rendement de la TVA et l'opérationnalisation de la fiscalisation du secteur agricole.

Les recettes non fiscales ont baissé de 2,7% pour représenter 0,7% du PIB en 2020 comme en 2019. Les dons ont baissé de 40,7% pour représenter 1,1% du PIB contre 1,9% en 2019 en lien avec les conséquences de la crise sociopolitique née des évènements d'août 2020.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 9,0% en 2020 pour représenter 26,1% du PIB contre 23,8% en 2019, en lien avec l'effet conjugué de la hausse des dépenses courantes et de la baisse des dépenses d'investissement.

La hausse des dépenses courantes de 18,2% en 2020 s'explique par l'augmentation des dépenses de personnel de 20,1%, des transferts et subventions de 37,2% et des intérêts dus au titre de la dette publique de 18,7%. L'augmentation des dépenses de personnel est imputable à la mise en œuvre des différentes conventions conclues entre le Gouvernement et les différents syndicats et au recrutement dans tous les corps. La hausse des transferts et subventions s'explique par la mise en œuvre des mesures d'atténuation des effets de la COVID-19.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, s'est creusé, passant de 1,7% du PIB en 2019 à 4,2% en 2020. Le déficit budgétaire global hors dons est passé de 3,6% en 2019 à 5,4% en 2020.

En 2020, l'encours de la dette publique s'est établi à 4757,0 milliards, soit 47,3% du PIB contre 40,6% en 2019. Il est composé de 37,1% de dette intérieure et de 62,9% de dette extérieure. Le service de la dette publique s'est établi à 809,9 milliards contre 538,5 milliards en 2019, soit une progression de 50,4%. Le service a représenté 42,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 676,7 milliards, soit 83,5% du total du service de la dette publique.

En 2021, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation du déficit global qui passerait de 4,2% du PIB en 2020 à 5,5%, du fait, notamment, de la persistance des effets de la crise sanitaire sur les finances publiques.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 8,6% pour représenter 22,2% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 3,8% pour se situer à 15,1% du PIB. Les recettes non fiscales progresseraient pour représenter 1,2% du PIB. Les dons augmenteraient de 77,7%, représentant 1,9% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 13,5% en 2021 pour représenter 27,7% du PIB, en rapport avec la hausse des dépenses d'urgence de santé, les actions de soutien aux personnes et entreprises affectées par la crise et les populations les plus vulnérables. Les dépenses courantes seraient en hausse de 6,9% pour représenter 15,6% du PIB tandis que les dépenses d'investissement augmenteraient de 44,5%, soit 8,2% du PIB.

En 2021, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal se situerait à 46,7%. Le service de la dette publique s'établirait à 682,1 milliards, soit une baisse de 15,8% par rapport à 2020. Il représenterait 32,9% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 73,3% du total du service de la dette publique.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2020, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 451,2 milliards, contre un niveau de 264,2 milliards enregistré en 2019, soit une amélioration de 187,0 milliards. Cette évolution résulte d'une réduction du déficit courant conjuguée à une augmentation des entrées nettes de capitaux au titre du compte de capital.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 379,9 milliards pour se situer à 375,2 milliards en 2020, en liaison avec une amélioration des principales composantes. Le déficit des biens et services a baissé de 142,3 milliards, sous l'action conjuguée d'une hausse des exportations de biens (+4,9%), qui ont tiré profit des ventes d'or, et d'une réduction des importations de biens (-6,7%) en lien avec le recul de la facture pétrolière. Le déficit des revenus primaires s'est réduit de 89,9 milliards et l'excédent des revenus secondaires a progressé de 147,6 milliards, porté par les appuis budgétaires. En conséquence de ces évolutions, le déficit courant s'est situé à 3,7% du PIB en 2020 contre 7,5% en 2019. Dans le même temps, le déficit courant hors dons est passé de 8,5% du PIB en 2019 à 6,2% en 2020.

L'excédent du compte de capital a augmenté en liaison avec la progression des dons-projets. Quant au solde du compte financier, il a été tiré à la baisse par l'évolution défavorable des investissements directs et des investissements de portefeuille.

En 2021, l'excédent du solde global se réduirait pour ressortir à 143,2 milliards, en rapport avec l'évolution défavorable de l'ensemble des principaux comptes.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont établis à 1.028,9 milliards à fin décembre 2020, en hausse de 451,2 milliards par rapport à fin décembre 2019, reflétant la progression de 257,2 milliards des actifs extérieurs nets des banques et celle de 194,0 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Les créances intérieures ont augmenté de 382,9 milliards ou 12,8% pour s'établir à 3.374,1 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, se sont renforcées de 236,6 milliards, pour ressortir à 565,2 milliards à fin décembre 2020. L'encours des créances sur l'économie s'est accru de 146,3 milliards ou 5,5% pour s'établir 2.809,0 milliards.

La masse monétaire a progressé de 22,2%, pour ressortir à 3.657,1 milliards à fin décembre 2020.

2.5.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -4,2% contre -1,7% en 2019. Il est attendu à -5,5% en 2021 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 0,5% contre -3,0% en 2019. Le taux serait en dessous de 3% en 2021 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 47,3% contre 40,6% en 2019. Il est projeté à 46,7% en 2021 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 39,5% contre 33,0% en 2019. Il se situerait à 46,5% en 2021 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 15,6% en 2020 contre 15,4% en 2019. Le taux serait de 15,1% en 2021.

Encadré 5 : : Etat d'exécution du plan de riposte à la COVID-19 du Mali

En riposte à la Covid-19, le gouvernement a édicté un ensemble de mesures dont la mise en œuvre a une incidence sur le niveau des dépenses budgétaires financées sur ressources intérieures (214,000 milliards de FCFA). La situation d'exécution de ces dépenses, à la date du 20 octobre 2020, se présente comme suit :

Sur une prévision de 214,000 milliards de FCFA au titre des dépenses budgétaires de riposte à la Covid-19 sur ressources intérieures, les crédits notifiés s'élèvent à 75,932 milliards de FCFA, correspondant à un taux de mise à disposition des crédits de 35,50%.

Quant aux crédits engagés, ils se chiffrent à 68,162 milliards de FCFA, soit un taux d'engagement de 31,85%.

En ce qui concerne la liquidation desdites dépenses, elle a été effectuée à hauteur de 62,841 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 29,37%.

Ce niveau d'exécution s'explique en grande partie par les difficultés de mobilisation de ressources nécessaires au financement de certaines mesures, notamment, les transferts monétaires aux familles vulnérables. En conséquence, il est envisagé de réduire le coût prévisionnel de cette mesure, qui passerait alors de 100 milliards de FCFA à 33 milliards de FCFA.

Les dépenses sanitaires, qui représentent 28,53% des crédits liquidés, ont été exécutées à hauteur de 17,927 milliards de FCFA, soit un taux de 44,82%.

Les dépenses d'appui aux ménages ont été liquidées à hauteur de 12,914 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 10,59%. Elles représentent 20,55% des liquidations et sont constituées intégralement de la distribution gratuite des céréales et des aliments bétails aux populations vulnérables.

Quant aux dépenses de soutien à l'économie et aux entreprises, elles présentent le taux d'exécution le plus élevé (61,54%) et représentent environ la moitié des crédits liquidés (50,92%). Elles sont constituées de l'appui accordé aux secteurs de l'électricité (53,13%) et de l'eau (46,88%).

Il convient de noter que ce taux d'exécution devrait s'améliorer dans les jours à venir, car plusieurs mesures sont en cours de mise en œuvre, notamment, la dotation du FGSP et la prise en charge de la gratuité des tranches sociales sur les factures d'eau et d'électricité durant 2 mois.

En vue de garantir la gestion transparente et efficace des ressources mobilisées dans le cadre de la riposte à la Covid-19, le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Facilité Rapide de Crédit (FRC), à : (i) auditer rigoureusement les dépenses Covid-19 par un tiers indépendant ; rendre compte chaque trimestre des dépenses effectuées au titre des fonds d'urgence ;

(ii) publier régulièrement sur le site Web des documents sur les grands projets de marchés publics et la validation ex post de leur exécution, en indiquant le nom des entreprises auxquelles sont confiés les projets et le nom de leurs bénéficiaires.

Source ***:*** *DGB_CNPE_ Note sur la situation d'exécution du Plan de riposte à la COVID-19*

2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2020, l'activité économique a connu une récession de 1,2%, du fait des effets cumulés de la pandémie de COVID-19 et de la crise sociopolitique. En ce qui concerne les finances publiques, elles ont été marquées par une aggravation du déficit budgétaire global qui est passé de 1,7% en 2019 à 4,2% du PIB en liaison avec les répercussions de la crise sanitaire de la COVID-19, notamment, la faible progression des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses courantes.

En 2021, l'activité économique connaitrait une reprise avec un taux de croissance estimé 4,6%. Toutefois, le déficit budgétaire se creuserait avec un solde budgétaire global de 5,5% du PIB.

Dans ces conditions, les Autorités maliennes sont invitées à poursuivre les actions ci-après :

- le renforcement de la stabilité socio-politique et la consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale ;
- la mise en œuvre effective des plans de riposte sanitaire et socioéconomique à la crise sanitaire de la COVID-19 ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire, notamment :
  - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude ;
  - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;
- l'amélioration de la résilience de l'économie par la diversification de la base productive ainsi que le renforcement de la capacité de production énergétique.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal	Prév (1)	Prév (2)	
Solde global/PIB	2,9	-4,7	-1,7	-4,2	-3,0	-5,8	-5,5
Taux d'inflation	2,4	1,9	-3,0	0,5	≤3,0	≤3,0	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	35,5	36,9	40,6	47,3	37,0	35,8	46,7
Masse salariale/Recettes fiscales	31,9	41,8	33,0	39,5	36,9	38,6	46,5
Taux de pression fiscale	15,2	11,9	15,4	15,7	15,8	15,7	15,4
Taux de croissance du PIB	**5,3**	**4,7**	**4,8**	**-1,2**	**4,9**	**0,9**	**4,6**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali, (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020 ; Réal : Réalisations)

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2020, l'économie nigérienne a enregistré un taux de croissance de 1,2% contre 5,9% en 2019. Ce ralentissement de l'économie a concerné les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,9% en 2020 contre -2,5% en 2019. En 2021, le taux de croissance est projeté à 5,4%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une détérioration du solde global, dons compris, qui est passé de -3,5% du PIB en 2019, à -4,8% en 2020. En 2021, le déficit budgétaire global se réduirait à 4,7% du PIB.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique, d'un montant de 853,0 milliards, près de 155,9 milliards ont été exécutés à fin décembre 2020.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant a représenté 13,8% du PIB en 2020 contre 12,1% en 2019.

Comparée à fin décembre 2019, la masse monétaire a enregistré une hausse de 17,0%, pour ressortir à 1.516,2 milliards à fin décembre 2020.

2.6.1. PRODUCTION

En 2020, l'économie nigérienne a enregistré un taux de croissance de 1,2% contre 5,9% en 2019, en rapport avec les effets négatifs de la COVID-19, (cf. graphique 7). Ce ralentissement de l'économie a concerné les secteurs secondaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 3,7% en 2020 contre 3,4% en 2019, en liaison avec la bonne production agricole. La poursuite des investissements dans le cadre de l'Initiative 3N et du MCC (*Millenium Chalenge Corporation*) et le caractère informel des activités dont la performance est, en partie, liée à la pluviométrie, expliquent le peu d'impact de la pandémie sur ce secteur.

Le taux de croissance du secteur secondaire a été de 0,3% en 2020 contre 9,0% en 2019. Cette évolution résulte de la hausse des branches « construction » (+2,3%) et « électricité, eau et gaz » (+4,4%), atténuée par la baisse des activités d'extraction (-1,3%) et de fabrication (-0,2%). La baisse des activités d'extraction s'explique par la contraction de la production de pétrole et d'uranium.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a baissé de 0,5% contre une hausse de 6,5% en 2019. Cette baisse a été induite par le repli des activités de commerce (-1,1%), de l'hôtellerie et de la restauration (-1,0%), ainsi que des activités financières (-1,0%) ainsi que des impôts et taxes sur les produits (-8,8%). L'effet de ces replis a été atténué par la hausse au niveau des activités de communication (+6,5%) et des transports (+3,0%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été en 2020, respectivement, de 1,3 point, 0,1 point et -0,2 point.

Du côté de la demande, la consommation finale a progressé de 1,0% contre 5,8% en 2019, en raison d'une hausse de 4,4% de la consommation finale publique et de 0,1% de la consommation finale des ménages. La FBCF a augmenté de 3,2%, profitant de la hausse de 5,1% de la FBCF publique et de 2,2% de la FBCF privée. Les exportations ont baissé de 8,8%, après un recul de 6,1% en 2019 et les importations sont ressorties en baisse de 1,1% après une hausse de 4,7% en 2019.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2020 se sont établies, respectivement, à 0,8 point, 1,0 point et -0,6 point.

Le taux d'investissement global s'est situé à 31,6% en 2020, après 31,0% en 2019. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est établi à 16,3% en 2020 contre 15,8% en 2019.

En 2021, l'économie nigérienne retrouverait sa dynamique d'avant crise. Ainsi, le taux de croissance serait de 5,4%, en liaison avec la bonne orientation de l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 6,7%, induite, notamment, par la bonne tenue des branches « Agriculture » (+7,5%) et « Elevage » (+4,9%).

L'activité du secteur secondaire progresserait de 1,9% en 2021 après 0,3% en 2020. Cette accélération proviendrait, notamment, des activités de construction (+5,5%), des industries de fabrication (+5,5%) et de la production et la distribution d'électricité et eau (+7,4%). L'effet de ces hausses serait atténué par la baisse des activités d'extraction (-3,8%).

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 6,1% en liaison avec une reprise générale dans les activités de commerce (+6,6%), de transports (+5,7%) et de communication (+6,5%).

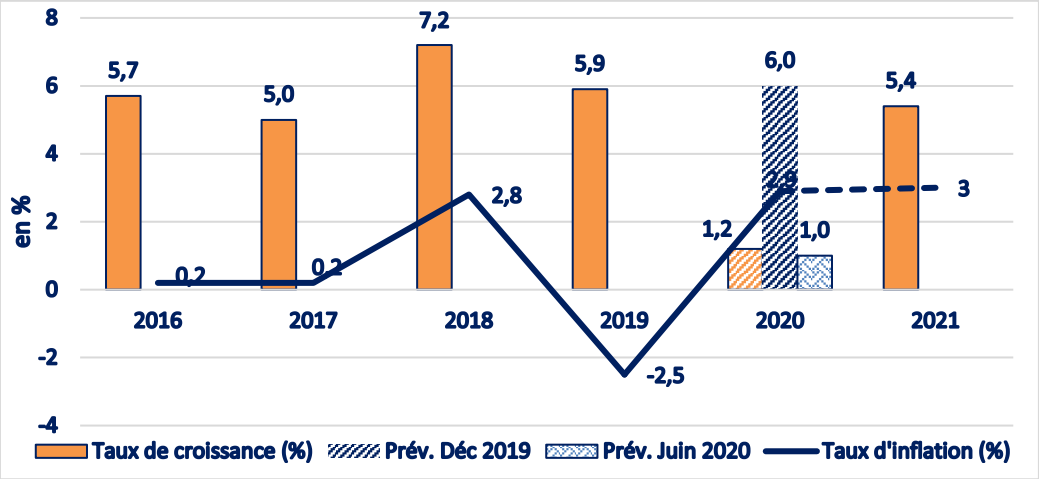
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2021, respectivement, de 2,4 points, 0,4 point et 2,6 points.

Du côté de la demande, la consommation finale progresserait de 4,3%, en lien avec la progression de la consommation des ménages (+4,4%) et de la consommation de l'administration publique (+4,1%). La FBCF augmenterait de 3,2%, soutenue par la FBCF privée (+3,2%) et la FBCF publique (+3,1%). Les exportations seraient en hausse de 2,6% tandis que les importations baisseraient de 2,1%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2021 s'établiraient, respectivement, à 3,7 points, 1,0 point et 0,7 point.

Le taux d'investissement global en 2021 serait de 30,4% contre 31,6% en 2020 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 13,8% contre 16,3% en 2020.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger



Sources :CNPE Niger ; Commission de l'UEMOA

2.6.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,9% en 2020 contre une baisse de 2,5% en 2019. Cette hausse s'explique par l'augmentation du niveau des prix de la plupart des fonctions, notamment, les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,1%), « Restaurant et hôtel » (+3,9%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+2,2%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,7%) et « Transports » (+0,6%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des prix observée au niveau des fonctions « Biens et services divers » (-2,5%), « Loisir et culture » (-2,4%), et « Communication » (-0,4%).

Au cours des trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 4,1% contre 0,5% à la même période de 2020. Si cette tendance se poursuit, le taux d'inflation annuel moyen pourrait se situer au-dessus de 3% en 2021.

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une dégradation des principaux soldes, en rapport avec une hausse plus importante des dépenses que des recettes.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 1,9% pour représenter 17,6% du PIB en 2020, après 18,0% en 2019. Cette faible progression est en rapport avec la fermeture de la frontière du Nigeria et les attaques terroristes. Les recettes fiscales ont reculé de 3,0% en 2020, induisant un taux de pression fiscale de 9,6%, après 10,3% en 2019. La baisse des recettes fiscales s'explique, principalement, par les effets de la pandémie sur les recettes liées à la TVA. Quant aux recettes non fiscales, elles ont augmenté de 42,4% pour représenter 1,2% du PIB en 2020 contre 0,9% du PIB un an plus tôt. Cette hausse s'explique par le recouvrement de recettes exceptionnelles provenant de la vente d'une licence 4G et du renouvellement des licences 3G et 2G au profit de la Société ZAMANI COM pour un montant de 40 milliards de francs CFA. Les dons ont progressé de 4,3% pour représenter 6,8% du PIB en 2020 comme en 2019. Cette augmentation est liée à la hausse de l'appui des partenaires, notamment, la Banque Mondiale et la BAD, dans le cadre du soutien au plan de riposte contre la pandémie de COVID-19.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 8,9% pour représenter 22,4% du PIB contre 21,4% en 2019. Cette évolution provient, à la fois, des dépenses courantes et des dépenses en capital. La progression de 13,5% des dépenses courantes s'explique principalement par l'augmentation de 34,9% des subventions et transferts. Les charges d'intérêt sur la dette publique et les dépenses de salaires ont également augmenté, respectivement, de 10,7% et 5,4%. L'évolution de la masse salariale est consécutive à la mise en solde de nouveaux agents des secteurs de la santé, de l'éducation, de la police et de la gendarmerie. Les dépenses en capital ont cru de 5,3%.

Le solde budgétaire global, dons compris, s'est dégradé, passant de -3,5% du PIB en 2019 à -4,8% en 2020. Le solde budgétaire global hors dons est ressorti à -11,6% du PIB en 2020 contre -10,2% en 2019.

L'encours de la dette publique totale en 2020 a représenté 41,9% du PIB contre 41,6% en 2019. Le service de la dette publique totale s'est établi à 716,4 milliards, soit une progression de 29,4% par rapport à 2019. Il a représenté 87,0% des recettes totales.

Le service de la dette intérieure est ressorti à 89,0% du total du service de la dette publique.

En 2021, la situation des finances publiques se caractériserait par une légère amélioration des principaux soldes en liaison avec une bonne progression des recettes face à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 12,5% en 2021 pour se situer à 18,5% du PIB, tirées exclusivement par la hausse des recettes fiscales de 25,5%, induisant une pression fiscale de 11,3% du PIB contre 9,6% en 2020.

Les recettes non fiscales baisseraient de 46,9% en 2021 pour représenter 0,6% du PIB contre 1,2% en 2020. Les dons augmenteraient de 1,5% pour représenter 6,4% du PIB contre 6,8% du PIB précédemment.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 10,7% pour représenter 23,1% du PIB. Cette évolution se justifierait, entre autres, par la hausse de 2,7% des dépenses courantes du fait, notamment, de l'augmentation des charges d'intérêt sur la dette publique (+14,1%) et de la masse salariale (+6,9%). Les autres dépenses courantes augmenteraient de 95,4%. Les dépenses en capital progresseraient de 4,3%.

Le déficit budgétaire global hors dons et le déficit budgétaire global s'établiraient respectivement à 11,1% et 4,7% en 2021 contre 11,6% et 4,8% en 2020.

En 2021, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure est projeté à 44,6% contre 41,9% du PIB en 2020. Le service de la dette publique totale s'établirait à 296,4 milliards, soit une baisse de 45,1% par rapport à 2019. Il représenterait 28,5% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 63,3% du total du service de la dette publique.

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2020, les échanges extérieurs ont été marqués par un solde global déficitaire de 81,5 milliards, après l'excédent de 317,9 milliards enregistré en 2019, en lien avec une évolution défavorable du compte courant et du compte financier.

Le déficit de la balance courante s'est aggravé de 176,6 milliards pour ressortir à 1.098,0 milliards, en lien avec le creusement du déficit commercial entrainé par la hausse des importations (+0,4%), conjuguée à la baisse des exportations (-12,9%). Le déficit courant s'est situé à 13,9% du PIB contre 12,1% en 2019. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 16,2% du PIB, après 14,6% un an plus tôt.

Le compte de capital a été positivement impacté par les décaissements de dons-projets en faveur de l'Etat. S'agissant du compte financier, l'excédent s'est réduit de 283,5 milliards, suite à la baisse des investissements directs et investissements de portefeuille.

En 2021, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 76,4 milliards, en lien avec la bonne orientation du compte de capital et du compte financier.

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets ont diminué de 81,5 milliards, par rapport à fin décembre 2019, en s'établissant à 559,8 milliards à fin décembre 2020.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 250,0 milliards ou 25,3%, pour ressortir à 1.237,9 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui était de 26,3 milliards en décembre 2019, s'est renforcé de 167,2 milliards pour atteindre 193,5 milliards. Les créances sur l'économie se sont consolidées de 8,6%, pour atteindre 1.044,5 milliards à fin décembre 2020.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2019, la masse monétaire a enregistré une hausse de 17,0%, pour ressortir à 1.516,2 milliards à fin décembre 2020.

2.6.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020, se présentent comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,8% en 2020 contre -3,5% en 2019. Il serait de -4,7% en 2021 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 2,9% contre -2,5% en 2019. Il serait en dessous de 3,0% en 2021 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** s'est situé à 41,9% en 2020 contre 41,7% en 2019. Il se situerait à 44,6% en 2021 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 39,2% en 2020 contre 36,0% en 2019. Le ratio s'afficherait à 33,3% en 2021 ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 9,6% en 2020 contre 10,3% en 2019. Il serait de 11,3% en 2021.

Encadré 6: Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Niger

La pandémie de COVID-19 est publiquement apparue en fin 2019, affectant progressivement l'ensemble des continents du fait de la forte mobilité entre les pays. Au Niger, le 1er cas positif de la COVID-19 a été confirmé le 19 mars 2020.

Pour gérer de manière efficace la pandémie, le Gouvernement a adopté un Plan Global de Réponse évalué à 1.439,5 milliards dont 167 milliards directement affectés à la gestion sanitaire de la pandémie à travers des interventions de renforcement de la surveillance épidémiologique, de la prévention et du contrôle de l'infection, des capacités des services de santé et de la prise en charge ainsi que de la communication en vue d'interrompre la chaine de propagation de la maladie. Le Plan Global de Réponse sert également de cadre de dialogue entre l'État et les partenaires.

Dans le cadre du financement du Plan Global de Réponse, les ressources mobilisées ou en instance de mobilisation se chiffrent à 1.021,7 milliards répartis comme suit : 141,5 milliards de mesures nouvelles, 30,4 milliards d'allègement de la dette, 417,0 milliards en décaissement anticipé d'appuis budgétaires et 432,8 milliards de restructuration des projets en cours.

Le dispositif stratégique et opérationnel a permis au Niger d'être efficace dans la gestion sanitaire de la COVID-19.

2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En rapport avec les effets négatifs de la COVID-19, l'économie nigérienne a enregistré une décélération avec un taux de croissance de 1,2% en 2020 contre 5,9% en 2019. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,9% en 2020 contre -2,5% en 2019. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est aggravé en relation avec la faible mobilisation des recettes et l'augmentation des dépenses.

Au regard de la nécessité de renouer avec une croissance économique forte et revenir rapidement à une consolidation budgétaire après la crise, les Autorités nigériennes sont invitées à :

- renforcer la politique de maîtrise de l'eau à travers l'Initiative « 3N » et la promotion des filières des produits d'exportation ;
- poursuivre l'amélioration de la mobilisation des ressources internes à travers la modernisation des administrations fiscale et douanière, la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment, par la réduction des exonérations ;
- poursuivre la mise en œuvre des réformes initiées dans le cadre communautaire, notamment, la transposition et la mise en exécution des Directives relatives au cadre harmonisé des finances publiques ;
- renforcer le suivi de la gestion de la dette publique intérieure et extérieure.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal	Prév (1)	Prév (2)	
Solde global/PIB	-3,7	-3,0	-3,5	-4,8	-2,2	-5,0	-4,7
Taux d'inflation	0,2	2,8	-2,5	2,9	≤3,0	≤3,0	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	39,5	38,9	41,6	41,9	39,7	35,9	44,1
Masse salariale/Recettes fiscales	43,5	34,7	36,0	39,2	30,7	40,6	33,3
Taux de pression fiscale	9,6	11,1	10,3	9,6	11,5	9,4	11,3
Taux de croissance du PIB	**5,0**	**7,0**	**5,9**	**1,2**	**6,0**	**1,0**	**5,4**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE du Niger (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020 ; Réal : Réalisations)

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2020, l'activité économique a ralenti sous les effets de la crise sanitaire de la COVID-19. En effet, le taux de croissance économique s'est situé à 1,5% après 4,4% en 2019. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 2,5% contre 1,0% en 2019. En 2021, il est prévu un taux de croissance économique de 3,7%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée en 2020 par une dégradation du solde budgétaire global, dons compris, qui s'est établi à -6,4% du PIB contre -3,9% en 2019. Cette évolution est en liaison avec la progression des dépenses totales plus importante que celle des recettes totales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique, à la date du 31 décembre 2020, les prévisions de dépenses décaissables du PRES d'un montant de 628,4 milliards FCFA ont connu un niveau d'exécution de 672,57 milliards, soit un taux de décaissement de 107%.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant a représenté 12,3% du PIB en 2020 contre 8,1% en 2019.

Comparée à fin décembre 2019, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 702,3 milliards ou 12,3%, pour se situer à 6.394,3 milliards

2.7.1. PRODUCTION

En 2020, le taux de croissance économique a été de 1,5% après 4,4% en 2019 (cf. graphique 8). Ce ralentissement est en rapport avec l'impact négatif de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les secteurs d'activité économique.

Au niveau du secteur primaire, le taux de croissance a été de 15,9% contre 4,5% en 2019. Cette évolution est imputable aux performances observées dans tous les sous-secteurs. Il s'agit de : « Agriculture et activités annexes » (+23,4%) ; « Élevage et chasse » (+0,8%) ; « Sylviculture, exploitation forestière » (+2,7%) et ; « Pêche et pisciculture » (+3,6%). Le sous-secteur agricole a bénéficié d'un hivernage favorable à travers une bonne répartition spatio-temporelle de la pluie. En outre, l'État a poursuivi la mise à la disposition des agriculteurs des intrants ainsi que des matériaux agricoles pour le renforcement de la productivité agricole.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 0,1% en 2020 contre 3,7% en 2019, en rapport avec les effets de la crise du coronavirus. Cette faible croissance a été, principalement, portée par les branches « industries extractives » (+4,8%), « Égrenage de coton et fabrication de textiles » (+10,0%), « Eau, assainissement et traitement de déchets » (+5,3%), « Électricité et gaz » (+6,9%) et « Construction » (+7,8%). Ces hausses ont été quasiment compensées par les baisses enregistrées au niveau des branches « Autres matériels de transport » (-28,2%), « Papiers, cartons et articles en papier ou carton » (-13,2%), « Travail du cuir, fabrication d'article de voyage, chaussures » (-40,8%) et « Fabrication de produits chimiques » (-3,9%).

Dans le secteur tertiaire, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de -0,2%, après une hausse de 4,6% en 2019, en liaison avec l'impact négatif de la COVID-19 sur les activités de transports (-3,5%), d'hébergement et de restauration (-18,7%) ainsi que les services de télécommunication (-1,0%). Toutefois, les branches

« Administration publique » et « Commerce » ont enregistré des hausses respectivement de 4,8% et 2,0%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de 2,3 points, 0,0 point et de -0,8 point.

Du côté de la demande, en 2020, la consommation finale a progressé de 3,5% contre 3,7% en 2019, grâce à la hausse de 9,5% de la consommation publique. La consommation privée a progressé de 2,3% après 3,4% en 2019. Quant à la FBCF, elle a accusé un recul de 2,0% en 2020, après une hausse de 8,4% un an auparavant, sous l'effet de la baisse de la FBCF privée de 4,0%. La FBCF publique a enregistré une hausse de 5,4%, tirée par la mise en œuvre du programme de résilience de l'économie nationale. S'agissant des échanges extérieurs, les importations ont progressé de 6,4% en 2020 après 5,3% en 2019 et les exportations ont enregistré une baisse de 2,3 % contre une hausse de 11,2% un an plus tôt.

En 2020, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,9 points, 1,8 point et -3,2 points.

Le taux d'investissement global en 2020 s'est établi à 32,0% contre 33,6% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute est passé de 17,7% en 2019 à 15,6% en 2020.

En 2021, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 3,7%. Cette croissance serait tirée par l'ensemble des secteurs de l'économie, en rapport avec les mesures de relance économique ainsi que la poursuite de l'exécution des projets structurants du Plan Sénégal Émergent avec la mise en œuvre du Programme d'Actions Prioritaire Ajusté et Accéléré (PAP 2A).

Au niveau du secteur primaire, l'activité économique progresserait de 4,7% en 2021. Cette prévision table sur une bonne pluviosité et la poursuite de la politique de soutien, notamment, en matière d'amélioration de l'accès aux intrants, d'accroissement des rendements et de facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 4,6%. Cette évolution serait soutenue, notamment, par les activités extractives, la fabrication de produits agroalimentaires, la fabrication de produits chimiques, la production d'électricité, la construction ainsi que la reprise attendue dans les sous-secteurs fortement touchés par la COVID-19.

Le secteur tertiaire progresserait de 3,1% en 2021. Toutes les branches d'activités contribueraient au renforcement du dynamisme attendu dans le secteur, notamment, le « Commerce » (+3,1%), le « Transport » (+4,2%) et la « Communication » (+2,1%).

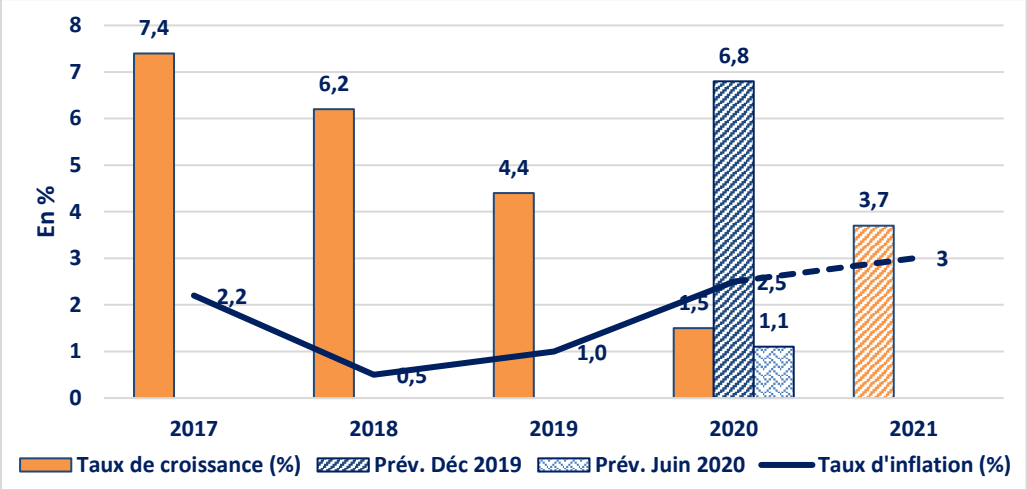
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 seraient, respectivement, de 0,8 point, 1,0 point et de 1,9 point. Du côté de la demande, en 2021, la consommation finale ressortirait en hausse de 5,0%, soutenue par ses deux composantes. La composante publique enregistrerait une hausse de 5,1% et la composante privée progresserait de 4,9%. La FBCF augmenterait de 8,8%, portée par les composantes publique (+11,5%) et privée (+8,0%). S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de

biens et services sont projetées en hausse, respectivement, de 13,0% et 12,5% en 2021.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 4,2 points, 2,4 points et -2,9 points.

Le taux d'investissement global en 2021 s'établirait à 31,8% contre 32,0% en 2020. Le taux d'épargne intérieure brute serait de 14,3% en 2021 contre 15,6% en 2020.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

2.7.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,5% en 2020 contre 1,0% en 2019. Cette évolution s'explique, principalement, par la hausse des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (+0,3%), « Transport » (+4,2%), « Restaurants et Hôtels » (+2,0%), « Communication » (+1,1%) et « Santé » (+1,1%).

Sur les trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,3% contre 2,1% à la même période de l'année dernière. Pour l'ensemble de l'année, le taux d'inflation annuel moyen se situerait en dessous de 3,0%.

2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une aggravation des déficits budgétaires, en liaison avec les dépenses exécutées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de riposte sanitaire et de relance économique.

Les recettes totales et dons ont progressé de 1,9%, pour représenter 20,0% du PIB contre 20,4% en 2019 en lien avec une forte augmentation des dons. Les recettes fiscales ont baissé de 1,8% pour représenter 16,7% du PIB contre 17,6% en 2019. Cette évolution est imputable à la baisse de la demande intérieure et aux mesures fiscales de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire. Les recettes non

fiscales ont baissé de 15,0% pour représenter 0,9% du PIB contre 1,1% en 2019. Les dons ont progressé de 44,5% pour s'établir à 2,3% du PIB contre 1,6% en 2019, sous l'impulsion d'une augmentation des appuis budgétaires et des dons-projets.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,6% pour représenter 26,4% du PIB contre 24,4% en 2019. Cette évolution est en rapport avec la hausse concomitante des dépenses courantes et des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes ont augmenté de 12,2%, suite à l'accroissement de la masse salariale, des intérêts sur la dette publique et des autres dépenses courantes. La hausse de la masse salariale de 9,7% ; laquelle hausse est expliquée, entre autres, par l'effet effectif, par les mesures de prise en charge, notamment pour le personnel dans les ambassades et consulats, par l'application en année complète des indemnités liées au téléphone mais aussi par la hausse des dépenses de santé (prise en charge) dans le contexte de la Covid-19. Quant aux charges d'intérêts sur la dette publique, elles ont augmenté de 6,7%. La hausse de 15,0% des autres dépenses courantes s'explique, principalement, par les acquisitions de biens et services et les transferts courants dans le contexte de la COVID-19. Les dépenses en capital ont progressé de 13,5%, portées par la composante financée sur ressources internes en hausse de 35,2%.

Le solde budgétaire global est ressorti à -6,4% du PIB contre -3,9% en 2019. Quant au solde budgétaire global, hors dons, il a représenté -8,7% du PIB contre -5,6% en 2019.

S'agissant de l'encours de la dette publique totale, il a progressé de 13,8% et a représenté 62,8% du PIB en 2020 contre 57,3% en 2019, en liaison avec les prêts importants accordés dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 en 2020. Le service de la dette de l'administration centrale a augmenté de 5,6% par rapport à 2019, pour représenter 33,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 36,2% du total du service de la dette publique reflétant la part importante du service de la dette extérieure dans le service de la dette publique.

En 2021, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en relation avec une hausse des recettes budgétaires et une maitrise des dépenses courantes.

En effet, les recettes totales et dons augmenteraient de 8,7% pour représenter 20,6% du PIB contre 20,0% en 2020. Les recettes fiscales seraient en hausse de 8,3% pour ressortir à 17,1% du PIB contre 16,7%. Cette progression serait imputable, notamment, à la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme ainsi qu'aux effets attendus de la reprise économique et les perspectives favorables de la conjoncture nationale et internationale. Les recettes non fiscales progresseraient de 1,7% pour représenter 0,9% du PIB comme en 2020. S'agissant des dons, ils seraient en hausse de 2,3% pour s'établir à 2,2% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 2,4% pour représenter 25,6% du PIB. Ils seraient tirés, principalement, par les dépenses en capital. Les dépenses en capital seraient en hausse de 21,1%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures prévus dans le PSE 2016-2020. Les dépenses courantes seraient en baisse de 7,8%, après la hausse de 12,1% enregistrée en 2020 dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Toutefois, cette baisse serait atténuée par la hausse des intérêts sur la dette publique et celle de la masse salariale. Les intérêts dus sur la dette publique seraient en hausse de 12,9%. Quant à la masse

salariale, elle progresserait de 12,5%, reflétant la poursuite des avancements indiciaires, les recrutements en faveur des secteurs sociaux, notamment, la santé et l'éducation.

En 2021, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le solde budgétaire global s'établirait à -5,0%. Le solde global hors dons ressortirait à -7,2% du PIB.

A fin décembre 2021, le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal se situerait à 65,3% avec la prise en compte des décaissements relatifs aux grands projets structurants. Le service de la dette de l'administration centrale s'établirait à 878,8 milliards, soit une hausse de 4,9% par rapport à 2020. Il représenterait 32,0% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 32,1% du total du service de la dette publique

2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2020, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 90,0 milliards contre un excédent de 146,5 milliards en 2019. Cette situation est imputable à la dégradation du compte courant dont l'effet a été néanmoins atténué par l'augmentation des entrées de capitaux.

Le solde déficitaire des transactions courantes est ressorti à 1.739,3 milliards, en augmentation de 627,2 milliards par rapport au déficit enregistré en 2019. Cette situation s'explique par le creusement du déficit des biens et services amené aussi bien par la baisse des exportations (-14,2%) que par l'augmentation du déficit des services. L'excédent du poste de revenus secondaires s'est amélioré, tirant profit des appuis budgétaires. En conséquence de ces évolutions, le déficit courant s'est situé à 12,3% du PIB en 2020 contre 8,1% en 2019. Dans le même temps, le déficit hors dons est passé de 8,3% du PIB à 13,6%.

Le solde excédentaire du compte de capital a augmenté de 58,2 milliards, sous l'action des dons-projets. L'évolution favorable du compte financier a été amenée par l'ensemble de ses composantes.

En 2021, le solde global ressortirait excédentaire de 130,8 milliards, après le déficit de 90,0 milliards enregistré en 2020, en liaison avec la bonne orientation du compte de capital et du compte financier.

2.7.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets ont reculé de 90,0 milliards par rapport à fin décembre 2019, pour s'établir à 1.880,3 milliards à fin décembre 2020, résultant de la baisse de 299,3 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale dont l'impact a été atténué par la consolidation de 209,4 milliards de ceux des banques.

Les créances intérieures ont enregistré une progression de 946,0 milliards ou 18,4%, pour ressortir à 6.099,5 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale sont ressorties en hausse de 875,1 milliards, pour s'élever à 1.432,0 milliards. L'encours des créances sur l'économie s'est accru de 1,5%, pour s'établir à 4.667,6 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 702,3 milliards ou 12,3%, pour se situer à 6.394,3 milliards.

2.7.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présentent comme suit :

- Le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2020 est ressorti à -6,4% contre -3,9% l'année précédente. Il est projeté à -5,0% en 2021 ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 2,5% contre 1,0% en 2019 . Il devrait se situer à ≤3,0% en 2021 ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 62,8% contre 57,3% en 2019. Il serait de 65,3% en 2021 ;
- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 34,0% contre 30,4% un an plus tôt. Il est attendu à 35,3%, en 2021 ;
- Le **taux de pression fiscale** est ressorti à 16,7% contre 17,6% en 2019. Il se situerait à 17,1% en 2021.

Encadré 7 : Exécution du Plan de riposte et de relance économique du Sénégal

Au plan budgétaire, à la date du 31 décembre 2020, les prévisions de dépenses décaissables du PRES d'un montant de 628,4 milliards FCFA connaissent un niveau d'exécution de 672,57 milliards, soit un taux de décaissement de 107%. La répartition des paiements se présente comme suit : 647,57 milliards FCFA de dépenses budgétaires sur des prévisions de 558,4 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 116% et 25 milliards FCFA de garantie opérée sur une prévision de 70 milliards FCFA soit un taux de réalisation de 35,7%. Par pilier, la répartition des dépenses du PRES est la suivante :

	Montant alloué (décaissable et non décaissable)	Montant engagé	Montant payé	Taux d'exécution
	(en Milliards de FCFA)			
Pilier 1 : Santé	77,8	98,63	97,005	124,7%
Pilier : Soutien aux populations vulnérables	103,0	97,97	97,226	94,4%
Pilier 3 : Stabilité macroéconomique	741,6	367,44	365,624	
Dont Dépenses décaissables	*370,0*	*367,44*	*365,224*	*98,7%*
Dont Dépenses non décaissables	*371,6*	*NA*	*NA*	*NA*
Pilier 4 : Sécurisation hydrocarbures et médicaments	77,6	112,72	112,72	145,3%
Total	1000,0	676,76	672,573	
Pour mémoire ; Total décaissable	***628,4***	***676,76***	***672,573***	***107,0%***

Source : Ministère des Finances et du Budget/Direction générale du Budget (DGB).

2.7.7. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2020, l'économie sénégalaise a enregistré un ralentissement de croissance. Le taux de croissance économique a été de 1,5% en liaison avec l'impact négatif de la crise sanitaire. Toutefois, en 2021, l'économie devrait renouer avec son dynamisme d'alors, avec une croissance du PIB de 3,7%, en rapport, notamment, avec la mise en exploitation des gisements de pétrole et de gaz. Le déficit budgétaire global devrait se situer à 5,0% contre 6,4% un an plutôt.

Pour conforter les acquis et améliorer les performances, les autorités sénégalaises sont invitées à prendre les mesures visant à :

- poursuivre la mise en œuvre des politiques de soutien et d'accroissement de la productivité du secteur agricole ;
- renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale par la rationalisation des dépenses fiscales, l'amélioration des performances organisationnelles des administrations fiscales et douanières, ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption ;
- améliorer la qualité des investissements publics ;
- renforcer la gestion de la dette publique.

Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal	Prév (1)	Prév (2)	
Solde global/PIB	-3,0	-3,7	-3,9	-6,4	-3,0	-6,1	-5,0
Taux d'inflation	2,2	0,5	1,0	2,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	48,0	61,2	57,3	62,8	51,6	54,4	65,3
Masse salariale/Recettes fiscales	32,5	34,3	30,4	34,0	30,6	34,7	35,3
Taux de pression fiscale	15,1	15,4	17,6	16,7	17,7	16,5	17,1
Taux de croissance du PIB	**7,4**	**6,2**	**4,4**	**1,5**	**6,8**	**1,1**	**3,7**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Sénégal. (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020 ; Réal : Réalisations)

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2020, le taux de croissance économique s'est affiché à 1,8% contre 5,5% en 2019, grâce à la performance enregistrée dans tous les secteurs d'activités. Le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 1,8% en 2020, après 0,7% en 2019. Pour 2021, il est prévu un taux de croissance économique de 4,8%.

La situation des finances publiques a été caractérisée par un déficit budgétaire global à 7,0% du PIB après 0,9% en 2019. En 2021, le déficit budgétaire global serait de 5,9%.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte à la COVID-19 et de relance économique, d'un montant de 400 milliards, près de 132,3 milliards ont été exécutés au 25 mai 2021.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant est ressorti à 4,0% du PIB contre 0,8% un an plus tôt.

La masse monétaire a progressé de 11,6% pour s'établir à 2.012,8 milliards à fin décembre 2020.

2.8.1. PRODUCTION

En 2020, le taux de croissance du PIB a ralenti pour se situer à 1,8%, contre 5,5% en 2019 (cf. graphique 9), du fait de l'impact de la crise sanitaire sur les activités économiques, particulièrement, celles du secteur tertiaire.

L'activité du secteur primaire a progressé de 1,3% contre 1,9%, portée essentiellement par l'accroissement de la production des branches « élevage et chasse » (+5,6%) et « sylviculture » (+3,1%). Le taux de croissance de l'agriculture a ralenti à 0,6%, en raison des mauvaises conditions climatiques. Ces dernières ont impacté négativement la production du maïs, du sorgho, du haricot, de l'arachide et du coton qui ont connu des baisses respectives de 3,0%, 1,2%, 0,2%, 2,6% et 48,9% par rapport à la campagne précédente. Quant à la production halieutique, elle s'est repliée de 2,4%, sous l'effet de la surexploitation des bancs de poisson et de la forte concurrence transfrontalière.

L'activité du secteur secondaire s'est accrue de 5,3%, après 6,5% en 2019, sous l'effet de la hausse de la production de toutes ses composantes, à l'exception de l'industrie agroalimentaire qui a reculé de 0,6% en lien avec l'évolution de l'agriculture vivrière. Particulièrement, l'industrie extractive a progressé de 40,2% profitant de la bonne performance de la production de phosphate qui a atteint 1,3 million de tonnes en 2020. La production énergétique a augmenté de 8,0%, soutenue par la stratégie nationale d'électrification et le renforcement de l'interconnexion énergétique au niveau sous régional. Les BTP ont progressé de 5,7%, en relation avec la poursuite des grands chantiers publics.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire n'a progressé que de 0,6%, après 6,4% en 2019, du fait de la contreperformance des activités des sous-secteurs « hôtellerie et de restauration » (-8,6%) et « commerce » (-3,4%), expliquée par les effets négatifs de la crise sanitaire. Ces baisses ont été plus que compensées par les hausses des activités dans les branches « transport et entreposage » (+4,5%) et « activités financières et d'assurances » (+6,2%), le transport profitant du raffermissement de l'activité au Port autonome de Lomé.

La contribution à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été en 2020, respectivement, de 0,3 point, 1,1 point et 0,4 point.

La demande en 2020 a été tirée par l'investissement. La consommation finale totale a reculé de 0,1%, du fait de l'effet conjugué de la contraction de 0,5% de la consommation des ménages et de l'augmentation de 2,0% de la consommation publique. La FBCF a augmenté de 15,0%, sous l'effet de la hausse de 62,6% de la composante publique, atténuée par la baisse de 2,7% de la FBCF privée. L'évolution de l'investissement public s'explique par la poursuite des vastes chantiers publics et par l'acquisition d'équipements sanitaires dans le cadre de la riposte à la COVID-19. Quant aux échanges extérieurs, les exportations ont baissé de 4,7% et les importations ont augmenté de 0,8%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets en 2020 ont été, respectivement, de -0,1 point, 3,2 points et -1,3 point.

Le taux d'investissement global en 2020 a été de 23,6% après 20,5% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 14,3% après 12,3% en 2019.

En 2021, le taux de croissance est attendu à 4,8% après 1,8% en 2020, porté par l'ensemble des secteurs d'activité sous l'effet de la poursuite des actions pour l'amélioration de la résilience de l'économie. Le taux de croissance de l'activité du secteur primaire serait de 4,7%. La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 4,0% et les activités du secteur tertiaire croitraient de 5,1%.

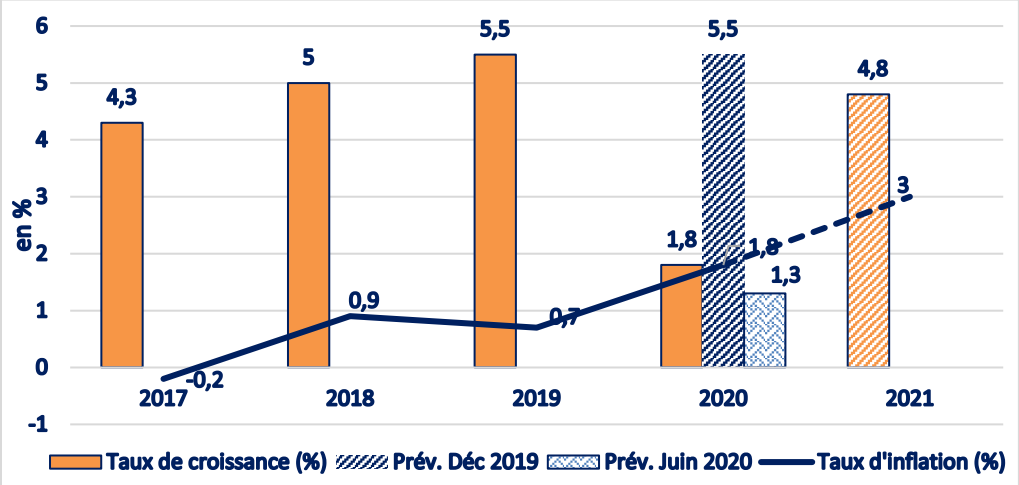
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2021 seraient, respectivement, de 1,0 point, 0,9 point et 2,9 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait en 2021 de 4,9%, tirée par la reprise de la consommation des ménages qui se situerait à 4,5% et l'accroissement de 6,6% de la consommation publique. S'agissant de l'investissement, la FBCF progresserait de 5,5%, tirée par ses deux composantes. La FBCF publique augmenterait de 8,3% et celle privée évoluerait à 10,0%. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations seraient en hausse, respectivement, de 3,4% et 4,6%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2021 seraient, respectivement, de 4,2 points, 1,3 point et -0,7 point.

Le taux d'investissement global serait de 23,6% comme en 2020 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 19,7% après 14,3% en 2020.

Graphique 9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

2.8.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation moyen annuel est ressorti à 1,8% contre 0,7% en 2019. Cette progression résulte, essentiellement, de la hausse des prix observée au niveau des fonctions « Communications » (+4,6%), « Enseignement » (+3,9%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,4%) et « Restaurants et Hôtels » (+1,7%). L'effet de ces hausses a été atténué par le repli du niveau des prix de la fonctions « Transports » (-4,0%).

Sur les trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,6% contre 1,2% au cours de la même période de 2020. En 2021, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de 3,0%.

2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une dégradation du solde budgétaire global, en relation avec l'augmentation des dépenses totales et prêts nets et la baisse des recettes totales et dons.

Les recettes totales et dons ont baissé de 5,8% pour représenter 16,1% du PIB contre 17,7% en 2019, sous l'effet de la diminution de toutes ses composantes. Les recettes fiscales se sont contractées de 3,6% pour ressortir à 12,2% du PIB contre 13,0% en 2019. Cette évolution s'explique par le faible niveau de collecte de la TVA et des impôts sur les revenus et bénéfices en liaison avec la baisse des activités due la pandémie.COVID-19. Les recettes non fiscales ont également baissé de 3,9% pour ressortir à 1,6% du PIB contre 1,7% en 2019. La baisse de 19,0% des dons s'explique particulièrement par la faible mobilisation des dons-programme en lien avec la fin du programme financier conclu avec le FMI.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 28,6%, pour ressortir à 23,1% du PIB en 2020 contre 18,5% en 2019, en lien avec la hausse des dépenses en capital et des dépenses courantes. Les dépenses en capital se sont accrues de 67,9%, sous l'effet de la poursuite des travaux de rénovation des routes interurbaines. Quant aux dépenses courantes, elles ont progressé de 11,8% sous l'impulsion de la hausse de

9,4% de la masse salariale et de l'augmentation de 16,6% des intérêts dus au titre de la dette publique.

Le déficit budgétaire global, dons compris, en 2020 s'est établi à 7,0% du PIB contre 0,9% en 2019. Le déficit budgétaire global hors dons est passé de 3,8% en 2019 à 9,3% en 2020.

L'encours de la dette publique totale a représenté 58,6% du PIB en 2020 contre 51,9% en 2019. Le service de la dette publique totale s'est affiché à 400,9 milliards, soit une progression de 4,9% par rapport à 2019. Il a représenté 66,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressort à 88,8% du total du service de la dette publique reflétant la part importante de la dette intérieure dans le service de la dette publique.

En 2021, grâce aux efforts de consolidation budgétaire, la situation des finances publiques se caractériserait par une réduction des déficits budgétaires. Les recettes totales et dons augmenteraient de 10,2% pour ressortir à 16,7%, sous l'impulsion de la hausse des recettes fiscales et des dons. Les recettes fiscales s'accroîtraient de 8,5% pour afficher un taux de pression fiscale de 12,4%. Les dons seraient en hausse de 37,1% après la baisse de 19,0% une année plus tôt, pour ressortir à 2,9% du PIB. Les recettes non fiscales baisseraient de 8,9% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 4,2% en 2021 pour représenter 22,6% du PIB contre 23,1% un an plus tôt, tirés particulièrement par les dépenses en capital qui augmenteraient de 10,2%. Les dépenses courantes progresseraient de 0,4%, en relation avec la hausse de 12,8% des dépenses de personnel et de 10,0% des charges d'intérêt sur la dette publique, dont l'effet serait atténué par la baisse de 11,3% des autres dépenses courantes.

Le solde budgétaire global, dons compris en 2021 serait de -5,9% contre -7,0% en 2020. Le solde budgétaire global hors dons se situerait à -8,8% contre -9,3% en 2020.

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2020, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 244,5 milliards contre 1170,1 milliards en 2019, en lien avec une amélioration des comptes de capital et financier qui a plus que compensé la dégradation du compte courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 172,6 milliards, en hausse de 140,1 milliards par rapport à 2019. Cette évolution est, essentiellement, imputable à l'augmentation du déficit commercial amenée par la baisse des exportations (-6,1%) conjuguée à la progression des importations (+1,8%). Le déficit courant est passé de 0,8% du PIB en 2019 à 4,0% en 2020. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 5,7% du PIB contre 1,6% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré de 51,7 milliards pour ressortir à 221,6 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. La bonne orientation du compte financier qui a augmenté de 165,7 milliards est liée à la nette progression des investissements de portefeuille et des autres investissements qui a plus que compensé le recul des investissements directs.

En 2021, l'excédent global se réduirait à 52,8 milliards sous l'effet, essentiellement, de la détérioration du compte financier.

2.8.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont consolidés de 244,5 milliards par rapport à décembre 2019, pour s'élever à 975,5 milliards en décembre 2020.

L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.319,6 milliards, en baisse de 26,1 milliards ou 2,0%. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui étaient de 44,4 milliards à fin décembre 2019, ont reculé de 30,3 milliards, pour ressortir à 14,1 milliards à fin décembre 2020. Pour leur part, les créances sur l'économie ont augmenté de 4,2 milliards ou 0,3%, en se situant à 1.305,5 milliards.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 11,6%, pour s'établir à 2.012,8 milliards à fin décembre 2020.

2.8.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2020 se présente comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** ressortirait à -7,0% contre -0,9% en 2019. Il est projeté à -5,9% en 2021 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,8% contre 0,7% en 2019. Il serait en dessous de 3,0% en 2021 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 58,6% en 2020 contre 51,9% en 2019. Le ratio serait de 59,2% en 2021 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 44,2% contre 38,9% en 2019. Il serait de 44,0% en 2021 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 12,2% contre 13,0% en 2019. Il serait de 12,4% en 2021.

Encadré 8 : Etat d'exécution du plan de riposte à la Covid-19 du Togo

Pour juguler les effets néfastes de la pandémie de COVID-19, le Gouvernement a adopté un plan de riposte. Ce plan vise à : i) lutter contre la propagation de la maladie à coronavirus (Riposte sanitaire), ii) maintenir l'activité économique à un niveau acceptable et renforcer la résilience du secteur privé (Résilience) et iii) redynamiser l'activité économique (Relance de l'économie nationale). En vue du financement dudit plan dénommé les « 3R », le Gouvernement a mis en place par ordonnance n°2020-002, du 11 mai 2020, le Fonds de Riposte et de Solidarité Covid-19 (FRSC) d'un montant de 400 milliards. Ce fonds est réparti comme suit : riposte sanitaire (110 milliards), résilience (110 milliards) et relance économique (180 milliards).

A la date du 25 mai 2021 la situation se présente comme suit :

1. Ressources mobilisées

Le montant total des ressources mobilisées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 se chiffre à 363,2 milliards dont : 3,3 milliards de contributions du secteur privé national et international ; 359,9 milliards d'emprunts auprès des partenaires financiers.

2. Dépenses effectuées

Le montant total des dépenses effectuées dans le cadre de cette lutte s'établit à 132,3 milliards. Ces dépenses inhérentes aux différentes mesures prises par le Gouvernement se répartissent comme suit :

- les dépenses liées aux mesures de riposte sanitaire s'élèvent à 34,2 milliards ; et
- les dépenses de résilience ou dépenses sociales pour 98,1 milliards. Les dépenses de résilience intègrent le coût des premières mesures spéciales fiscales et douanières prises par le Gouvernement dès l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire qui est évalué à 44,4 milliards.

2.8.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sous l'effet de l'impact négatif de la crise sanitaire, la situation macroéconomique du Togo a été marquée par le ralentissement du taux de croissance qui est ressorti à 1,8%. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est affiché à 7,0%.

En vue de promouvoir une croissance durable et parvenir à la transformation économique, les Autorités togolaises sont invitées à prendre les mesures visant :

- la poursuite des actions de lutte contre la COVID-19 par l'accélération de la campagne de vaccination et de sensibilisation en faveur des mesures barrières ;
- la poursuite de la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la gouvernance des dépenses d'investissements publics pour assurer leur qualité et réduire le déficit infrastructurel. ;
- la poursuite des efforts pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales, notamment, par un meilleur suivi des dépenses fiscales ;
- le renforcement de la bonne gestion de la dette publique, notamment, la dette intérieure en vue de réduire le risque élevé de surendettement de la dette publique.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo

En %	2017	2018	2019	2020			2021
				Réal	Prév (1)	Prév (2)	
Solde global/PIB	-0,2	-0,6	-0,9	-7,0	-1,5	-5,0	-5,9
Taux d'inflation	-0,2	0,9	0,7	1,8	≤3,0	≤3,0	<= 3
Encours de la dette publique/PIB	54,4	55,5	51,9	58,6	64,1	66,9	59,2
Masse salariale/Recettes fiscales	42,9	40,7	38,9	44,2	34,4	41,2	45,9
Taux de pression fiscale	12,1	12,5	13,0	12,2	20,0	17,5	12,4
Taux de croissance du PIB	**4,3**	**5,0**	**5,5**	**1,8**	**5,5**	**1,3**	**4,8**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo. (Prév (1) : Prévisions déc 2019 ; Prév (2) : Prévisions juin 2020 ; Réal : Réalisations)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2020, la croissance économique de l'Union a ralenti pour afficher un taux de 1,6%, après 5,7% en 2019. Ce ralentissement s'explique par les effets des mesures de restriction prises par les Etats pour contenir la crise sanitaire. Certains Etats membres ont connu un ralentissement du rythme de leur croissance économique tandis que d'autres ont subi une récession. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise des prix avec un taux d'inflation de 2,1% contre -0,7% en 2019.

Pour 2021, le taux de croissance de l'Union se situerait à 5,5%, en lien avec une reprise dans tous les secteurs.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2020 s'est traduite par une aggravation du déficit budgétaire global, dons compris, qui a atteint 5,5% du PIB contre 2,4% en 2019, en liaison, principalement, avec les effets de la crise sanitaire sur les finances publiques de l'ensemble des Etats membres. En 2021, Il se situerait à 5,3% du PIB.

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de riposte à la COVID-19 et de relance économique des Etats membres, d'un montant global de 5776,5 milliards, près de 1.503,7 milliards ont été exécutés[2].

Le solde global excédentaire de la balance des paiements en 2020 est estimé à 15,8 milliards, après un excédent de 1.635,1 milliards enregistré un an plus tôt. Le solde courant est ressorti à -5.101,9 milliards contre -4.373,1 milliards en 2019, soit une dégradation de 16,7% par rapport à 2019. En pourcentage du PIB, le déficit courant est passé de 4,9% en 2019 à 5,6% en 2020. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 6,8% du PIB contre 5,7% un an plus tôt.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2020, comparée à celle à fin décembre 2019, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 16,4% consécutif à la progression à la fois des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

3.1. PRODUCTION

En 2020, le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 1,6%, après 5,7% en 2019 (cf. graphique 10). Ce ralentissement de la croissance s'explique par l'impact négatif de la crise sanitaire sur tous les secteurs de l'économie.

Le taux de croissance du secteur primaire a connu un ralentissement pour se situer à 2,8% contre 4,6%, en raison, notamment, des difficultés d'approvisionnement en intrants et des reculs de la production de certaines cultures de rente. L'effet induit de la crise sanitaire sur le cours de certaines matières premières agricoles dont le coton, le café et le cacao explique en partie la baisse de la production. Toutefois, le secteur profiterait de la mise en œuvre des plans nationaux de développement agricole dans les Etats membres et des conditions climatiques relativement favorables.

Le taux de croissance du secteur secondaire a perdu près de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2019 pour se situer à 2,2%. Cette évolution a été portée par la hausse des activités des BTP et de l'énergie dans la plupart des Etats membres. En

[2] Les dates d'exécution par Etat membre est à fin décembre 2020, sauf pour le Togo qui est au 25 mai 2021.

ce qui concerne la production de pétrole brut, elle a reculé en rapport avec la baisse du cours mondial.

Le secteur tertiaire a progressé de 0,9%, après +5,7% en 2019. Cette évolution s'explique par les pertes de croissance observées au niveau des activités de commerce, de transport, d'hôtellerie, de tourisme et de restauration. Elles ont été, toutefois, atténuées par la bonne tenue des services de télécommunications.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 ont été, respectivement, de 0,6 point, 0,5 point et 0,5 point.

Par Etat, le taux de croissance en 2020 s'est présenté comme suit : Bénin (+3,8%), Burkina Faso (+2,5%), Côte d'Ivoire (+1,8%), Guinée-Bissau (-1,4%), Mali (-1,2%), Niger (+1,2%), Sénégal (+1,5%) et Togo (+1,8%).

Pour 2021, il est projeté un taux de croissance de 5,7%. Les projections tablent sur un regain d'activité dans l'ensemble des secteurs, sous l'hypothèse d'une reprise économique mondiale et d'une maîtrise de la pandémie de COVID-19. L'activité du secteur primaire progresserait de 3,7% sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de l'offre de produits de rente.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 7,6% porté, notamment, par l'essor des BTP, en raison de l'accélération de l'exécution des grands chantiers. L'industrie extractive connaitrait également une reprise.

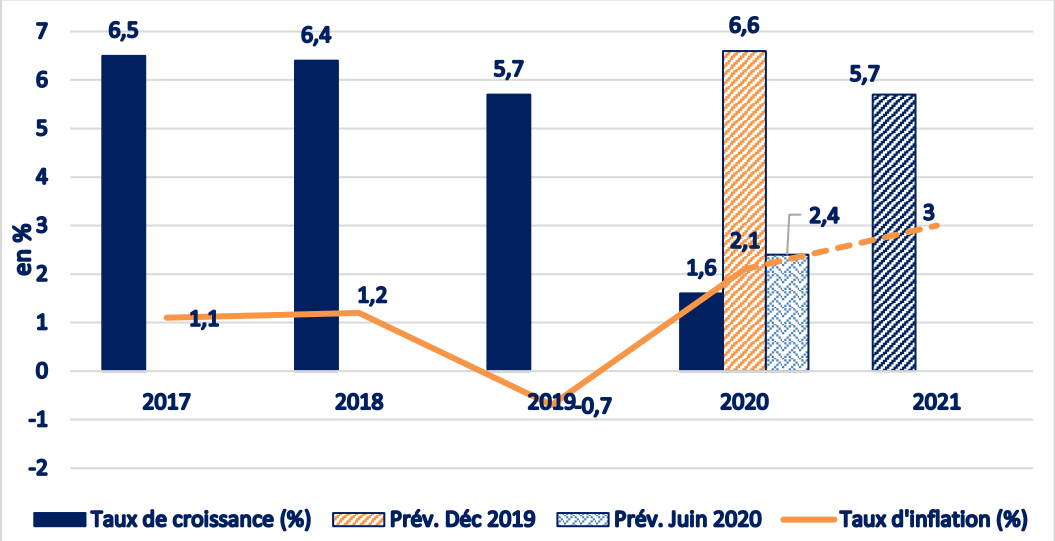
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 5,8% en liaison avec le dynamisme retrouvé dans les sous-secteurs « Commerce » et « Transports et télécommunications » ainsi que le renforcement de l'activité des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2021 seraient, respectivement, de 0,8 point, 1,6 point et 3,3 points.

Par pays, le taux de croissance en 2021 se présenterait comme suit : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+7,0%), Côte d'Ivoire (+6,5%), Guinée-Bissau (+3,3%), Mali (+4,6%), Niger (+5,4%), Sénégal (+3,7%) et Togo (+4,8%).

Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les incertitudes liées à la sortie de la crise sanitaire, au regard de la seconde vague de la propagation du virus qui a cours depuis la fin de l'année 2020. Les autres risques qui pèsent sur ces perspectives concernent, entre autres, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, ainsi que l'évolution défavorable des cours des matières premières.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union



Sources : CNPE des Etats, Commission de l'UEMOA

3.1. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est ressorti à +2,1% en 2020 contre -0,7% en 2019. Cette évolution est liée à la hausse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,6%), « Restaurant et Hôtel » (+1,9%), « Enseignement » (+1,7%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+1,5%) et « Transport » (+1,2%). Cette hausse a été atténuée par la baisse des prix des fonctions « communication » (-1,1%) et « Loisir et culture » (-0,6%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+3,0%), Burkina Faso (+1,9%), Côte d'Ivoire (+2,4%), Guinée-Bissau (+1,5%), Mali (+0,5%), Niger (+2,9%), Sénégal (+2,5%) et Togo (+1,8%).

Sur les trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est estimé à 2,2% contre 1,2% à la même période de 2020. En 2021, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union serait en deçà de 3%.

3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2020, les recettes totales et dons ont progressé de 2,1% pour représenter 17,3% du PIB contre 17,5% en 2019. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 0,6%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 13,1% en 2020 contre 13,4% en 2019. L'impact négatif de la crise sanitaire sur l'activité économique et les mesures d'allègements fiscaux en soutien aux entreprises et aux ménages ont fortement entravé la mobilisation des recettes fiscales. Toutefois, des efforts se poursuivent en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de lutte contre la fraude. Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (10,5%), Burkina Faso (13,6%), Côte d'Ivoire (12,4%), Guinée-Bissau (7,6%), Mali (15,6%), Niger (9,6%), Sénégal (16,7%) et Togo (12,2%).

Les recettes non fiscales ont augmenté de 1,6% pour représenter 1,8% du PIB comme en 2019, sous l'effet des hausses enregistrées en Côte d'Ivoire (+9,1%), en Guinée-Bissau (+21,0%) et au Niger (+42,4%). Ces hausses ont été atténuées par les baisses notées au Bénin (-0,3%), au Burkina Faso (-12,6%), au Mali (-2,7%), au Sénégal

(-15,0%) et au Togo (-3,9%). Les dons ont progressé de 11,6% pour représenter 1,9% du PIB comme en 2019.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 18,0% pour représenter 22,7% du PIB contre 19,9% en 2019. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes et les dépenses en capital.

La hausse de 14,3% des dépenses courantes est imputable, principalement, aux dépenses salariales en progression de 8,9% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 20,7%. Par pays, les augmentations de la masse salariale enregistrées se présentent comme suit : Bénin (+6,9%), Burkina Faso (+6,2%), Côte d'Ivoire (+7,3%), Guinée-Bissau (+16,4%), Mali (+20,1%), Niger (+5,4%), Sénégal (+9,7%) et Togo (+9,4%). Ces évolutions sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat.

Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (+30,9%), Burkina Faso (+20,1%), Côte d'Ivoire (+27,4%), Guinée-Bissau (+50,0%), Mali (+18,7%), Niger (+10,7%), Sénégal (+6,7%) et Togo (+16,6%).

Les dépenses en capital ont augmenté de 23,3% avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres. Les plus fortes hausses sont constatées au Bénin (+88,4%), en Guinée-Bissau (73,1%), au Togo (+67,9%), au Burkina Faso (+40,1%) et en Côte d'Ivoire (+27,7%).

En 2020, la situation des finances publiques a été caractérisée par une aggravation des déficits. Le déficit global a représenté 5,5% du PIB contre 2,4% en 2019. Le déficit global hors dons est ressorti à 7,4% du PIB contre 4,2% en 2019.

Le taux d'endettement de l'Union en 2020 est ressorti à 49,7% contre 43,3% en 2019. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional (Encadré 2). Son service a représenté plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers (1/3) des recettes totales dans sept (7) Etats membres. Par Etat membre, le taux d'endettement s'est présenté comme suit : Bénin (47,3%), Burkina Faso (47,1%), Côte d'Ivoire (47,6%), Guinée-Bissau (33,2%), Mali (47,3%), Niger (41,9%), Sénégal (62,8%) et Togo (58,6%).

En 2021, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 7,2% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2020 serait liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 7,2% pour représenter 17,3% du PIB, tirées, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 9,6%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 13,4% contre 13,1% en 2020. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire. Par pays, le taux de pression fiscale en 2021 se présenterait comme suit : Bénin (10,4%), Burkina Faso (14,8%), Côte d'Ivoire (12,5%), Guinée-Bissau (9,3%), Mali (15,1%), Niger (11,3%), Sénégal (17,1%) et Togo (12,4%). Les recettes non

fiscales seraient en baisse de 5,6% pour représenter 1,5% du PIB. Les dons progresseraient de 3,0% pour représenter 1,9% du PIB avec la poursuite des appuis budgétaires. La hausse des dons s'expliquerait par les appuis budgétaires attendus au titre de l'aide à la riposte à la pandémie.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,5% pour représenter 22,6 % du PIB en 2021. Les dépenses courantes baisseraient de 1,6%, sous l'effet, principalement, de la baisse des tranferts et subventions de 15,6%. Il est noté une hausse de la charge de la dette publique (+16,3%) et de la masse salariale (+7,0%). En ce qui concerne les intérêts de la dette, les plus fortes hausses seraient enregistrées au Bénin (+25,3%), au Burkina Faso (+23,5%), en Côte d'Ivoire (15,6%), au Mali (+14,2%), et au Niger (+14,1%). Les dépenses d'investissement s'accroîtraient de 14,7%, sous l'effet de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 51,7% en 2021 contre 49,7% en 2020. Il convient de relever la forte progression du service de la dette, en liaison avec l'augmentation de la dette intérieure.

Encadré 9 : Interventions sur les marchés de capitaux

Mobilisation sur le marché financier régional

En 2020, l'Agence UMOA-Titres a continué d'appuyer les Etats membres de l'Union dans la recherche de financements, conformément à la mission qui lui a été assignée. A cet égard, elle s'est attelée au suivi continu de la dette et de ses différents indicateurs, afin d'en appréhender les risques, et a poursuivi une politique d'émission des titres publics, susceptible d'améliorer les taux de mobilisation de ressources, notamment, sur les maturités moyen - long terme. L'Agence a également veillé à la consolidation de stratégies de reprofilage de la dette par le biais d'outils de gestion active de la dette, en l'occurrence, les rachats et les échanges de titres. Elle a, en outre, procédé à l'élaboration d'opérations spécifiques de conversion de créances de certains Etats en titres publics.

Les émissions brutes d'effets sur le marché régional de la dette publique se sont établies à 10.486,8 milliards au cours de l'année 2020, contre 4.428,9 milliards un an plus tôt, en raison, notamment, de l'émission de bons du Trésor, dénommés « Bons COVID-19 » mis en place par la Banque Centrale au titre des mesures de soutien aux Etats. Les ressources mobilisées sont composées de bons du Trésor à hauteur de 5.504,1 milliards et d'obligations pour 4.982,7 milliards. Les taux moyens pondérés sont ressortis à 3,28% pour les bons du Trésor et 6,29% pour les obligations.

Par ailleurs, les ressources levées par syndication sur le marché primaire en 2020, ont atteint 2 018,4 milliards contre 1 620,2 milliards en 2019, soit une progression de 24,6%.

Les émissions obligataires des Etats continuent d'être prépondérantes (plus de 86,5%) par rapport à celles des autres émetteurs.

Mobilisation sur les marchés financiers internationaux

Sur les places financières internationales, des ressources ont été levées par la Côte d'Ivoire, pour un montant de 1,0 milliard d'euros, soit un environ 656 milliards de FCFA. Le taux moyen pondéré s'est élevé à 4,875%. Le Niger a, quant à lui, contracté un emprunt d'un montant nominal de 200 millions de dollars, soit 117 milliards de FCFA auprès de la Deutsche Bank. Le Togo a, pour sa part, émis des obligations par syndication pour un montant de 145,5 millions d'euros, soit 95,5 milliards de FCFA.

3.3. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2020, les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont déroulés dans un environnement économique international et régional marqué notamment par la crise sanitaire mondiale de la COVID-19. Dans ce contexte, le solde global excédentaire de la balance des paiements est estimé à 15,8 milliards, après un excédent de 1.635,1 milliards enregistré en 2019. Cette évolution est liée à la baisse des entrées nettes des capitaux au titre du compte financier, conjuguée à une aggravation du déficit courant, dont les effets ont été atténués par la consolidation de l'excédent du compte de capital.

Le solde courant est ressorti à -5.101,9 milliards contre -4.373,1 milliards en 2019, soit une dégradation de 16,7% par rapport à 2019, en lien essentiellement avec l'aggravation du déficit de la balance des biens et services (-1.017,7 milliards), atténuée par un redressement des entrées nettes au titre des comptes des revenus primaire et secondaire (+288,8 milliards).

Le déficit de la balance commerciale est estimé en dégradation de 14,7%, en raison d'une baisse des exportations (-6,9%) plus prononcée que celle des importations (-5,2%). L'évolution des exportations a résulté essentiellement du recul des réexportations (-46,0%) ainsi que des ventes de pétrole (-38,6%), de coton (-16,0%), de cacao (-5,3%) et de noix de cajou (-0,4%), dans un contexte de repli de la demande mondiale. L'effet de la baisse de ces ventes a été toutefois atténué notamment par la bonne tenue des exportations d'or (+15,6%), dont le cours a connu une forte progression.

Plus spécifiquement, le repli des expéditions de pétrole et de noix de cajou a été induit par la chute des cours de ces produits sur les marchés internationaux. Quant à la baisse des ventes du cacao et du coton, elle est liée à la contraction du volume exporté de ces matières premières. En particulier, pour le cacao, la réduction de son volume est en rapport avec le repli de sa production, subséquent aux décisions prises par le Conseil Café-Cacao en Côte d'Ivoire à l'effet de stabiliser la production autour de 2.000.000 de tonnes afin de soutenir les cours internationaux. Pour ce qui est du coton, la diminution de son volume exporté s'inscrit dans le sillage de la baisse de sa production au niveau de l'Union. En ce qui concerne les exportations aurifères, leur vigueur tient notamment de l'évolution des cours internationaux.

S'agissant des importations, leur contraction provient notamment de l'allègement de la facture pétrolière (-21,5%) et, dans une moindre mesure, de la baisse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires (-1,5%), dont les effets ont été modérés par la hausse des achats à l'extérieur des biens de consommation courante (+3,8%). L'atténuation de la facture pétrolière est liée à la chute des cours internationaux (-21,5%), consécutive au repli de la demande mondiale. S'agissant de la baisse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, elle s'explique par le ralentissement des travaux relatifs aux grands chantiers prévus en 2020. Il s'agit principalement du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) prévu entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline de pétrole Niger-Bénin. Quant aux importations des biens de consommation, la hausse tendancielle observée depuis 2012 s'est maintenue.

Le déficit de la balance des services s'est accentué de 22,3%, en raison principalement du repli des flux touristiques (-40,3%), consécutif à l'adoption des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Toutefois, la réduction de la facture du fret (-2,1%), subséquente à la baisse des importations, a contribué à atténuer l'aggravation du déficit des services.

Le solde du compte de revenu primaire s'est établi à -2.281,7 milliards, en dégradation de 2,7%, sous l'effet de la hausse des paiements d'intérêts au titre de la dette publique et des dividendes aux investisseurs étrangers. L'excédent du compte de revenu secondaire a enrégistré une hausse de 11,9%, en lien avec le rebond des aides budgétaires reçues par les pays de l'Union et, dans une moindre mesure, de la progression des transferts de fonds des migrants dont les flux à destination de l'UEMOA sont apparus résilients face à la crise sanitaire mondiale. Rapporté au PIB, le déficit courant est ressorti à 5,6% en 2020 contre 4,9% en 2019.

L'excédent du compte de capital a progressé de 42,8% par rapport à l'année précédente, en relation notamment avec la hausse des dons-projets dans la plupart des Etats membres de l'Union.

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'est établi à 3.337,6 milliards, en hausse de 6,4%. Ce besoin a été couvert à hauteur de 115,7% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, contre un taux de couverture de 167,8% en 2019, soit une baisse de 52,1 points de pourcentage, essentiellement imputable au repli des flux nets de capitaux au titre du compte financier (-26,6%).

La réduction des entrées nettes de capitaux en 2020 résulte essentiellement de la baisse des investissements de portefeuille, en rapport avec le recul des émissions d'euro-obligations en 2020 comparativement à l'année 2019. Le repli sensible des investissements directs étrangers (- 4,6%), subséquent au ralentissement des travaux du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) prévu entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline Niger-Bénin, explique également l'évolution du compte financier.

Pour l'année 2021, les échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un solde global excédentaire de 753,3 milliards, après un excédent de 15,8 milliards une année plus tôt. La consolidation du solde positif de la balance des paiements serait consécutive à la bonne tenue du compte financier, dont l'excédent devrait plus que compenser la détérioration du déficit des transactions courantes.

Le déficit courant s'accroîtrait de 14,9% pour ressortir à 5.860,6 milliards en 2021, en raison de l'aggravation du déficit de la balance des biens et services (+8,7%), couplée à une réduction de l'excédent du compte de revenu secondaire (-5,1%).

L'aggravation du déficit commercial de biens (+472,1 milliards) traduirait une augmentation des importations (+11,5%) qui serait partiellement compensée par le dynamisme des exportations (+9,8%). La hausse des importations refléterait la poursuite des programmes d'investissements dans les domaines énergétiques et des infrastructures socio-économiques, qui induirait d'importants besoins en biens d'équipement et intermédiaires (+14,3%). Les approvisionnements en produits pétroliers et d'autres biens de consommation courante seraient également en hausse, du fait du dynamisme des cours du pétrole et de la reprise de l'activité économique.

La bonne orientation des exportations de biens s'expliquerait par une amélioration du volume et des cours pour les ventes de la noix de cajou, du pétrole et du caoutchouc. En ce qui concerne le cacao et le coton, leur dynamisme proviendrait essentiellement de la vigueur des cours internationaux.

Le déficit de la balance des services ressortirait en hausse (+1,3%), en relation notamment avec l'augmentation du fret (+11,6%), qui serait partiellement compensée par une nette amélioration des recettes touristiques (+30,3%). Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 2,7%, pour ressortir à 2.343,3 milliards en 2021, en ligne avec les paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire se contracterait de 5,1%, en lien avec la baisse des appuis budgétaires en faveur des Etats dont les effets seraient modérés par la hausse des transferts privés. L'augmentation des transferts privés résulterait de la progression des flux d'envois de fonds des travailleurs migrants (6,0%). Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 6,0% en 2021 après 5,6% en 2020.

L'excédent du compte de capital devrait se replier pour ressortir à 1.753,7 milliards, après 1.764,4 milliards un an plus tôt, en liaison avec la régression des appuis au titre des dons-projets.

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'établirait à 4.106,9 milliards, en hausse de 23,0%. Ce besoin serait couvert à hauteur de 118,3% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à 2020, essentiellement imputable à l'amélioration des flux financiers nets (+25,8%).

L'augmentation des entrées de capitaux au titre du compte financier en 2021 serait liée au dynamisme des investissements directs étrangers (IDE) (+999,7 milliards). L'accroissement des IDE refléterait la poursuite des travaux pour l'exploitation du pétrole au Sénégal, la construction du pipeline Niger- Bénin, ainsi que les travaux d'exploration minière dans certains Etats. L'évolution favorable du solde du compte financier serait également renforcée par la dynamique des investissements de portefeuille (+412,3 milliards), subséquente aux émissions d'euro-obligations des pays membres de l'Union sur les marchés internationaux.

Encadré 10 : Compétitivité extérieure dans l'Union en 2020

Le taux de change effectif réel (TCER) est l'un des indicateurs de l'analyse de compétitivité extérieure au niveau international.

En ce qui concerne l'Union, le TCER s'est apprécié de 6,3% au quatrième trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année passée. Cette évolution traduirait une atténuation de la compétitivité-prix de l'Union, liée principalement à la hausse du taux de change effectif nominal de 8,0%, dont les effets seraient atténués par un différentiel d'inflation favorable à l'Union de 1,7%.

Sur l'ensemble de l'année 2020, la hausse du taux de change effectif réel est estimée à 2,4%. L'écart du taux de change par rapport au niveau d'équilibre, évalué sur la base de la méthodologie EBA-Lite du Fonds Monétaire International (FMI), est ressorti à moins de 1,0%. Il se situe dans la marge normale de fluctuation de [-5% ; 5%] définie par le FMI pour caractériser les taux de change réels globalement compatibles avec les fondamentaux de l'économie.

Tableau 10 : Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020
Industrialisés	0,6	1,5	0,8	-3,5	1,5
Zone euro	0	0,5	-0,7	-2,2	1,7
Environnants	3,4	5,4	-2,9	-11,5	0,5
Asiatiques	1	1	3,1	-5,7	1,7
Pays UE	1	1	-0,6	-2,2	1,8
Émergents	2,4	-1,7	3,5	-4,9	5,6
CEMAC	-0,6	1,1	0,9	-1,3	-1,9
Ensemble	**1,6**	**1,2**	**0,9**	**-5,6**	**2,4**

Source : BCEAO (Rapport sur la politique monétaire de l'UMOA)

3.4. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union **à fin décembre 2020**, comparée à celle à fin décembre 2019, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire consécutif à la progression à la fois des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Les Actifs Extérieurs Nets (AEN) des institutions de dépôt de l'Union se sont renforcés de 198,0 milliards en une année, en liaison avec la consolidation des AEN de la BCEAO (+150,8 milliards) et celles des banques (+47,2 milliards). Les réserves officielles de change de la Banque Centrale se sont établies à 11.731,2 milliards, en hausse de 1.374,2 milliards ou 13,3% par rapport à décembre 2019. Cette amélioration du niveau des réserves a été induite notamment par la mobilisation, par les Etats, d'importantes ressources extérieures auprès des partenaires, dans le cadre des soutiens à la lutte contre le coronavirus, notamment l'émission d'euro-obligations par la Côte d'Ivoire en novembre 2020 et le rapatriement des recettes d'exportation.

L'encours des créances intérieures a progressé de 5.364,2 milliards ou 16,9%, en rythme annuel, pour s'établir à 36.980,5 milliards, en liaison avec la hausse des créances sur l'économie et des créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (APUC).

Le taux de croissance des créances sur l'économie s'est établi à 4,8% après 7,3% à la même période de l'année 2019. Elles ont été portées essentiellement par la hausse des crédits bancaires aux entreprises privées non financières (+990,1 milliards ou +7,6%) ainsi qu'aux ménages et Institution sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) (+148,3 milliards ou +2,1%). Les prêts aux sociétés non-financières publiques se sont, quant à eux, contractés de 105,0 milliards ou 6,1%.

Les créances nettes des institutions de dépôt sur les APUC de l'UEMOA se sont établies à 12.343,7 milliards, en hausse de 4.225,6 milliards par rapport à leur niveau, un an auparavant. Cette évolution est notamment liée aux mesures prises par les Etats face à la crise du coronavirus, qui a nécessité la mobilisation d'importantes ressources sur le marché financier régional en vue de couvrir les dépenses additionnelles induites par la gestion de la crise sanitaire.

En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 5.012,3 milliards ou 16,4%, pour ressortir à 35.612,8 milliards. Les dépôts se sont accrus de 3.671,7 milliards ou 15,5% et la circulation fiduciaire a augmenté de 1.384,2 milliards ou 19,9%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2019, la base monétaire s'est élargie de 2.159,2 milliards ou 20,4%, en se situant à 12.724,6 milliards à fin décembre 2020. Cette évolution est essentiellement portée par l'accroissement de 1.464,5 milliards de la circulation fiduciaire hors Banque Centrale et de l'augmentation de 685,7 milliards des engagements de la Banque Centrale envers les autres institutions de dépôts.

Pour 2021, sur la base du cadrage macroéconomique établi par la Banque Centrale en novembre 2020, il est prévu une hausse de la masse monétaire de 14,0%. Cette évolution de la masse monétaire serait tirée par la progression de 4.052,2 milliards des créances des institutions de dépôt sur les secteurs résidents de l'Union et l'amélioration des actifs extérieurs nets de 753,3 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale augmenteraient de 2.010,6

milliards. Ainsi, le taux de croissance des créances sur l'économie ressortirait à 9,1% contre 4,5% en 2020. En pourcentage du PIB, ces créances sur l'économie s'établiraient à 27,7% contre 27,3% en 2020.

3.5. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

En 2020, l'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale se présente comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union s'est établi à -5,5% contre -2,4% en 2019.**

Le déficit budgétaire global a été supérieur à 3% dans tous les Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présente comme suit : Bénin (-4,7%), Burkina Faso (-5,2%), Côte d'Ivoire (-5,6%), Guinée-Bissau (-9,1%), et Mali (-4,2%), Niger (-4,8%), Sénégal (-6,4%) et Togo (-7,0%).

Pour 2021, à l'exception du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Mali, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans les autres Etats membres. Toutefois, le déficit budgétaire global dans tous les Etats membres serait supérieur à 3%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'est établi à 2,1% en 2020 contre -0,7% un an plus tôt**

Le taux d'inflation annuel moyen en 2020 s'est établi dans les différents pays comme suit : Bénin (+3,0%) Burkina Faso (+1,9%), Côte d'Ivoire (+2,4%), Guinée-Bissau (+1,5%), Mali (+0,5%), Niger (+2,9%), Sénégal (+2,5%) et Togo (+1,8%).

Pour 2021, le taux d'inflation dans l'ensemble des Etats membres serait en dessous de 3,0%.

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2020 a représenté 49,7% du PIB nominal, contre 43,3% en 2019**

Par Etat membre, le taux d'endettement s'est présenté comme suit : Bénin (47,3%), Burkina Faso (47,1%), Côte d'Ivoire (47,6%), Guinée-Bissau (33,2%), Mali (47,3%), Niger (41,9%), Sénégal (62,8%) et Togo (58,6%). Pour l'année 2021, le taux d'endettement dans l'ensemble des Etats membres serait en dessous de 70%.

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2020 s'est chiffré à 42,8%, après 39,5% en 2019**

Par Etat membre, le ratio s'est établi comme suit : Bénin (41,7%), Burkina Faso (65,2%), Côte d'Ivoire (42,0%), Guinée-Bissau (78,1%), Mali (39,5%), Niger (39,2%), Sénégal (34,0%) et Togo (44,2%). Pour 2021, le ratio de la masse salariale dans les Etats membres serait supérieur à 35%, sauf au Niger (+33,3%).

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2020 est ressorti à 13,1% contre 13,4% en 2019**

Par Etat, la situation se présenterait comme suit : Bénin (10,5%), Burkina Faso (13,6%), Côte d'Ivoire (12,4%), Guinée-Bissau (7,6%), Mali (15,6%), Niger (9,6%), Sénégal (16,7%) et Togo (12,2%). En 2021, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

Encadré 11 : Synthèse des plans de riposte à la COVID-19 et la relance économique

Face à la pandémie de COVID-19, les Etats membres de l'Union ont, dans un premier temps, pris des mesures urgentes pour limiter sa propagation, et dans un second temps, élaboré des plans de riposte et de relance économique dont le coût global a été révisé 5776,5 milliards contre initialement 5.284,9 milliards (cf tableau 11). Ce coût concerne la prise en charge des dépenses du secteur sanitaire pour 1.142,6 milliards (19,7%), les interventions d'assistance sociale pour 1 047,5 milliards (18,1%) et surtout, la relance économique par un soutien des différents secteurs économiques affectés pour un montant évalué à près de 3 586,4 milliards (62,1%).

Les mesures financières de soutien à la relance des économies concernent, notamment : (i) le renforcement des fonds déjà disponibles pour les PME ; (ii) la mise en place de nouveaux Fonds de soutien aux entreprises formelles et informelles ; (iii) l'allégement des conditions d'accès à la commande publique ; (iv) la systématisation des paiements aux PME des avances de démarrage pour les marchés publics ; (v) le report d'échéances ; (vi) l'accompagnement et le soutien à la production agricole ; (vii) le soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi ; (viii) l'encadrement des prix pour contenir l'inflation ; (ix) le soutien aux entreprises à travers des subventions et ou des reports d'échéances fiscales, ou l'adoption des modalités de paiements plus souples de certains impôts et taxes.

La mise en œuvre de ces plans par les Etats membres a bénéficié du soutien financier des partenaires multilatéraux (FMI, Banque Mondiale, BAD, G20,…) et des appuis des institutions communautaires et des volontaires nationaux.

S'agissant spécifiquement des institutions communautaires :

(i) la **BCEAO** a pris une série de mesures pour lutter, aux côtés des Etats membres, contre la propagation de la pandémie et limiter ses effets négatifs sur les économies de la zone. Ces mesures impactent à la fois, les banques, les entreprises, les Etats ainsi que les usagers des moyens de paiement digitaux. En outre, pour conforter l'accès des entreprises de l'Union aux crédits bancaires, la BCEAO a convenu avec la BOAD, de la mise en place d'un dispositif permettant aux banques d'obtenir de la ressource à moyen-terme en contrepartie des prêts accordés aux entreprises impactées par la crise.

Par ailleurs, en attendant la mobilisation des ressources promises par les partenaires techniques et financiers pour couvrir ce gap, la BCEAO et l'Agence UMOA-Titres ont pris des dispositions pour appuyer les Etats membres dans la mobilisation de ressources financières à faible coût sur le marché financier régional. Les Etats ont ainsi pu émettre des bons du Trésor dénommés « Bons-Covid ». Lors des deux premières phases de l'opération, les Etats membres ont levé, respectivement, 1.172,0 milliards et 831,1 milliards, soit un total de 2.003,1 milliards, avec des taux moyens pondérés de 3,1433%, et 2,2748%. En outre, il y a eu une troisième et une quatrième phase d'émission de bons Covid au cours desquelles les Etats ont mobilisé, respectivement, 683,6 et 103,1 milliards, portant le total des ressources levées à 2.790,5 milliards.

Pour les banques, les mesures prises ont consisté en l'accroissement de l'offre de liquidité de la Banque Centrale à bas coût. Dans ce sens, le taux minimum de soumission aux opérations d'injection de liquidité est passé de 2,50% à 2,00% et le taux du guichet de prêt marginal a été ramené de 4,50% à 4,00%, à compter du 24 juin 2020. Cette mesure a eu pour impact une forte hausse du volume du refinancement en couverture de la dégradation de la trésorerie des banques et une détente des taux sur le marché monétaire. En effet, l'encours total du refinancement accordé aux banques a progressé de 1.429,1 milliards, passant de 4.488,9 milliards au 17 mars 2020 à 5.918 milliards à fin décembre 2020, soit un accroissement de 31,8%. La BCEAO a également participé avec la Commission de l'UEMOA au fonds de bonification de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à hauteur de 25 milliards et de 15 milliards, respectivement, soit un total de 40 milliards, afin de permettre à celle-ci d'accorder 120 milliards de prêts concessionnels aux Etats (15 milliards par Etat)..

(ii) la **BOAD** a accordé 120 milliards de prêts concessionnels (durée de 18 ans dont 05 de différé avec un taux de sortie de 2,75% et une bonification de 2,80%) décaissés immédiatement, soit 15 milliards par État. Ces prêts sont bonifiés grâce à un abondement du mécanisme de bonification d'un montant de 40 milliards (25 milliards pour la BCEAO et 15 milliards pour la Commission de l'UEMOA). Par ailleurs, la BOAD a accordé aux Etats membres des prêts concessionnels[3] pour un montant de 80 milliards (durée de 10 ans dont 03

[3] Ces opérations viennent en annulation d'un moratoire de 9 mois sur le paiement en capital de l'ordre de 76,6 milliards

de différé avec un taux de sortie de 2,80% et une bonification de 2,80%) entièrement décaissés à fin décembre 2020. En complément des mesures prises pour soutenir les États suite à la crise sanitaire, pour consolider son accompagnement du secteur privé, la BOAD a défini un programme de 100 milliards de lignes de refinancement, approuvé par son Conseil d'Administration lors de sa session du 24 juin 2020, au profit des banques commerciales.

(iii) la **Commission de l'UEMOA** a, outre sa contribution de 15 milliards à la bonification des taux d'intérêt de la BOAD, mis à la disposition des Etats membres la somme de 10 milliards. Cette aide a permis l'acquisition de masques pour le personnel soignant et pour le grand public ainsi que l'octroi d'un appui financier de 500 millions à chaque Etat membre.

Par ailleurs, pour permettre la concertation des acteurs des Etats membres en matière de réouverture des frontières, la Commission a organisé une réunion des Ministres du transport le 28 mai 2020. A l'issue de la rencontre, sur la base d'un protocole relatif aux conditions de réouverture des frontières des Etats membres proposé par la Commission, les frontières aériennes sont, depuis le 1er août, toutes, de nouveau ouvertes.

Enfin, en ce qui concerne le renforcement des capacités des systèmes de santé pour la gestion des épidémies, la Commission a élaboré un plan régional de prévention et de réponse aux épidémies sur la période 2021-2025, avec un accent sur la prévention et la réponse aux risques sanitaires transfrontaliers. Ce plan, en instance de validation par les différentes parties prenantes, est estimé à 105 milliards.

(iv) le **CREPMF** a mis en place un nouveau cadre d'émission des Titres Publics par syndication qui instaure l'enregistrement de programme d'émissions et réduit le délai de réalisation des opérations. Ce cadre a permis aux États d'accroître le niveau de ressources levées sur le marché en 2020 à 1 745 milliards soit plus de 25% par rapport au volume des emprunts souverains des années précédentes. En outre, le Conseil a révisé les conditions d'enregistrement des emprunts obligataires par placement privé, ce qui a contribué à améliorer l'attractivité du secteur privé pour le financement par emprunt obligataire, en permettant le rehaussement du volume levé par les entreprises.

Par ailleurs, le CREPMF a publié un guide sur les émissions d'obligations de types vertes, sociales et durables conforme aux standards internationaux, notamment, les normes de l'ICMA (Association Internationale des Marchés de Capitaux) visant à apporter une réponse rapide aux besoins de financement du secteur public et du secteur privé, à travers des produits d'investissements diversifiés (Infrastructures bonds, pandémie bonds), et impactant le progrès social des populations.

Tableau 11 :Situation d'exécution des plans de riposte à la COVID-19 et de relance économique dans l'Union

		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Sanitaire	Montant prévu	466,4	157,9	95,9	10,0	57,3	167,3	77,8	110,0	**1 142,6**
	Montant exécuté	55,1	33,9		4,2	20,6	43,2	97,0	34,2	288,2
	Taux d'exécution	11,8%	21,5%	0,0%	42,0%	36,0%	25,8%	124,7%	31,1%	25,2%
Social	Montant prévu		40,4	349,5	7,0	137,3	300,3	103,0	110,0	**1 047,5**
	Montant exécuté		40,6	170	2,7	12,9	50,2	97,23	32,4	392,9
	Taux d'exécution		100,5%	48,6%	38,6%	9,4%	16,7%	94,4%	29,5%	37,5%
Relance économique	Montant prévu	209,1	290,6	1 351,5	30,0	320,6	385,4	889,0	180,0	**3 586,4**
	Montant exécuté	15,1	77,6	64,6	15,0	32,0	62,5	478,0	65,7	810,5
	Taux d'exécution	7,2%	26,7%	4,8%	50,0%	10,0%	16,2%	58,3%	36,5%	22,6%
Total	Montant prévu	**675,5**	**488,9**	**1 796,9**	**47,0**	**515,2**	**853,0**	**1 000,0**	**400,0**	**5 776,5**

en faveur des Etats initialement adoptés par le Conseil d'administration en sa session de mars 2020.

	Montant exécuté	70,2	177,8	234,6	21,9	65,5	155,9	672,6	107,1	1 503,7
	Taux d'exécution	10,39%	36,37%	13,06%	46,60%	12,71%	18,28%	67,3%	26,78%	26,03%

Sources : Etats membres, Commission ; *(1) exécution au 10 septembre 2020 ; (2) exécution au 31 août 2020 ; (3) exécution au 25 septembre 2020 ; (4) exécution au 30 septembre 2020 ; (5) exécution au ; (6) exécution au ; (7) exécution au 04 novembre 2020 ; (8) exécution au 20 octobre 2020*

3.6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La crise sanitaire liée au coronavirus, avec ses effets socioéconomiques, a freiné la dynamique de croissance de l'Union, enregistrée depuis 2012. Toutefois, le taux de croissance est ressorti positif à 1,5% en 2020, reflétant une certaine résilience des économies des Etats membres de l'Union.

En matière d'indicateurs macroéconomiques de suivi des économies, le solde budgétaire global s'est fortement dégradé dans tous les Etats membres, du fait de l'incidence financière des mesures prises pour contenir la crise sanitaire. En 2020, le déficit budgétaire global est ressorti à 5,4% du PIB. Le taux d'inflation annuel moyen reste contenu en dessous de 3,0%. Le taux d'endettement de l'Union a augmenté de 6,5 points.

Pour 2021, les prévisions tablent sur une amélioration de la situation économique dans tous les Etats membres. Le taux de croissance de l'Union ressortirait à 5,5%. Ces résultats dépendront, principalement, d'une part, de l'évolution de la situation sanitaire au niveau mondial, et d'autre part, des efforts de recouvrement des ressources intérieures. Les efforts devraient être poursuivis pour contenir la menace sécuritaire.

Pour conforter ces perspectives, il convient de veiller à une mise en œuvre effective des mesures contenues dans les plans de riposte à la pandémie adoptées par les Etats membres.

Ainsi, des dispositions doivent être prises pour :

- la bonne mise en œuvre des plans de relance post COVID-19 par les Etats membres ;
- le renforcement de la coopération entre les services nationaux en charge de la sécurité, afin de créer un environnement communautaire idoine pour le développement des activités économiques et la poursuite des investissements dans les secteurs porteurs de croissance ;
- garantir un climat sociopolitique apaisé et améliorer la situation sécuritaire.

Par ailleurs, des dispositions doivent être prises pour poursuivre la mise en œuvre :

- des stratégies d'accélération de la croissance économique en mettant l'accent sur les investissements structurants ;
- des politiques de diversification effective de la production en vue de rendre la croissance plus inclusive ;
- des programmes et projets d'accroissement de l'offre agricole pour pallier l'insécurité alimentaire et maîtriser les tensions inflationnistes ;
- des réformes structurelles, en particulier dans les secteurs de l'énergie afin

de favoriser le développement des activités économiques dans toutes les régions ;

- l'adoption de mesures pouvant encourager le secteur privé à mieux participer au processus de développement. Des efforts ont été accomplis par les Etats membres de l'Union pour améliorer le climat des affaires et favoriser le développement du secteur privé. Ces actions devraient être consolidées, afin de promouvoir les investissements dans le secteur industriel, singulièrement dans l'agro-industrie ;
- des actions visant à améliorer les performances et l'efficacité des administrations fiscales, afin d'augmenter le taux de pression fiscale. Les diligences à accomplir pourraient cibler l'élargissement de l'assiette fiscale et la rationalisation des exonérations ;
- des actions visant à renforcer l'efficience des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes ;
- de mesures de renforcement du suivi de la dette et des actions visant à en assurer une gestion prudente.

Tableau 12 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2020

En %		Indicateurs macroéconomiques en 2020							
		Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
1	**Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal**	-4,7	-5,2	-5,6	-9,1	-4,2	-4,8	-6,4	-7,0
2	**Taux d'inflation annuel moyen**	3,0	1,9	2,4	1,5	0,5	2,9	2,5	1,8
3	**Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal**	47,3	47,1	47,6	33,2	47,3	41,9	62,8	58,6
4	**Masse salariale sur recettes fiscales**	41,7	65,2	42,0	78,1	39,5	39,2	34,0	44,2
5	**Taux de pression fiscale**	10,5	13,6	12,4	7,6	15,6	9,6	16,7	12,2

Sources : CNPE des Etats membres ; Commission de l'UEMOA

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2022

L'une des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations-Unies est de disposer d'infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, notamment, au niveau régional, dans le but de favoriser le développement économique inclusif et équitable. Dans ce cadre, les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) mettent en œuvre des stratégies de développement à moyen et long termes fondées, particulièrement, sur un accroissement des dépenses consacrées aux infrastructures publiques économiques et sociales.

Les réseaux de télécommunication, les systèmes de transport, les installations de traitement de l'eau et des déchets, les installations de production d'énergie électrique, hydraulique et solaire, les hôpitaux et les écoles ont été réalisés, réhabilités ou rénovés, améliorant progressivement les conditions de vie des populations dans tous les Etats de l'Union. Le taux d'investissement public dans l'Union a ainsi augmenté pour atteindre en moyenne près de 7% au cours des dix dernières années. Soutenu par ces importants investissements, le cadre macroéconomique s'est renforcé avec un taux de croissance économique de 6% par an en moyenne de 2012 à 2019, une inflation maitrisée et un déficit budgétaire global, dons compris, qui s'est affiché à 2,5% à fin 2019.

Au sein de l'Union, l'investissement public tout en favorisant la croissance économique, semble avoir un effet d'entraînement sur l'investissement privé. Cependant, cet effet d'entraînement pourrait être entouré d'incertitude à la lumière d'un ensemble de constatations majeures et d'analyses comparatives.

Premièrement, les résultats à mi-parcours sont insuffisants pour garantir l'atteinte de certaines cibles des ODD. A ce sujet, la Banque mondiale affirme que les pays en développement pourraient atteindre la cible en matière d'infrastructures s'ils y consacrent 4,5% de leur PIB (*Beyond the gap, 2019*). Ce niveau est certes déjà atteint par les pays de l'Union mais les résultats des derniers rapports sur les Objectifs de Développement Durable[4] montrent que les cibles ne sont pas encore atteintes.

Par ailleurs, selon ces rapports, entre autres, le taux de pénétration d'internet est passé de 22,0% en 2015 à 30,0% en 2017, seulement 23% de la population utilisent des services d'assainissement gérés en toute sécurité, le taux d'électrification se situe autour de 46,2% et le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au Primaire oscille encore autour de 67,0%. Aussi, le taux de croissance économique n'a pas encore atteint la cible de 7,0%.

Deuxièmement, l'investissement public est relativement peu performant dans l'UEMOA, comme le souligne l'analyse de l'indice composite de développement des infrastructures[5]. Celle-ci montre en effet que la plupart des Etats membres de l'Union sont dans la dernière tranche du classement de l'ensemble des pays subsahariens, les indices se situant dans l'intervalle [29,2 ; 36,4], sur une échelle de 0 à 100, alors

[4] Rapport régional de suivi des PND/SRP axé sur les ODD /2019-2020 (UEMOA), Rapports 2019 et 2020 sur les ODD (Nations-Unies)

[5] L'Indicateur composite de Développement des Infrastructures en Afrique ou AIDI (*Africa Index of Development Infrastructure*) de la BAD est calculé à partir de l'agrégation des sous-indices composites de transport, d'électricité, des TIC et, de l'eau et de l'assainissement.

qu'il est de 37,5 pour le Botswana et de 96,7 pour les Seychelles. En outre, en termes de qualité, le stock de capital physique des Etats membres de l'Union est jugé faible comparativement à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. La valeur de l'indice y relatif est estimée à 0,36 pour l'Union contre 0,64 pour l'Afrique subsaharienne.

Enfin, le cadre de gestion des dépenses d'investissement public dans l'Union est relativement faible pour assurer une meilleure efficacité desdites dépenses. En effet, Les évaluations des cadres de gestion réalisées par le Fonds Monétaire International (FMI) durant la période allant de 2016 à 2019[6] ont conclu que certains maillons du cycle de gestion des projets publics rencontrent des difficultés pour assurer une conformité entre les textes en vigueur et les pratiques des acteurs. Il s'agit, particulièrement, de : (i) la budgétisation pluriannuelle des dépenses d'investissement (ii) l'évaluation ex-ante et ex-post des projets ; (iii) la sélection des projets et (iv) la disponibilité à temps du financement.

Par ailleurs, la crise de la COVID-19 a fait naître de nouvelles priorités affectant la situation des finances publiques. En réponse, les Etats membres de l'Union ont adopté des plans de riposte en vue de : (i) protéger des vies par le renforcement de la réponse sanitaire ; (ii) protéger les moyens de subsistance par le soutien aux ménages et ; (iii) soutenir l'activité économique par des actions en faveur des entreprises. La modification de la structure des dépenses publiques implique désormais un choix : celui d'un réajustement des dépenses d'investissement public pour créer de l'espace budgétaire pour les dépenses d'urgence ou d'un accroissement des dépenses d'investissement public pour favoriser le redressement économique et la croissance.

Les défis existants, associés à celui de la lutte contre la COVID-19, révèlent le besoin urgent de mettre en œuvre des politiques publiques adéquates pour des économies, et particulièrement, pour des infrastructures plus résilientes. Par ailleurs, la persistance des chocs exogènes à l'image de la crise sanitaire actuelle rend indispensable la poursuite des efforts en vue de préserver les progrès enregistrés dans le cadre de la réduction du déficit infrastructurel et conduire les Etats de l'Union sur la voie de la transformation structurelle des économies. Ces efforts coordonnés permettraient de disposer d'infrastructures de qualité qui sont le socle de toute économie résiliente. En outre, ils devraient s'orienter vers l'investissement dans le numérique et le capital humain dans un cadre amélioré de gouvernance des infrastructures.

Fort heureusement, la transformation numérique connaît une accélération depuis la survenue de la pandémie. À titre d'exemple, au niveau des finances publiques, les administrations fiscales et douanières utilisent de plus en plus la technologie numérique pour l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures. Il s'agit maintenant de poursuivre les réformes dans ce domaine et de les étendre massivement à la gestion des dépenses d'investissement public, à travers l'acquisition d'équipement numérique moderne et innovant.

L'amélioration du capital humain sera également l'une des clés de la politique publique post-crise pour assurer la résilience des infrastructures économiques et sociales. Particulièrement, il s'agira d'accorder la priorité au renforcement des capacités des agents du secteur public dans le domaine des méthodes d'évaluation des projets pour garantir la mise en œuvre efficace des projets d'investissement public.

[6] Rapports techniques des évaluations des cadres de gestion des dépenses d'investissement public ou PIMA (*Public Investment Management Assessment*),

En outre, pour juguler les effets de la crise sanitaire sur les finances publiques, les Etats membres de l'UEMOA ont bénéficié du soutien des partenaires techniques et financiers au travers d'instruments, notamment, les allègements de la dette dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Cependant, les Etats ont continué de solliciter les marchés financiers, au regard des besoins importants de financement, pour la poursuite des vastes programmes d'infrastructures. Aussi, un accent particulier devrait être accordé au renforcement de la gouvernance des infrastructures et de la dette publique pour contenir le risque de surendettement global, actuellement jugé modéré pour la plupart des Etats de l'Union[7].

En effet, le service de la dette pèse de plus en plus sur les recettes budgétaires des Etats, dans un contexte également marqué par une progression importante des dépenses courantes hors charges d'intérêt. Il s'ensuit que les marges disponibles pour l'investissement sont de plus en plus réduites et pourraient éventuellement mettre en péril la dynamique de croissance à moyen terme, ce qui, en retour, pourrait exacerber les contraintes liées à la progression rapide de la dette publique, observée au cours des dernières années.

Au vu de l'importance des infrastructures de qualité pour le développement des Etats membres de l'UEMOA et pour assurer leur résilience, particulièrement, dans la situation post-Covid, il est recommandé les actions suivantes :

- la poursuite de la mobilisation des ressources extérieures pour la réalisation des infrastructures à travers, entre autres, la recherche de financements innovants (Fonds vert pour le climat, Fonds d'investissement climatiques et Obligations sociales) ;
- l'amélioration de la gouvernance des infrastructures par, entre autres :
  - la bonne maturation des projets à soumettre au programme des investissements publics avec la réalisation d'études ex ante de qualité ;
  - le renforcement des capacités technique et financière des structures et des cadres en charge de l'évaluation des projets ;
  - l'amélioration du suivi physique et financier des projets en vue d'assurer la disponibilité et la qualité des informations relatives à l'exécution des dépenses d'investissement ;
  - la poursuite de la mise en œuvre des réformes proposées par les évaluations PIMA et la mise en place de cadres nationaux de suivi et d'auto-évaluation ;
- la poursuite des efforts de mobilisation des ressources intérieures à travers, notamment, la généralisation de la digitalisation des recouvrements ; et
- le renforcement de la gouvernance de la dette publique.

[7] Analyse de la viabilité de la dette, mars 2021, FMI